

CIGARETTES ROXY CONSERVEZ LES MAINS DE BRIDGE

Le Canada

LE BON VIEUX CIGARE PEG-TOP

VOL. XXXI — No 294

Temps probable: Beau et froid

MONTREAL, VENDREDI 23 MARS 1934

Maximum hier: 28 — Minimum hier: 8

PRIX: TROIS SOUS

\$955,000 pour aménager un grand marché dans l'est de Montréal Ottawa maintient le "secours direct"

Près des rues Bercy, Ontario Frontenac et Ste-Catherine

La Ville autorisée à emprunter, avec l'assentiment des propriétaires

Marché dans l'Est

M. Taschereau veut laisser libre le Conseil municipal de Montréal

Me Vincent Dupuis

Québec, 22. — (Du correspondant parlementaire du Canada). — Après un plaidoyer éloquent et parfois passionné de M. Vincent Dupuis, le comité des bills privés a autorisé ce soir la Métropole à emprunter \$955,000, avec l'assentiment des électeurs propriétaires, pour aménager un marché dans le quadrilatère que forment les rues Ontario et Ste-Catherine, Bercy et Frontenac.

M. Dupuis avait demandé au comité que la ville prenne pour cela le montant à même le pouvoir d'emprunt de \$2,000,000 pour les marchés, et sans consulter les propriétaires. Au cours de la discussion, soit au début de la séance, M. Maurice Gubias a exprimé l'avis qu'il était impossible, dans les circonstances actuelles, de se rendre à la demande du député de L'Assommoir-Napierville aux Communes. Indépendamment, le président du comité exécutif a souligné le fait que, une fois le pont de Caughnawaga terminé, les cultivateurs du sud de Montréal auront libre et facile accès au marché de la rue Alway.

Cette vieille question des marchés a été longuement discutée. Finalement, M. Taschereau a suggéré que la demande de M. Dupuis soit soumise au conseil municipal, qui se réunira encore lundi prochain. Avant les élections, il est difficile de soustraire \$1,000,000 de ce pouvoir d'emprunt sans en parler aux conseillers. En donnant ses explications, M. Gubias a parlé de "conseil moribond". M. Dupuis a protesté amicalement, et le président de l'Exécutif s'est expliqué: "Le conseil se meurt, légèrement du moins, mais il ressuscitera vite". On a continué à discuter, puis M. Taschereau a insisté sur le fait qu'il

(Suite page 3)

PETITS FAITS de la session provinciale

Québec, 21. — Du correspondant parlementaire du CANADA:

Les biens religieux

Sur proposition de M. Maurice Duplessis et de l'hon. L.-A. Taschereau, il a été entendu ce soir, au comité des bills privés, qu'aucune taxe spéciale ne sera imposée sur les "biens religieux et éducationnels". Et la rédaction du bill de Montréal sera modifiée en conséquence. La charte spécifique déjà, cependant, que ces biens ne sont pas imposables, mais cette clause ne s'applique qu'à la taxe foncière.

\$900,000 pour l'éclairage

MONTREAL pourra emprunter \$900,000 pour améliorer son système d'éclairage. La clause du bill qui y pourvoyait a été prestement adoptée ce soir, au comité des bills privés. M. D.-L. Desbois, au nom de la Ligue des propriétaires, a déclaré que ses clients ne tenaient pas à être consultés pour cela, attendu qu'il faut améliorer le système, par la force même des choses.

Pour le chômage

En vertu des lois du chômage, Montréal pourra emprunter \$342,940.09 pour "payer l'excédent des dépenses sur le montant de l'emprunt autorisé par règlement pour exécuter des travaux de chômage". Le comité des bills privés a voté cette clause sans discussion.

(Suite page 3)

Stavisky aurait proféré des menaces contre Jean Galmont

Un mauvais juré

Oklahoma, 22. (P.C.). — Un nommé Clifford Aikan, citoyen de l'Oklahoma est bien plus honnête que vindicatif. Appelé comme juré dans une poursuite de \$50,000, contre la Oklahoma Railway Company, il pria la Cour de l'exceuser en ces termes: "Un conducteur de tramway, dit-il n'a tout simplement fait descendre du tramway, un jour qu'il faisait très froid et que je lui offrais un billet de \$20, pour payer ma place. Je ne crois pas que je fasse un très bon juré." La cour l'exceusa.

Un peu tard, au gré des libéraux, l'honorable M. Gordon présente hier une résolution et un projet de loi visant à continuer, après le 31 mars, la dispensation des allocations de chômage

DISCOURS DE L'HON. M. KING

Le chef de l'Opposition reproche au ministre de déposer ce projet de loi "peut-être trop tard" et de se retrancher, pour sa mise en vigueur, derrière les provinces et les villes

LE SECOURS RUINE LES VILLES

Ottawa, 22. (P.C.). — Du 1er avril 1933 au 10 mars 1934, le gouvernement fédéral a contribué \$13,000,000 à l'assistance immédiate dans toutes les parties du Canada. Et c'est ces chiffres à la Chambre des Communes, aujourd'hui, le ministre du travail M. Gordon prévoyait qu'à la fin de l'exercice fiscal, fixé au 31 mars prochain, Ottawa n'aurait pas déboursé les vingt millions qu'il avait mis de côté pour ses contributions du tiers au "secours direct" versé par toutes et chacune des villes canadiennes.

M. Gordon ajoutait que si la situation financière continuait à s'améliorer comme en ce moment, l'Etat n'aurait probablement plus à garantir d'emprunts à des entreprises privées, comme elle l'a fait l'an dernier pour le Canadien-Pacifique. Il est à peu près sûr que dans la loi du secours direct pour 1934, cette clause qui lui permettait l'an dernier de venir en aide à l'industrie par la garantie d'emprunts. La Chambre a débattu tout l'après-midi une motion du ministre du travail pour l'adoption d'une loi identique à celle de 1934 pour l'assistance aux chômeurs.

M. Gordon a dit à M. Mackenzie King que le nouveau projet de loi ne fixerait pas de limite aux contributions du gouvernement, parce qu'on s'attendait à une baisse très sensible du coût des "secours directs" par rapport à 1933.

L'hon. Mackenzie King

— Vous revenez donc dit M. King à la politique du "cheque en blanc"? De l'aveu même des ministériels, cette politique était désastreuse en 1932. Ne pas fixer de limite à nos contributions serait une grande erreur.

Les perspectives de reprise ne changent rien à l'affaire. Mais je voudrais bien savoir si la loi Gordon 1934 contiendra encore l'article relatif à "la paix et au bon gouvernement".

— Oui, répond M. Gordon. — Dans ce cas, je serai forcé de m'y opposer encore. Et n'allez pas me dire qu'il faut la laisser là, parce qu'il est dans la loi depuis trois ans. La première fois, nous n'avons pas trop critiqué. M. Bennett nous représentait que c'était une "mesure d'urgence". Or s'il y avait urgence en 1931, on ne me fera pas croire que le danger n'est pas passé. Cet article investit le ministre de pouvoirs trop étendus. Vous venez de dire que le gouvernement ne songe plus à garantir des emprunts comme celui du C.P.R. Mais en vertu de cet article, je ne sais pas s'il ne peut pas encore le faire.

Vérification des livres

"Des 1930, poursuit M. King, je préconisais la vérification de tous les déboursés pour secours direct par le vérificateur général du Canada. A ce moment-là, M. Bennett avait prétendu que ce serait une injure aux gouvernements provinciaux que de leur imposer la vérification fédérale. Récemment, M. Bennett déclarait qu'on avait donné instruction à M. Gonthier de faire des recherches approfondies sur la dispensation des "secours directs". Il est assez tard pour commencer. Depuis trois ans, l'argent est jeté de droite et de gauche dans toutes les villes du Canada. La vérification complète de toutes ces dépenses est à peu près impossible.

L'honorable M. Gordon

"De temps en temps, répond M. Gordon, le vérificateur général fait des "épreuves" de comptabilité et c'est ainsi qu'il se rend compte des excès de générosité de certaines villes à l'égard des chômeurs. "Je ne suis pas comptable et je ne saurais vous dire si la comptabilité des provinces et celle du gouvernement fédéral sont bonnes, mais je communiquerai aux Communes tous les comptes-rendus de M. Gonthier; ainsi, chacun pourra lui-même se rendre compte de ce qui s'est fait. "Quant au doute exprimé par M. King sur la possibilité de vérifier un à un tous les déboursés faits par les provinces et les villes pour le "secours direct", je crois qu'il n'est pas fondé. C'est mon opinion personnelle, et l'avenir nous dira qui a raison, de M. King ou de moi".

M. Jean-François Pouliot

Au comité, M. Jean-François Pouliot, député libéral de Temiscouata, se plaint de ce qu'on ne dispense pas le "secours direct" dans certaines paroisses de son comté. "Ce sont des paroisses nouvelles, dit-il, et en proportion, il y a là plus de chômeurs que dans les grandes villes. Mais comme ce sont des villages ouverts précisément pour combattre le chômage, on n'y distribue pas de "secours directs". "Au mois de décembre 1933, le gouvernement de la province de Québec a proposé à Ottawa de secourir

(Suite page 3)

Si les Iles Philippines le désirent, elles auront leur indépendance pour 12 ans

Washington, 22. (P.A.). — Le sénat américain a adopté un bill aujourd'hui à l'effet d'accorder aux Iles Philippines jusqu'au premier octobre pour se décider à garder ou non leur indépendance. Cette mesure leur laisse maintenant aller à la maison blanche pour que le président Roosevelt appose sa signature aux documents. Le vote a été adopté par une majorité de 88 voix à 8.

Ce bill accorde aux Iles Philippines, si toutefois elles le désirent, le droit d'avoir leur liberté pour une période en deçà de 12 années. La législation a été appuyée par l'administration. Le Sénat a également rejeté un bill pour leur indépendance immédiate.

L'étude du bill de Montréal est finie

La Ville obtient l'autorisation de taxer pour combler son déficit

Impôt sur le revenu?

Cette disposition de la loi n'est toutefois que provisoire

Le train de Montréal

Québec, (Du correspondant parlementaire du Canada) — Ce soir, à 11 h. 30, le comité des bills privés a terminé l'étude du bill de Montréal. Et, fort obligamment, l'hon. L.-A. Taschereau a fait penser aux intéressés qu'ils n'auraient qu'à téléphoner à la gare pour que l'on retarde de quelques minutes le départ du train, afin de permettre aux conseillers municipaux, aux avocats et autres fonctionnaires de Montréal de quitter Québec dès ce soir.

Cela ne veut pas dire que l'on n'entendra plus parler des nombreux amendements à la charte de Montréal. Le bill sera réimprimé d'ici Pâques, après quoi il sera étudié par l'Assemblée législative, puis par le comité des bills privés du Conseil législatif.

Pour terminer l'étude de cette importante législation, les membres du comité ont adopté provisoirement une clause qui permettra à la ville, pour équilibrer son budget, d'imposer une surtaxe mobile et temporaire sur la somme des taxes déjà imposées, soit la taxe foncière, la taxe d'affaires, la taxe d'eau, les permis. Les taxes scolaires, les taxes pour expropriations et pour autres améliorations locales sont exemptées de cette surtaxe, par laquelle on veut parer au déficit de \$6,731,291.45 prévu pour l'exercice financier 1934-35.

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, a enregistré sa dissidence, en expliquant que la taxe d'eau ne doit pas être plus augmentée que la taxe foncière. Et M. Charles Laurendeau a dit que cette surtaxe sera probablement plus élevée qu'on ne le voulait, attendu que le comité a refusé de permettre les impositions supplémentaires prévues par le bill.

Avant d'adopter cet amendement à la charte (qui ne fait pas partie du texte imprimé du bill), on a biffé la clause par laquelle la ville voulait se faire autoriser à imposer sur tous les immeubles imposables, (nous citons

(Suite page 3)

Insull embête tout le monde en n'arrivant pas à Port Saïd

Roosevelt met une dernière retouche à son plan de paix

William Greene dit que les manufacturiers devront céder devant les réclamations

Grève menaçante

Washington, 22. (P.A.). — A cause de l'urgence des circonstances, le président Roosevelt s'est empressé aujourd'hui de mettre une dernière retouche hâtive aux plans qui selon ses espérances, apporteront bientôt la paix au sein de l'industrie de l'automobile aux Etats-Unis.

Les représentants des ouvriers ont déclaré aujourd'hui d'autre part que 250,000 hommes attendent maintenant le mot qui leur dira s'ils doivent continuer à travailler comme d'habitude ou quitter leurs emplois et paralyser du même coup toute l'industrie américaine des automobiles.

En attendant d'avoir terminé son enquête auprès des représentants des manufacturiers et des ouvriers, le président Roosevelt s'est réservé le pouvoir d'accorder des licences ou de les refuser aux manufacturiers d'automobiles. Le président de la Fédération américaine du Travail a dit que si les manufacturiers persistent dans leur entêtement et ne cèdent pas aux justes réclamations des ouvriers ceux-ci demandent au président de refuser les licences aux récalcitrants.

ECHOS de la Session fédérale

Ottawa, 22. — Du correspondant parlementaire du Canada.

Pour faire suite à un discours récent qu'il prononça à Hamilton, le premier-ministre, répondant à l'hon. M. King, déclare qu'il a bien l'intention de tenir sa promesse de construire à Hamilton, un édifice fédéral important, comme il l'a annoncé à l'association des manufacturiers qui se sont réunis dans cette ville. L'hon. Ernest Lapointe demande au premier-ministre s'il prononcera le même discours à Québec. Le premier-ministre, du tac au tac, (peut-être devrions-nous dire du tact au tact), répond immédiatement: "Je serai heureux de faire un discours semblable, si j'y reçois la même réception que j'ai reçu à Hamilton."

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Wesley Gordon, présente un projet modifiant la loi des animaux de ferme et des produits des animaux de ferme. Il s'agit surtout d'éclaircir certaines définitions, surtout celles des véhicules commerciaux, des agents exportateurs, et des exportateurs. Un amendement accorde aussi au ministre l'autorisation de faire des règlements sur l'industrie et l'incubation.

Le gouvernement annonce que M. George Herring est surintendant du service de l'aéroposte. Il est entré dans le service en 1907 et il remplit ses fonctions actuelles depuis le 1er avril, 1929. Son traitement est de \$4,620 par année. Il est né à Inverness, en Ecosse et il demeura au Canada depuis environ un an, quand il est entré au service du gouvernement fédéral. Cette réponse a été donnée par le ministre-intérimaire des postes, à M. Oscar Boulanger, de Bellechasse.

M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guysboro, demande de nouveau au gouvernement s'il a l'intention de rétablir les salaires réguliers des fonctionnaires. Le premier-ministre déclare que le gouvernement rencontrera les représentants des fonctionnaires dès demain, et il sera ensuite en mesure de faire une déclaration à la Chambre.

La question des vacances pascales a été décidée par le député. Le premier ministre a présenté sa motion pour que les chambres s'ajournent le mercredi, 29 mars, et ne reprennent leurs travaux que le lundi 9 avril. C'est la première fois depuis plusieurs années que les députés peuvent s'éloigner de la capitale pendant les vacances de Pâques, car, d'habitude, le congrès parlementaire ne dure que cinq jours. Avec les perspectives d'une longue session, et d'une élection générale ensuite, selon les pronostics des gens autorisés, ces vacances sont donc dans la normale.

La question juive est soulevée en Autriche

La Fédération médicale ne tolérera pas la domination des étrangers

Nouvelle constitution

Le cabinet retranche le mot républicain dans le titre officiel de l'Autriche

Dans les hôpitaux

Vienne, 22. (P.A.). — La question juive a pris aujourd'hui le haut du parquet pendant que l'on terminait la préparation de la nouvelle constitution autrichienne. Le journal "Welt Blatt", organe du parti gouvernemental social chrétien, a publié en très bonne place des articles traitant des Juifs et de leur prépondérance dans les professions libérales. Il rapporte avec satisfaction que l'élaguage des Juifs des hôpitaux viennois a déjà commencé.

D'autre part la "Gazette" officielle du gouvernement fait remarquer que le cabinet, qui étudie encore certains détails de la constitution, a décidé que le mot "république" n'apparaîtra pas dans le nouveau document constitutionnel et que le nom officiel de l'Autriche sera "l'Etat fédéral d'Autriche" ou l'Autriche tout simplement.

Ceci est considéré comme une première admission que la république autrichienne n'existe plus. Le journal "Welt Blatt" fait encore remarquer qu'un cinquième seulement des médecins en service dans les hôpitaux de la capitale sont catholiques. Les autres sont juifs ou libre penseurs. Plus de la moitié de ceux-là ne sont citoyens que depuis la révolution socialiste de 1918.

On a fondé cet après-midi l'Association médicale allemande chrétienne. Les fondateurs veulent que cette institution représente la profession médicale dans le nouvel Etat, et ils ont déclaré cet après-midi au cours de leur première réunion qu'ils ne toléreraient pas la domination des médecins étrangers.

Une substantielle réduction de taux dit M. J.-S. Norris

Le Dr Gaspard Fauteux obtient confirmation de la nouvelle déjà annoncée

Télégramme officiel

Québec, 22. — (Du correspondant parlementaire du CANADA). — Le Dr Gaspard Fauteux, (lib. Ste-Marie) a obtenu ce soir la promesse la plus catégorique possible que les taux d'électricité seront réduits à Montréal. Quand le comité des bills privés a refusé à Montréal le droit d'imposer une surtaxe de 5 pour cent sur les compagnies d'utilité publique, le Dr Fauteux avait demandé à M. Lionel A. Forsyth, l'avocat de la compagnie, d'obtenir et de déposer une déclaration officielle à ce sujet. Ce matin, le Dr Fauteux était revenu à la charge. Et, ce soir, à la demande du député de Ste-Marie, M. Forsyth a déposé le télégramme suivant: "L. A. Forsyth, K.C. Chateau Frontenac, Québec.

"You are correct in stating that informal discussion looking to a reduction in rates for domestic electricity in the City and District of Montreal have been going on for some time. The matter will be taken up formally and officially with Quebec Public Service Commission in due course. The proposed rates will mean a considerable saving to the consumers and would be impossible if the City surtax was imposed.

(Sig.) J. S. Norris.

Et voici la traduction de ce texte: "Vous avez raison de déclarer que j'ai entamé une discussion non officielle en vue de la réduction des taux d'électricité pour usage domestique dans la ville et le district de Montréal.

"La question sera soumise officiellement à la Commission des services publics en temps et lieu. Les taux proposés constitueront une économie considérable pour les consommateurs, et ils seraient impossibles si la surtaxe de la ville était imposée."

Au Comité des bills privés, M. Maurice Duplessis a fait incidemment ce matin, la réflexion suivante: "Si la Montreal Light Heat and Power est contre cette clause, raison de plus de l'adopter".

(Suite page 1)

Le Canada

Journal du matin

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, au numéro 55, east, rue Saint-Jacques, à Montréal. Administrateur: Louis Carrier. Rédacteur en chef: Edmond Turcotte. Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just.

C'est assez "beurrer" les gens

On n'a pas oublié sous quel faux jour le parti conservateur présenta la question du beurre tout au cours de la campagne électorale de 1930. Rien ne fut négligé pour inculquer à l'agriculteur des notions économiques plus séduisantes que sûres et pour l'exciter contre le pouvoir. Le parti conservateur avait un elixir merveilleux. Il arrêterait le beurre de la Nouvelle-Zélande à la frontière et réserverait au producteur canadien le marché intérieur. Les cours s'éleveraient, le consommateur de la ville, mieux rémunéré (ô commission Stevens!), grâce à la protection de l'industrie, paierait volontiers les prix majorés, et tout le monde serait prospère et content.

Tout cela, on ne l'a pas oublié. Mais on sait aussi le reste: le chômage universel au Canada, la misère des villes et la chute des cours du beurre à des niveaux si décourageants que même l'agriculteur mécontent de 1930, qui a voté "pour un changement", pense avec regret aux vaches grasses de M. King. Le parti conservateur s'est hissé au pouvoir sur une meule de beurre; il pourrait bien aussi redescendre du sommet où il est parvenu en glissant dans le beurre.

Une demande de crédit de \$234,000 du ministre de l'Agriculture, M. Weir, pour l'industrie laitière, a donné lieu, il y a quelques jours, à la Chambre des Communes, à une fort instructive discussion sur la politique du gouvernement à l'endroit du beurre. L'offensive, déclenchée par M. Girouard, fut menée de front par une bonne demi-douzaine de députés libéraux tant français qu'anglais; mais il fait plaisir de constater que les députés les mieux documentés étaient français, MM. Beaubien, Bertrand, Pouliot et Veniot, et que les arguments les plus convaincants et les plus logiques furent apportés par eux. L'éloquence des députés français est chose notoire, mais ils ne manient pas toujours avec autant de maîtrise que cette fois l'arme lourde mais sûre de la statistique. Le succès de l'offensive de M. Girouard mérite d'être signalé.

En avril 1933, dit M. Weir, le cours du beurre sur le marché de Londres (baromètre des cours internationaux) était de 10.94 sous la livre. Si M. King eût alors été au pouvoir, le prix à Montréal, dit le ministre, eût donc été de 10.94 sous la livre, plus un sou correspondant au droit douanier en vigueur sous le régime libéral. Grâce toutefois aux merveilleuses mesures de salut agricole prises par le gouvernement de M. Bennett, le prix à Montréal, à la même époque, était de 18.06 sous la livre plus élevé que le cours international. La majoration, dit M. Weir, — et il insiste avec fierté, — est donc de l'ordre de 150 pour 100.

Le député de Prescott, M. Bertrand, n'a pas eu de peine à démontrer que c'est là une "victoire" dont le gouvernement ferait mieux de ne pas se vanter. Il y a bien quelqu'un à qui profite la différence assez considérable entre le cours international et le cours canadien du beurre. Mais le producteur n'est pas le producteur, l'agriculteur que l'on se contente d'hypnotiser avec des chiffres... tandis que d'autres jouissent de la réalité des bénéfices.

Il n'y a pas toute l'année un excédent exportable de production laitière. L'agriculteur produit davantage pendant l'été, de sorte qu'en 1933, par exemple, le Canada se trouva exportateur pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. Cela veut dire qu'à ce moment-là de l'année, le producteur subit la loi de l'offre et de la demande sur le marché international de Londres.

Prenant une trentaine de jours au hasard entre le 8 mai et le 30 octobre 1933, M. Bertrand trouve que le beurre se vendit, sur le marché du Témiscouata, à des prix variant entre 16 sous et neuf seizième (22 mai) et 20 sous (3 juillet), le prix moyen paraissant être 17 et 18 sous. Et il faut déduire 3 sous la livre pour la fabrication, de sorte que les producteurs de la région n'ont en réalité reçu que 14 ou 15 sous la livre en moyenne.

Ainsi, en dépit des mesures douanières que le gouvernement d'Ottawa prétend avoir prises dans le but de réserver le marché intérieur au producteur canadien et de lui procurer, de cette manière, un prix plus élevé, le producteur subit nécessairement la loi du marché international, parce que la saison où il produit le plus de beurre est naturellement celle où il y a au Canada un fort excédent exportable.

Or, vous devinez ce qui arrive. M. Bertrand l'a montré avec preuves à l'appui. Des intermédiaires achètent le beurre des producteurs au moment où les cours subissent la loi du marché international et ils procèdent au stockage en prévision de la saison où, le Canada n'étant pas sur un pied d'exportation, ils pourront écouler leur beurre au prix fort sur le marché intérieur. Voilà comment il arrive que les Montréalais paient actuellement le beurre environ 29 ou 30 sous (prix de gros), tandis que le producteur du Témiscouata, — ou d'ailleurs au Canada, — "jouit", grâce au bienfaissant régime d'Ottawa, du fruit de ses marchés conclus à 14 ou 15 sous.

Petit problème de calcul différentiel pour politiciens bleus (à résoudre avant les prochaines élections fédérales): "A qui profite la politique du beurre de M. Bennett? Et trente moins quinze, cela fait...?"

Edmond TURCOTTE

M. Roosevelt philatéliste

M. Franklin Roosevelt qui est un philatéliste passionné, possède, dit-on, une des collections les plus belles du monde qu'il commença à l'âge de dix ans, époque à laquelle son père lui offrit, le jour de son 14^e, un album vide en lui disant: — Maintenant il ne tient qu'à toi de le remplir. Le jeune Roosevelt consacra toutes ses ressources — elles étaient maigres — à acheter des vignettes bon marché. Quand on le blaguait un peu sur la médiocre qualité de ses acquisitions, il répondait: — Ces timbres-là, je sais bien qu'ils ne valent pas grand-chose, mais il faut les avoir. Aujourd'hui, à la Maison Blanche, il reçoit environ trois mille lettres par jour dont les timbres sont soigneusement décollés par ses secrétaires. Quand ils sont décollés, on les lui présente dans des enveloppes sur lesquelles sont inscrites les noms des différents pays d'où ils arrivent; ce qui lui permet parfois de réaliser des échanges intéressants sans bourse délier. La collection est presque complète. Il ne lui manque guère qu'un timbre rouge de la Guyane anglaise, mais il n'en reste plus que trois ex-

emplaires dans le monde, qui sont entre les mains de collectionneurs multimillionnaires.

Une bonne raison

Dorénavant, tout Allemand célibataire devra renoncer à épouser une jeune fille d'origine tchécoslovaque. S'il persiste dans ce projet, il devra auparavant payer une amende de 300 marks. Pourquoi le gouvernement du Reich a-t-il pris cette décision? Parce que depuis quelque temps les mariages entre Allemands et Tchécoslovaques devenaient de plus en plus fréquents et que des plaintes émanant de jeunes filles autrichiennes étaient parvenues à Hitler: "Nous ne pouvons plus nous marier, écrivaient ces jeunes filles dans leur requête; tous nos compatriotes habitant sur la frontière tchécoslovaque vont prendre femme dans ce pays". Les autorités du Reich ont cherché à connaître l'attraction que les Tchécoslovaques du sexe féminin pouvaient exercer sur les Allemands de l'autre sexe. Elle est très simple: les villageois habitant la frontière recherchent les jeunes filles tchécoslovaques parce qu'elles font mieux la cuisine que les Allemandes. C'est une raison qui en vaut bien une autre.

PETITS FILMS

L'herbe écartante

Les superstitions de la forêt sont délicieuses et forment un petit poème de naïveté, trop inconnu de messieurs les citadins, joueurs sur marge ou autrement. Avec la Bourse on ne sait jamais...

Un des souvenirs du bois surgit en moi tantôt, en liant les noms de certains candidats à l'échevinage. Il est regrettable que Charles Gouger soit mort. Lui aurait été un cabaleur idéal qui parlait aux originaux, aux chevreuils, aux ours, aux puots, aux regards, tous ses amis invisibles, et pouvant toujours si bien rappeler les hommes.

Gouger ne manquait jamais de me recommander la prudence à chacun de mes départs du campement du lac d'Argie:

— Mon jeune, défie-toi de l'herbe écartante!...

Un bon soir je me décidai à lui demander des renseignements relativement à cette fameuse herbe que ma botanique alliait à l'herbe à dinde, l'herbe à puces, le pied-de-neau et le bois-de-plomb. Le père Charles, après avoir recité sa prière, en laissant la chatte du lopin jouer avec ses orties de cuir brun, se colle près de la "chiennne" qu'il bourre de rondins d'orme et commence à se lever:

— Tu n'as jamais entendu parler de l'herbe écartante? Eh bien! t'es chancené. Moi qui te parle présentement j'en touchai une telle et je t'en ai fait un bouquet pendant dix jours. C'est un ours que je suivis parce que je savais qu'il allait aux bœufs, qui m'empêcha de crever d'inquiétude. C'est l'herbe-là est faite en trois points et si t'as l'malheur d'y toucher te v'la fou comme un foie et tu perds ton sens de direction. Tu t'écartes net, fret. Y a pas d'autres mots...

Pause Gouger! Il y a belle lurette qu'il a laissé ses chaussons au bon saint Pierre. Quant à moi je ne tombai jamais sur sa dangereuse plante. Me voyez-vous d'ici, perdu en forêt, fou comme un foie, et sans espoir de jamais revoir gros mollot ou plein jupon?

Mais cela serait merveilleux d'avoir tout un train de cette herbe et la faire distribuer dans les comités d'ici au 9 avril. J'en sais qui envieraient une crèche bourrée à Camille Houdé. Presto il ne saurait plus où donner des pieds, sachant d'avance qu'il ne peut donner de la tête. Ses partisans affolés ne pourraient se rendre aux polls. Ils mèneraient le marché à poisson pour les quartiers généraux d'Allan Bray, où le "pèlerinage" de Chailifou.

Et j'aurais conseillé d'ajouter une infusion de bois-de-plomb au café des "écartés". Pour une fois Montréal aurait eu sa journée des camillottes.

Heilà! qui se regrette de ne pas avoir étudié la botanique...

Je ne connais que la plante des pieds, très vive, et blanche comme une fleur des tropiques...

L'herbe écartante

GABADADI

Tribune libre

Montréal, le 20 mars 1934

Mme Odette Oligny Le Canada, Montréal.

Chère Madame,

Ce matin, dans le Canada vous demandez pourquoi nous n'arrivons pas la semaine de Bonté. Vous avez bien raison, ce serait une semaine pendant laquelle les créanciers se prépareraient pour la semaine suivante, les propriétaires en feraient autant, le patron remettrait ses impatiences à la semaine suivante, et cette accumulation se traduirait par une semaine de méchancetés formidables qui suivrait la semaine de bonté.

Mais ceci est simple badinage. Vous n'ignorez certainement pas qu'à Paris, sous la direction de madame Dubard, femme du rédacteur en chef de l'Intransigeant, une Semaine de Bonté est conduite depuis plusieurs années, avec, m'assure-t-elle, un fort grand succès. Les articles divers qui paraissent dans les journaux s'encouragent les uns et les autres à encourager un peu mieux, à se souffrir, si vous permettez que je le dise, à pardonner les petites fautes et à se rappeler les belles qualités. Aussi bien votre suggestion est fort heureuse et je viens vous en féliciter.

Veillez me croire, Madame.

Votre bien dévoué,

Athanasé DAVID

Une invention merveilleuse

Un Japonais, M. Isaac Morriaka, vient de réaliser une invention vraiment extraordinaire! Grâce à un dispositif exclusivement mécanique, il fait le buste de quelqu'un comme un photographe fait des photographies. Vous allez chez lui, vous lui dites: "Je voudrais avoir mon buste en bronze".

— C'est bien, répond l'ingénieur inventeur, mettez-vous devant cette chambre noire. Que se passe-t-il alors! On n'en sait rien d'une façon très précise, mais ce qui est certain, c'est qu'au bout de quelques minutes votre buste est extrait de la dite chambre noire. Il n'y a plus qu'à faire sa toilette, c'est-à-dire enlever des bavures de paraffine, travail auquel se livrent des ouvriers de M. Isaac Morriaka. La ressemblance est parfaite. Notez que ce buste a les dimensions que vous désirez depuis le buste que l'on met sur sa cheminée jusqu'au buste que l'on peut placer sur socle dans une antichambre ou dans un jardin. M. Isaac Morriaka est en train de faire fortune au Japon. Il l'augmentera certainement en opérant à l'étranger.

CROQUIS DU 22e

L'étape

par le colonel X***

Ancien officier du 22^e bataillon canadien-français

27 août 1916. — Le long de la grand-route pavée, le 22e bataillon canadien-français, sous les ordres du lieutenant-colonel Tremblay, chemine allègrement, sous les rayons brûlants du soleil d'août.

La 2e division canadienne, dont il fait partie, se dirige par étapes, vers la Somme, où l'attaque anglaise, déclenchée le 1er juillet, se continue, farouche.

Il y a deux jours que l'on a quitté le saillant d'Ypres, après un séjour de près de douze mois. À la guerre, comme dans la vie, les déplacements sont toujours bien accueillis. On trouve peut-être mieux, ou pire, mais c'est du nouveau, c'est l'inconnu. Pour plusieurs, ce sera la gloire; pour beaucoup, ce sera la mort.

Depuis vingt-quatre heures, déjà, on est en France. Toutefois, on se croirait encore en Belgique, car les villages s'appellent Steenvoorde, Oxe-laere, Terdegem, Zuytepenne, Ochtezeele, Helsthaege. Les habitants ont toutes les caractéristiques du Flamand dont ils parlent d'ailleurs la langue, en plus du français. C'est la Flandre française, nous ne la quitterons que dans la région de Saint-Omer.

Et l'on avance, avec, de temps à autre, le coup d'épaule qui remonte le sac. Nous sommes, naturellement en "full marching order".

Le soldat en campagne emporte toute sa garde-robe, son mobilier et... ses outils de travail. Il y a l'équipement (nos hommes disent le harnachement). Tout ce qui y est attaché nous donne une vague apparence d'arbre de Noël: la baïonnette et son fourreau, la pelle, le sac à pain, la gourde, les cartouchières contenant 70 cartouches à balle; la cantine, le masque à gaz, le casque d'acier, qui s'attache à l'épaule, lorsque, loin du front, on porte la casquette; le sac, contenant le linge de rechange, les bottines idem, les vivres de réserve, les articles de toilette, (ni poudre ni lipstick), la cartouche de pansement. Puis l'uniforme et le fusil. La capote est transportée par les fourgons régimentaires; elle n'est donc pas comprise dans la charge qui pèse, nous dit le règlement du service en campagne, 55 livres 6 onces et trois quarts.

Ce n'est peut-être pas le sac de sel du concours de la Presse, mais c'est plus encombrant, surtout quand, après avoir couvert de 15 à 20 milles dans la journée, on recommence le lendemain, et cela pendant une dizaine de jours.

L'officier est mieux partagé, car sa charge ne pèse que 40 livres et une once et demie. Mais il porte, en plus, la responsabilité. Le plus à plaindre à l'armée, c'est le cheval; il a sur le dos 254 livres 15 onces et demie, y compris son cavalier, compté pour 150 livres.

Pendant que nous cheminons, j'analyse, pour tuer le temps, la composition de cette grande famille canadienne-française, transplantée en bloc sur le sol de l'ancienne mère-patrie, pour aider à en chasser le Boche.

Toutes les classes qui le composent sont venues de tous les coins de la province de Québec. Il y en a aussi de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Quelques-uns avaient suivi vaguement l'instruction militaire dans les camps de milice, les autres n'y connaissent rien. Le creuset de la discipline et de l'entraînement rationnel en a fait des soldats, de bons soldats.

Voyons d'abord les officiers. Le colonel est ingénieur. Sorti dans les premiers, en 1907, après quatre ans d'étude au Collège militaire de Kingston. Le second en commandement, le major Dubuc, est aussi ingénieur, tout comme deux de ses subalternes. Parmi les autres, je relève trois journalistes (ces gens sont fourrés partout) deux avocats, (autre engelage), un comptable, deux commis de banque, un architecte qui s'entend fort bien à tirer des plans; deux brokers, deux instituteurs, trois voyageurs de commerce, le fils d'un clercyman, anglais naturellement; un contre-maître, un agent en douanes et quelques autres qui, de leur métier, ne faisaient rien. Il y a aussi le capitaine Braut, qui est docteur, et le capitaine Doyon qui est... Dominicain. Au régiment, ceux-ci continuent leur profession; le premier s'efforce à nous faire vivre, le second nous aide à bien mourir. Ce dernier est aussi en charge de la cantine, ce qui lui permet de la contrôler et d'éviter les abus. Alors, parfois, on le voit, qu'un œil, dit son bréviaire et, de l'autre, surveille la distribution de la bière dans les gabelles par son garçon de cantine que nous appelons "le sacristain".

Passons maintenant aux sous-officiers et soldats. Le sergent qui marche à mes côtés était constable à Montréal et cela se voit. Son voisin est un gars des chantiers de la Tuque, tandis que dans le rang qui suit, je vois un pêcheur de Gaspé, un commis de banque qui est mon ordonnance, un journaliste de la Wayagamac aux Trois-Rivières et un tanneur de Québec. Le reste est à l'avenant. Le major coudoie le teneur de livres et le mécanicien des saines Angus fraternise avec le cultivateur des Cantons de l'Est.

Comme race, le Canadien-français représente les neuf dixièmes de l'effectif. Mais il y a, de plus, deux ou trois Français, quatre à cinq Belges, un Suisse, un Juif, l'Anglais cité plus haut, deux Hurons de la Petite-Lorette et un Iroquois de Caughnawaga, ainsi que... tenez-vous bien, toute une section de Russes, avec comme interprète un des leurs, qui est sergent. Très bons soldats, ces Russes, ayant tous servi dans les armées du Tsar.

J'ai d'ailleurs vu, plus tard, dans les rangs du 8e bataillon, un peloton de Japonais, enrôlés à Vancouver. Mieux que cela, et vous avez dû le remarquer aux parades d'après-guerre, à l'anniversaire de l'Armistice: dans les rangs des vétérans écossais, à Montréal, un nègre du plus beau noir, superbe en petite jupe. Il avait une excellente excuse, puisqu'il servait dans la Black Watch.

Je suis interrompu dans mes réflexions par l'arrêt de la colonne. C'est la halte horaire. Pendant les dix dernières minutes de chaque heure, toute troupe en marche s'arrête et met sacs à terre pour une détente générale sur la droite de la route. Au coup de clairon, sacs au dos et l'on repart.

En France, tout finit, dit-on, par des chansons; mais c'est dans une marche au pas de route qu'on les apprécie le mieux, surtout lorsqu'elles sont à répliquer. Elles allègent le fardeau, stimulent le courage et raccourcissent les kilomètres. Aussi c'est à qui, parmi les chefs de peloton; aura les meilleurs boute-en-train comme chefs d'attaque. On n'est pas bien difficile quant au choix du répertoire. La Madelon succède à Tipperary, dont personne ne connaît les couplets, mais il y a du pep dans le refrain. Puis, ce sont nos vieilles chansons françaises: A Saint-Malo, beau port de mer, Par derrière chez mon père, En roulant ma boule, d'autres encore: Envoyons d'avant nos gens, la complainte des éléphants qui se balançaient sur une assiette de faïence... etc. et celle des canards déployant leurs ailes, coin coin coin. La cantinière qu'aima à s'faire belle, ça fait plaisir au colonel... quel militaire; j'aime les filles, j'en voit pas clair. Cela permet de passer au grade suivant et de descendre ainsi jusqu'au caporal, parce que la cantinière aime le bal... Puis un autre s'engage sur la route de Louviers (les Canadiens disent "la route de Berthier") ou qu'y avait un cantonnier... etc., etc.

Mais nous arrivons à un gros bourg. On rectifie l'alignement, on se redresse; l'équipement est ajusté; l'armée est correctement à la bretelle.

Dans un changement de secteur, on ne peut pas encombrer les opérations du front. Les unités qui se déplacent font donc un long détour par l'arrière. C'est ainsi que, pour gagner la Somme, nous lui tournons le dos. Nous allons nous promener, par Cassel, vers Saint-Omer et Abbeville, pour revenir ensuite sur Albert, dans la direction d'Amiens.

Nous avons donc à faire à des populations relativement calmes, qui peuvent vaquer à leurs affaires sans craindre le danger immédiat du bombardement ou de l'invasion.

Aussi, tout le monde est dans la rue pour voir défiler "les Angliches". Alors, il faut voir la stupefaction de ces braves gens lorsque nous déboulons en chantant une vigoureuse Marseillaise ou encore le Chant du départ, suivi de Marianne s'en va-t-au Montin.

"Mais ce sont des Français habillés à l'anglaise". "Hé! oui, madame, on est des poilus", écrie un de nos lustiques et il ajoute, avisant un pépère en tablier blanc: "Bien le bonjour, Monsieur Bajeau". Et le bon vieux de courir à côté des rangs, en disant, "Mais c'est qu'ils me connaissent" en cherchant à distinguer celui qui l'a interpellé. Le pauvre homme ne saura jamais quel le farceur, un facteur de Maisonmeuve, a tout simplement lu son nom sur l'enseigne au-dessus de sa porte: "Bajeau, Charcutier".

Une division en marche occupe, sur la route, un espace de 14 milles et un huitième (20 milles avec le train des transports). Elle défille à un point donné, sans arrêt, en 4 heures et 7 minutes. Il arrive donc qu'à la halte du lunch, on a la chance de se trouver en plein centre d'une agglomération. C'est alors une ruée pour voir les Français du Canada. On a fini par nous identifier, puisque c'est marqué sur nos épaules.

C'est à qui nous apportera de l'eau, du café, du lait; parfois, de la bière ou du vin. Les jeunes filles insistent pour avoir "un petit cochon". C'est petit cochon, c'est notre castor, l'insigne qui orne notre coiffure et, malgré tout notre désir d'être agréables aux charmantes quémandeuses, nous ne pouvons nous en départir. Mais, en revanche, lorsque l'on reprend la marche, il manque plus d'un bouton aux uniformes.

L'étape est longue, l'adjudant a fait passer le mot que l'on va bientôt arriver. C'est, paraît-il, pour le prochain coin. Mais le coin passe, puis un autre et un autre encore. Au bout d'une heure, il affirme que, cette fois,

Choses du temps

Les Etats-Unis et la Mandchourie.

Nous lisons toujours avec grand profit, dans l'Ordre, les articles de M. André Bowman sur la politique étrangère. Il nous semble cependant que, dans son article du 22 mars, "De l'Alaska à la Mandchourie", il va un peu fort.

M. Bowman écrit qu'il est difficile de faire admettre à tout autre qu'un booby que le Japon ait l'oeil sur l'Alaska. Il a peut-être raison et nous sommes prêts à reconnaître que ce canard se propage par les soins de ceux qui espèrent du gouvernement américain la commande de quelques cuirassés et autres engins de guerre. En revanche il a parfaitement tort lorsqu'il affirme que les Etats-Unis convoitent la Mandchourie. Le mot "convoiter" exige du moins une explication.

En premier lieu, il est évident que ni le peuple, ni le gouvernement américains ne désirent un accroissement de territoire. Les Etats-Unis ont décidé au contraire d'accorder aux Iles Philippines leur indépendance. D'autre part on ne lit jamais dans la presse, on n'entend jamais dans les discours des politiciens des propos impérialistes, des défis comme ceux qui prononçaient dimanche M. Mussolini. Une telle allure s'oppose directement à l'esprit démocratique et pacifique des Américains qui donnent ici l'exemple à presque tous les peuples d'Europe.

Ce qui serait juste de dire, c'est que les Etats-Unis s'emploient de toute leur puissance à conquérir la suprématie économique, mais en cela ils ne diffèrent aucunement des autres pays. Les exportateurs américains se trouvent, en Mandchourie et partout en Chine, les concurrents des Anglais, des Français, des Russes et des Japonais. S'ils tiennent bon et parfois réussissent mieux que leurs adversaires, allons-nous en blâmer? Les mesures qu'ils prennent pour garantir la permanence de leurs succès, tel l'accord avec la Russie, nous justifient-elles de déclarer qu'ils convoitent la Mandchourie? Ce n'est pas possible et M. André Bowman ne pourrait le soutenir sans rire.—H. G.

Encore la Radio-Etat.

Devant la commission parlementaire qui étudie la question de la Radio-Etat, M. Hector Charlesworth, président du Conseil national de la Radio, a joyeusement mis les pieds dans les plats. (On comprend qu'un homme qui a toujours l'esprit "en l'air" ne sache pas trop où il met les pieds.) Il a tout simplement affirmé que la très grande majorité des Canadiens, soit 80 pour 100, ne lit pas les journaux. Quarante-vingt pour cent, ce qui fait une proportion de 8 millions sur 10 millions d'habitants, alors que la circulation quotidienne de tous les journaux du Canada réunit s'évalue, en moyenne, au dire du Journal d'Ottawa, au chiffre imposant de 1,800,000. Supposons trois lecteurs pour chaque unité, nous obtiendrions un total de 5,400,000 personnes qui tous les jours lisent les journaux canadiens. Si M. Charlesworth se servait des transports en commun, il connaîtrait l'aspect de forêt vierge que donnent aux autobus et tramways les centaines de journaux déployés. Tout cela ne tend pas à nier l'importance du radio-journal, mais démontre seulement qu'il ne remplace pas le quotidien imprimé, n'en dépasse au chef de la Radio-Etat. D'ailleurs les directeurs de plusieurs grands journaux (notamment ceux du Canada) craignent si peu la concurrence.

En y a à ce propos quelque chose de fort agaçant, pour le Français, d'entendre l'Américain moyen, en voyage à Paris, se scandaliser de la liberté relative de ses moeurs d'une classe toute spéciale de la population parisienne, classe qui est composée d'ailleurs de Russes, d'Italiens et de Sud-Américains plus que de Français.

Il y a une hiérarchie dans le mal, et le crime est moins grand, quoiqu'en pensent les Anglo-Saxons, de fréquenter les petites femmes, même celles qui viennent de Pompéi et que M. L'Heureux attend de pied ferme, que de séquestrer des millionnaires, de tuer des enfants et de terroriser toute une ville comme cela s'est déjà fait aux Etats-Unis.

Ce fléau qui affligerait nos voisins nous semble d'ailleurs conjuré grâce à l'énergie de certains hauts fonctionnaires de la police des grandes villes. Il était temps que l'on y mit bon ordre. Les imbécilles qui jurent tout un peuple d'après le récit que les feuilles jaunes font des grands crimes qui s'y passent étaient en train de colporter par le monde la légende d'une Amérique où les gangsters auraient régné partout en maîtres.

Cela n'est plus. Et nous ne croyons pas exagérer en disant qu'en un an la moralité générale a considérablement évolué dans le sens du mieux chez les Américains.

Tout est affaire de police en ce domaine, et le jour où les juges ne seront plus éblouis par le peuple, — ils sont d'ailleurs loin de l'être dans tous les Etats, ni à tous les degrés de la magistrature dans les Etats où ce régime existe, — la république qui nous est proche aura complété par le haut l'épuration déjà commencée par le bas. — R. G.

De la tenue

Le président du Conseil n'aime pas le débraillé. Le tutulement, si en faveur dans les milieux parlementaires et qui répugne à Barba, ne lui plaît guère. M. Dummerge a profité du premier conseil de cabinet pour inviter ses collaborateurs à répondre le laisser-aller des manières et du langage; à s'interdire par leurs titres respectifs quand ils discutent. De la cordialité, soit, mais de la tenue. D'aucuns furent bien surpris, mais les bonnes habitudes ne sont guère plus difficiles à prendre que les mauvaises. Et tous les collaborateurs de l'ancien président de la République conviennent qu'il a mille fois raison de pourchasser des moeurs du "Café du Commerce".

concurrance du journal parlé qu'ils font donner tous les soirs à la radio "les principales nouvelles du jour et les faits d'actualité."

Le public canadien mettant en regard l'assertion comique de M. Charlesworth et ses projets mégalomanes (établissement de trois postes très puissants au coût de \$100,000 chacun) ferait bien d'ouvrir le bon oeil, s'il ne veut pas être dans la nécessité prochaine de sortir des caves les phonographes poussiéreux. Et combien de personnes y seraient contraintes, si l'on portait le coût de la licence à \$5.00! Hardi donc! Manifestons avant qu'il soit trop tard. — H. G.

Toujours la loterie.

Depuis hier des chiffres intéressants nous sont parvenus de Dublin. Nous avons souscrit 4 pour 100 du montant total du "sweepstake" irlandais qui sera couru aujourd'hui même vendredi. Quand je dis nous, c'est une façon de parler car la plus grande part des parieurs canadiens se compose d'Anglophobes.

Sur trente gagnants canadiens au tirage préliminaire du 21 mars, une bonne douzaine d'Ontariens, quinze habitants de l'Ouest et trois Québécois seulement ont obtenu un billet sur l'un des chevaux qui participeront à la course. Nous sommes donc d'accord avec la loi élémentaire du calcul des probabilités en affirmant que la majorité des parieurs est anglaise.

Mais ceux-ci ne sont moins avec le bon sens en clamant partout que nous sommes des gens perdus d'immoralité parce que nous trouvons raisonnable le projet de gouvernement provincial. Si les Saxons pouvaient comprendre qu'un acte est bon ou mauvais en lui-même et non pas, bon si on va le faire à Dublin et mauvais si on l'ose sur les bords du Saint-Laurent, ils nous éproueraient bien des discussions oiseuses.

Nous voulons secourir nos hôpitaux et tirer nos universités de la routine où elles croupissent, avec les profits d'une loterie nationale. Nous n'avons probablement pas tort de songer à nos institutions avant de soutenir celles de l'Irlande. Les maîtres de la politique à Ottawa finiront-ils par l'admettre? — R. G.

L'Amérique et ses gangsters.

Le mot du procureur général des Etats-Unis disant que la pégre américaine est plus armée et plus redoutable que l'armée et la marine roumaine n'est évidemment qu'une boutade, mais qui révèle bien tout le souci que le "milieu" américain cause à ceux qui sont chargés de la police intérieure de l'Etat.

Il y a à ce propos quelque chose de fort agaçant, pour le Français, d'entendre l'Américain moyen, en voyage à Paris, se scandaliser de la liberté relative de ses moeurs d'une classe toute spéciale de la population parisienne, classe qui est composée d'ailleurs de Russes, d'Italiens et de Sud-Américains plus que de Français.

Il y a une hiérarchie dans le mal, et le crime est moins grand, quoiqu'en pensent les Anglo-Saxons, de fréquenter les petites femmes, même celles qui viennent de Pompéi et que M. L'Heureux attend de pied ferme, que de séquestrer des millionnaires, de tuer des enfants et de terroriser toute une ville comme cela s'est déjà fait aux Etats-Unis.

Ce fléau qui affligerait nos voisins nous semble d'ailleurs conjuré grâce à l'énergie de certains hauts fonctionnaires de la police des grandes villes. Il était temps que l'on y mit bon ordre. Les imbécilles qui jurent tout un peuple d'après le récit que les feuilles jaunes font des grands crimes qui s'y passent étaient en train de colporter par le monde la légende d'une Amérique où les gangsters auraient régné partout en maîtres.

Cela n'est plus. Et nous ne croyons pas exagérer en disant qu'en un an la moralité générale a considérablement évolué dans le sens du mieux chez les Américains.

Tout est affaire de police en ce domaine, et le jour où les juges ne seront plus éblouis par le peuple, — ils sont d'ailleurs loin de l'être dans tous les Etats, ni à tous les degrés de la magistrature dans les Etats où ce régime existe, — la république qui nous est proche aura complété par le haut l'épuration déjà commencée par le bas. — R. G.

De la tenue

Le président du Conseil n'aime pas le débraillé. Le tutulement, si en faveur dans les milieux parlementaires et qui répugne à Barba, ne lui plaît guère. M. Dummerge a profité du premier conseil de cabinet pour inviter ses collaborateurs à répondre le laisser-aller des manières et du langage; à s'interdire par leurs titres respectifs quand ils discutent. De la cordialité, soit, mais de la tenue. D'aucuns furent bien surpris, mais les bonnes habitudes ne sont guère plus difficiles à prendre que les mauvaises. Et tous les collaborateurs de l'ancien président de la République conviennent qu'il a mille fois raison de pourchasser des moeurs du "Café du Commerce".

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner, le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals.

WINDSOR
CARRÉ DOMINION

L'Afrique du Sud veut accorder le droit avec le fait

La constitution de ce pays sera dorénavant conforme au statut de Westminster

Le roi d'Angleterre

Capetown, 22. (P.C.). — Le bill constitutionnel de l'Union sud-africain adopté aujourd'hui en première lecture, à la Chambre d'Assemblée, est considéré par l'élément hollandais comme "ne demandant pas à la population de langue anglaise de sacrifier plus qu'il n'a sacrifié lui-même."

Ce bill a pour effet de mettre la théorie d'accord avec la pratique et de mettre la constitution du dominion au diapason du statut de Westminster qui confère aux dominions l'égalité avec le Royaume-Uni sous le signe d'une même couronne.

Ce bill aura aussi pour effet de fortifier les droits des quatre conseils provinciaux, à moins que les provinces ne demandent elles-mêmes par requête l'abolition de leurs parlements, ce qui est peu probable. Il amende également la formule du serment d'allégeance en y retranchant les mots "du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande" après les mots "Sa Majesté". Cet amendement a soulevé une longue discussion.

Le reste que l'Union sud-africaine jure l'allégeance à Sa Majesté à ses héritiers et successeurs, non plus en tant que souverains d'Angleterre, mais en tant que souverain particulier de l'Empire et de l'Union sud-africaine.

Le bill constitutionnel n'abolit pas le droit d'appel au Conseil privé des jugements rendus par les tribunaux du pays, comme cela a été fait par l'Etat libre d'Irlande.

Le bill, dit-on, est assuré d'une majorité suffisante.

Sur les ruines d'une envolée malheureuse

On retrouve après 20 mois, les cadavres des victimes enfouis sous la neige

Mendoza, Argentine, 22. (P.A.). — Deux montagnards faisant une excursion d'un dos de mule, ont découvert aujourd'hui les débris de l'avion commercial de la Pan-American-Grace et les corps de neuf hommes de l'équipage enfouis sous la neige.

L'avion était parti de Santiago, Chili, il y a vingt mois, pour une envolée au-dessus de la plus haute route aérienne du monde. La disparition mystérieuse de cet avion, il y a 20 mois, avait causé toute une commotion, et de nombreuses expéditions avaient été faites dans le but de découvrir l'endroit où il avait dû tomber.

Lors de la découverte, aujourd'hui, on s'aperçut que l'appareil n'avait pas pris feu, mais qu'il était presque entièrement enfoui sous la neige.

L'un des cadavres était découpé, mais les autres, dont quatre gisaient en dehors de l'avion étaient en bon état de conservation.

Cette découverte a été faite non loin de la passe que survolaient les avions de cette ligne en traversant la cordillère des Andes.

Les cadavres et l'avion sont transportés ce soir à Mendoza par une équipe de la Pan-American-Grace et une enquête aura lieu.

On croit que l'accident aurait été provoqué par l'épave de la provision d'essence. L'avion se serait égaré et aurait cherché sa route en volant aussi près de terre que possible jusqu'à épuisement complet de son essence. Une épaisse chute de neige aurait ensuite recouvert les traces du désastre et l'on n'aurait pu retrouver les victimes malgré les recherches les plus actives.

Théâtre STELLA

4032 St-Denis Tel. 1108-67
CETTE SEMAINE
"La DAME de CHEZ MAXIM"
Comédie en 3 actes de Geo. Feydeau

CINEMA de PARIS

CETTE SEMAINE
ROBERT LYNEH
dans
"LE PETIT ROI"
Le dernier film de Duvivier

PRINCESS

Clark Gable — Claudette Colbert
"IT HAPPENED ONE NIGHT"
AUTRE ATTRACTION
"SHADOW OF SING SING"
10 à 11, 20c.; 1 à 6, 25c.; 6 à 11, 30c.

JOUISSÉZ DES PLAISIRS DE LA TABLE !

Sans commettre d'excès vous pouvez maintenant satisfaire vos goûts et ne pas rater votre appétit. Les organes digestifs fonctionneront normalement car

GASTROGAL

rendra votre DIGESTION parfaite

Après retour de cette annonce accompagnée de la somme de .25c. vous recevrez une boîte de Gastrogal. Forme régulière, valeur sûre à titre d'essai, pour vous permettre de constater la grande efficacité de ce remède.

E. S. vente partout.—50c la boîte de 50 Gastrogal. 6 boîtes pour \$2.50.

PETITS FAITS de la session provinciale

Le paiement des dettes

SANS discussion ou presque, le comité des bills privés a adopté ce soir la clause suivante du bill de Montréal: "Dans le cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 1935, le conseil pourra, sur rapport du comité exécutif, autoriser le paiement d'aucune dette contractée par la Cité dans le cours d'un exercice antérieur, pourvu qu'il n'existe pas de fonds disponibles pour cette fin à même tout surplus en réserve, et dans le cas où tel surplus n'existerait pas on serait insuffisant à même les crédits votés par le budget pour le dit exercice en cours, et modifier ce budget en conséquence."

La vérification du bilan

LES vérificateurs employés par Montréal pour organiser un nouveau système de comptabilité n'ayant pas terminé leur besogne, le comité des bills privés a voté la clause suivante du bill de Montréal: "Les états financiers de la Cité pour l'exercice finissant le 30 avril, 1934 seront certifiés par les firmes P.-S. Ross & Sons et La Rue & Trudel, au lieu de l'être par l'Auditeur de la dite Cité, et ces états ainsi certifiés constitueront les états financiers annuels requis par la charte et les règlements de la dite Cité."

Tout est fini

"DIEU MERCI", s'est écrié ce soir M. Joseph Cohen, président du comité des bills privés, quand l'étude du bill de Montréal a été terminée. Et les exclamations et sursurs de joie étaient nombreux.

Taxe sur les "slot machines"

Le conseil municipal de Montréal a été autorisé, ce soir au comité des bills privés, à imposer une taxe annuelle de \$10 sur les distributeurs automatiques, et une taxe de \$20 sur ce que l'on est convenu d'appeler les "slot machines", soit les distributeurs automatiques dont on se sert dans un esprit de lucre, et qui ne livrent aucune marchandise.

Au début de la séance, cet après-midi à l'Assemblée législative, M. Maurice Duplessis a voulu connaître l'intention du gouvernement quant à la fin de la session. Le chef de l'Opposition a prétendu avoir lu dans un journal que l'on devait ajourner cette semaine au 20 avril. — Nous avons l'intention de siéger mardi et mercredi prochains, et peut-être jeudi, a répondu le premier-ministre, l'honorable M. Taschereau. Et nous ajournerons au mardi de Pâques. Tels sont nos projets pour le moment.

Cela confirme ce que le CANADA annonçait lundi.

MONSIEUR Maurice Gabis, président du Comité exécutif, a dit cet avant-midi sans ambages, au Comité des bills privés: "Je n'ai pas d'hésitation à la dire, et il n'y a pas à se cacher; si nous n'avons pas renouvelé le contrat avec le Montreal Light Heat and Power, c'est parce que nous ne le voulions pas à la veille des élections. Nous ne voulions pas jeter de la suspicion sur le Conseil." M. Gabis a ajouté que si la compagnie accepte le contrat que Montréal veut lui proposer, la Ville paiera beaucoup moins cher qu'actuellement.

AN dernier, les revenus provenant de la taxe d'hôpital sur les repas se sont élevés à \$505,686.79. Telle est la réponse ministérielle à une question de l'Opposition.

M. Laurent Barré, (conservateur, indépendant, Rouville), l'hon. J.-E. Perrault a déclaré que le gouvernement a l'intention de continuer par St-Hilaire, la route St-Hyacinthe-St-Hubert. Le gouvernement a aussi l'intention de construire une nouvelle route Shawinigan-Grand-Mère.

MONSIEUR Aimé Guertin a félicité l'hon. M. Godbout du courage qu'il a manifesté au dernier congrès de l'Union catholique des cultivateurs, quand il a déclaré qu'il était opposé à un crédit agricole régi par le gouvernement. L'Union avait demandé plusieurs fois, cette mesure par résolution.

Le Conseil législatif a tenu une brève séance avant de s'ajourner à 4 avril. Le bill des bucherons n'y sera étudié qu'après Pâques. On a adopté le bill pour modifier la loi des convictions sommaires, mais avec l'amendement suivant de l'hon. Hector Champagne: "Si une personne est détenue dans une prison, ou celle de réforme, le juge de paix peut émettre un mandat enjoignant au sheriff, ou au directeur de réforme d'amener cette personne pour la contraindre à comparaître devant lui ou devant tout autre juge de paix aux temps et lieux indiqués pour rendre témoignage." On a aussi adopté la loi pourvoyant à la création de loteries et quelques autres bills antichristiens divers stages de la procédure.

Pour améliorer la production et la vente des bestiaux

M. Ingaldson fait douze suggestions au comité d'enquête sur la distribution

Stabilisation des prix

Ottawa, 22. (P.C.). — M. Ingaldson, représentant de deux sociétés d'élevage de l'Ouest, a préconisé aujourd'hui, à l'enquête sur l'écart entre le prix de revient et le prix de vente, le résultat de la création d'un comité de trois pour surveiller la production et la vente du bétail au Canada. Ce comité verrait à l'amélioration de la production et à la stabilisation du prix des bestiaux.

M. Ingaldson est le gérant de la Canadian Livestock Cooperative de l'Ouest et secrétaire-trésorier des Manitoba Livestock Producers. Sa déposition au comité parlementaire d'enquête a duré près de trois heures.

A part cette grande suggestion, ce témoin a conseillé au gouvernement la tenue d'un congrès d'éleveurs canadiens, à la fin-mai ou aux premiers jours de juin.

Ce congrès aurait lieu ensuite tous les ans. Il grouperait un représentant des éleveurs de chaque province et deux de chacune des organisations suivantes: le Conseil industriel et économique des emballageurs de viandes du Canada, le Conseil des Chemins de Fer, l'Association des Marchands-Détaillants et les coopératives de consommation.

Ce congrès se chargerait de faire des suggestions au comité de surveillance de la production et de la vente du bétail.

Le comité et le congrès auraient des conseillers en matière d'élevage. "Le rétablissement du facteur confiance est essentiel à l'industrie d'élevage, dit M. Ingaldson. L'éleveur, pour continuer ses opérations, doit avoir confiance dans le système de ventes, et vice-versa, le commerce doit pouvoir se fier au producteur pour le maintien des "standards" de qualité et d'une production suffisante. En ce moment, il y a quelque chose qui cloche; l'éleveur ne touche pas plus de 43-42 pour cent de l'argent du consommateur."

Voici le programme que M. Ingaldson propose au éventuel comité de surveillance et au Congrès de l'élevage:

- 1) Détermination d'un plan pour le développement du marché domestique et du marché extérieur de la viande canadienne;
- 2) Elaboration d'un plan pour l'amélioration la plus rapide possible de la qualité du bétail produit au Canada;
- 3) Etablissement d'une surveillance très étroite sur l'exportation du bétail, la vente du porc et des autres viandes, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité;
- 4) Stabilisation du prix du bétail;
- 5) Préparation d'une statistique mensuelle et hebdomadaire sur la vente du bétail;
- 6) Interdiction des consignations directes de l'éleveur au fabricant;
- 7) Interdiction de la classification du bétail ailleurs qu'au marché;
- 8) Etablissement d'un système par lequel le certificat de pesage serait la base de toutes les transactions, et amendement de la loi régissant l'élevage de manière à ce que les arrangements relatifs aux articles vendus ou au bétail consignés par les coopératives se fassent directement avec l'éleveur, qui se sera muni d'un certificat de pesage;
- 9) Etablissement d'un tarif pour le transport du bétail en camion, par les rouliers;
- 10) Envoi de requêtes à la Commission des chemins de fer pour que les chargements "minimum" soient réduits à: a) 18,000 livres pour le bétail mixte; b) 14,000 livres pour les veaux; c) 14,000 livres pour les cochons; d) 10,000 livres pour les agneaux et les moutons;
- 11) Interdiction de l'usage de mauvais sujets pour la reproduction;
- 12) Recherches sur les pertes occasionnées par l'abattage des animaux malades, aux fabriques, et la relation des indemnités versées pour ces abattages à la valeur globale du bétail mis sur le marché.

OTTAWA MAINTIENT LE SECOURS...

(Suite de la première)

Les chômeurs de deux paroisses de colonisation, mais jusqu'ici, rien n'a été fait. J'aimerais bien savoir pourquoi."

M. Gordon: Nous avons reçu des tas de propositions de la province de Québec, et autant que possible nous avons envoyé des inspecteurs dans les villages qui demandaient le "secours direct". Ces inspecteurs ont jugé que, dans les villages mentionnés par M. Pouliot, n'avait pas besoin de secours.

Le député libéral de Témiscamingue-Nord observe qu'Ottawa légifère en matière de secours aux chômeurs, mais qu'en pratique il ne fait que collaborer aux initiatives prises par les gouvernements provinciaux.

"Vous ne comprenez donc pas, intervient railleusement M. King, que le ministère n'a aucune politique de secours aux chômeurs? Il emprunte aux provinces et si ça va mal, il tire sa carte du jeu."

Le ministre Gordon se contente de répondre à cela que le gouvernement aide le commerce et l'agriculture.

M. James S. Woodsworth

La session dure depuis deux mois déjà, dit M. Woodsworth, et il n'a pas encore été question de secours aux chômeurs. Ça a montré à quel point la politique du ministère par l'assistance aux chômeurs est indécise et restant inadéquate.

Il adopte pour sa part la résolution de la Légion canadienne demandant à l'Etat de porter à \$1.10 par jour l'allocation des célibataires secourus dans les camps de concentration. On sait que ce salaire viendrait s'ajouter aux frais de nourriture, de logement et de vêtement.

M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, fait le tableau de villes obligées de faire vivre les chômeurs de passage au taux de \$30 ou \$31 par mois, tandis que d'autres s'en tiennent pour \$10 ou \$11.

Il n'y a pas deux villes au Canada où les chômeurs soient traités de la même manière. C'est le résultat de la politique du gouvernement en matière de chômage: il décréte des lois pour l'assistance aux chômeurs, parce qu'il lui seul a le droit de le faire. Mais ces lois sont ainsi faites qu'Ottawa peut toujours se retrancher derrière les gouvernements des provinces et des villes, si les choses tournent mal.

Résultat: les villes s'en vont à la ruine, parce qu'elles n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour obtenir l'argent bon marché et modifier la situation commerciale, et loin d'être protégés, la paix et le bon ordre sont menacés.

Sir Eugene Fiset, député libéral de Rimouski, se plaint de ce que dans la péninsule de Gaspé, il n'y a pas de camp de concentration pour les chômeurs délinquants.

M. Gordon déclare que si ça va mal, c'est à cause de la Constitution.

Travaux de secours

Au cours du débat, plusieurs députés libéraux ont demandé au ministre s'il était vrai que le ministère eût l'intention de lancer un programme de travaux de secours dont l'exécution coûterait au Trésor fédéral quelque \$50,000,000.

M. Gordon n'a pas voulu se compromettre à ce sujet. Il a tout simplement répondu que M. Bennett tenait en temps et lieu une déclaration au sujet des travaux de secours.

Plusieurs députés craignent aussi que le ministère ne se serve de l'article relatif à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement pour modifier les lois qui seraient en vigueur, si tel survient un appel au peuple. M. Gordon le réassure en disant que le gouvernement ne le ferait pas, même s'il le voulait.

L'hon. M. Mackenzie King, le chef de l'Opposition blâme le gouvernement du retard apporté à la présentation du projet de loi à l'étude.

"A moins, dit-il, que ce projet de loi ne passe les Communes et le Sénat avant Pâques, les villes, les provinces et le pouvoir central seront sans argent pour le "secours direct" dans les jours qui vont suivre le 31 mars. La question d'assistance est peut-être la plus importante en ce moment, et le ministre le donne au parlement que quatre jours pour la discuter."

Après ces paroles de M. King, la Chambre adopte la résolution Gordon et son projet de loi passe avec succès la première lecture.

On le débatta de nouveau lundi, à la seconde lecture.

Un peu plus tôt dans la journée, M. Gordon avait informé les Communes que 267,853 chefs de famille avaient reçu du secours pendant le mois de février, 1934, tandis qu'en février 1933, il en avait 276,468.

Une fois le présent projet de loi voté par les Chambres, il y aura des entretiens entre les provinces et le pouvoir central pour voir à sa mise en vigueur dans chacune des régions du pays.

Le petit propriétaire

Le général Ross, député conservateur de Kingston, représente que les petits propriétaires sont souvent des pauvres et ont plus besoin de secours que leurs locataires, et M. Pierre Veinot, ancien ministre des postes, préconise la démolition des laudis pour donner du travail aux chômeurs.

— Il sera question de tout cela, déclare M. Gordon, dans nos entretiens avec les représentants des provinces.

M. A. W. Neill, le député indépendant de Comox-Alberni, demande où en est le projet d'assurance-chômage.

M. Gordon répond que les provinces ne s'entendent pas au sujet de cette assurance.

Enfin, à une question de Miss MacPhail, le ministre déclare que 2,701 chefs de famille avec 11,657 dépendants, sont redeviens agriculteurs dans le mouvement de "retour à la terre".

L'ETUDE DU BILL DE...

(Suite de la première)

maintenant la clause; "d'après leur valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur, une taxe spéciale immobilière, annuelle, mobile et suffisante, à compter de et y compris l'impôt fiscal 1934-35, pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement des emprunts autorisés, pour fins de secours aux chômeurs, et pour fins d'hôpitaux et d'institutions de charité". Ces emprunts s'élevaient à 8 millions. On a décidé que cette imposition ne serait pas nécessaire à cause de l'amendement pourvoyant à la surtaxe spéciale.

Taxe sur le revenu
Cette clause que l'on a retranchée avait été longuement discutée. Elle avait même permis à M. D. L. Desbois d'apporter le comité sur la détresse du petit propriétaire, si bien que l'on s'est fallu voter un amendement, par lequel suggéré, en vue de remplacer cette taxe d'un impôt mobile sur le revenu annuel de \$2,000. La toute personne ou corporation faisant affaires à Montréal ou y devenant.

par son amendement, M. Desbois la trouvait souverainement injuste. Il ne pouvait comprendre qu'on veut faire payer les frais de secours directs par les petits propriétaires, eux qui, jusqu'à mai 1933, ont logé des chômeurs gratuitement, et sans maigrir. Le propriétaire, a dit M. Desbois, veut bien payer sa part, mais il ne veut pas être le seul à payer. C'est pourquoi il faut un impôt sur le revenu pour atteindre les porteurs d'obligations et autres catégories de citoyens à l'aise. Il serait facile, a-t-il ajouté, de percevoir cet impôt en consultant les rapports faits au gouvernement fédéral.

On a demandé au représentant de la Ligue des Propriétaires s'il connaissait des villes où l'on taxe le revenu.

Mais certainement, a-t-il dit, Ottawa, Toronto.

— Et toutes les villes de l'Ontario", a ajouté un autre.

M. Desbois apprend à ceux qui le pouvaient ignorer que l'impôt sur le revenu est de 4% à Ottawa. A Montréal, il pourrait être moindre.

Personne ne s'en est plaint ailleurs. Il en serait sûrement de même à Montréal.

Et les indemnités

Voudriez-vous aussi taxer les indemnités parlementaires, de s'enquerir tout-à-coup M. Taschereau.

— Mais pourquoi pas? Les députés sont déjà bien assez honorés de nous représenter. Et aussi les députés du premier-ministre des ministres et du chef de l'Opposition". M. Desbois fit cependant une réserve: "Mais il faudrait qu'ils aient à Montréal. On n'a pas intérêt à le leur faire venir."

Pendant que l'on passait à autre chose, M. Desbois a redonné l'amendement dont nous parlions plus haut, et il l'a fait présenter par M. Joseph A. Francoeur et Joseph Filion libéraux, Dion et Lavaie. Mais l'hon. M. Ta che cad a fait observer qu'on ne vote pas cette législation tout d'un coup. E. H. Dupuis a expliqué qu'il se voyait obligé de voter contre l'amendement, bien qu'il fut en faveur du principe proposé.

La rédaction n'en est pas claire, on sait pas s'en distinguer les différences entre père et soutiens de familles soucieux, entre gens mariés vivant sous le régime de la séparation de biens, entre célibataires et autres. E. puis, il ne faut pas émettre sur la juridiction des autres villes. Il peut se faire qu'un cité, en de Montréal, n'ait pas ses revenus pour un commerce établi à l'exclusion de la ville. On s'exposera, en fait, à payer plusieurs fois le même impôt.

"Il y a, a ajouté M. Taschereau, une pareille taxe demandée toute réglementation. Il faut pourvoir aux dérogations, à la perception, aux pénalités."

M. Desbois revient à la charge: "Le chef de l'Opposition et le premier-ministre pourront s'entendre à ce sujet."

"On ne s'entend jamais", a précisé M. Taschereau.

Fait inattendu, M. Aimé Guertin a exprimé la même opinion que les deux chefs de partis. A la demande de Desbois, MM. Filion et Francoeur ont retiré l'amendement.

D'ici Pâques, cependant, ils en rédiront un autre, en collaboration avec M. Desbois, et le soumettront à l'Assemblée législative.

Texte de l'amendement

Voici le texte de l'amendement présenté à la dernière minute et adopté provisoirement au sujet de la surtaxe:

"Les montants votés par le budget adopté au mois de mars 1934 étant insuffisants pour faire face aux dépenses d'administration pour l'exercice commençant le premier mai 1934, le Conseil peut, nonobstant les dispositions de l'article 58 de la loi G. 23, George V, Chapitre 123, utiliser tout surplus de revenu disponible provenant des exercices antérieurs. Si tel surplus de revenu n'existe pas ou est insuffisant pour les fins mentionnées au présent article, le conseil peut, par simple résolution, imposer toute taxe additionnelle autorisée par la présente loi, et même augmenter dans la mesure qu'il croira juste toute taxe foncière ou autre déjà imposée pour le dit exercice, par réajustement ou autrement. Toute résolution adoptée à cet effet devra être en vigueur immédiatement après son adoption.

"Il sera du devoir du directeur des finances de porter sur le rôle de contributions foncières pour l'exercice 1934-35, et R sera du devoir du bureau des estimateurs de porter sur le rôle de perception des taxes pour le même exercice, les taxes ainsi imposées et qui, d'après les dispositions de la Charte doivent être portées sur les dits rôles et ces taxes feront dès lors partie de ces rôles pour toutes fins que de droit."

"Après l'adoption de telle résolution, le directeur des finances fera partie de la taxe à l'impôt, le dit sera ainsi ajoutée sans qu'il soit nécessaire de porter à aucun rôle, Elle contiendra, en faveur de la cité, une créance privilégiée qui sera de même nature que celle à laquelle elle est ajoutée et jouira de tous les privilèges attachés par la charte à cette dernière.

"Cette taxe devra figurer sur tout reçu pour taxes emises par le directeur des finances."

"Cet amendement aura pour effet d'augmenter de ce pourcentage toutes taxes telles que définies ci-dessus, qui seront payables pour l'année mentionnée, dans la résolution."

"Cette taxe spéciale fera partie de la taxe à l'impôt, le dit sera ainsi ajoutée sans qu'il soit nécessaire de porter à aucun rôle, Elle contiendra, en faveur de la cité, une créance privilégiée qui sera de même nature que celle à laquelle elle est ajoutée et jouira de tous les privilèges attachés par la charte à cette dernière."

Sûr moyen de maigrir

39 livres de perdues et très bien portante

Une femme qui a découvert un moyen sûr de maigrir sans faire usage de drogues dangereuses ni se mettre à un régime alimentaire ridicule, écrit ce qui suit:

"Il y a un an j'étais perdue de rhumatisme et de beaucoup trop grasse. Je pesais 154 livres, et comme je ne mesure que 5 pieds et 2 pouces, vous pouvez imaginer mon apparence. Je me suis mise à prendre Kruschen régulièrement, sans toutefois m'astringer à un régime, et mon poids est maintenant de 115 livres, ce qui me va à merveille. Mon rhumatisme est aussi disparu et je suis en bonne santé". Mme D. N.

Contrairement à certains remèdes violents, Kruschen ne fait pas maigrir en précipitant les aliments à travers le corps humain; son action ne se confine pas à une seule partie de l'organisme. Son effet tonifiant s'étend au contraire à tous les organes éliminateurs, aux glandes, aux nerfs et aux veines. Doucement mais sûrement, il débarrasse l'organisme des matières qui forment les tissus graisseux, des poisons et acides nuisibles qui provoquent le rautisme, les troubles digestifs et autres maux.

Offre d'essai gratis

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué 39 livres grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre préparation est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabricé par E. Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Angleterre (Fondéeur en 1756). Importateurs: Mc Gillivray Bros., Ltd., Toronto.

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué 39 livres grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre préparation est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabricé par E. Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Angleterre (Fondéeur en 1756). Importateurs: Mc Gillivray Bros., Ltd., Toronto.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Bertrand, Guérin Goudreau & Garneau
AVOCATS ET PROCUREURS
111, rue St-Jacques
Jules Lévesque, C.R. — Marcel Pigeon

Geoffroy et Prud'homme

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.
Jules Lévesque, C.R. — Marcel Pigeon

JESMARIAIS & DESERRES

Jules Lévesque, C.R. — Marcel Pigeon

JORMIEN, GOUIN et DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
111, rue St-Jacques

ANTOINE SENECAI, c.r.

AVOCAT
10 OUEST, RUE ST-JACQUES

BREVETS

INVENTIONS
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondéeur en 1892
1200, rue UNIVERSITÉ — Montréal

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

COMPAGNIE d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

DR PREVOST SPECIALISTE

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

Des hôpitaux PARIS LONDRES NEW YORK
Médailles Souveraines Universelles

CHICAGO PREND L'AVANCE 3-2 CONTRE CANADIEN

AVEC QUATRE DES LEURS BLESSES, LES HABITANTS ONT RUDE TAGHE A CHICAGO AU 2^E MATCH DIMANCHE

Un but extraordinaire, au début de la première, permet à Chicago de retourner chez lui avec une avance dans la série — La défense commet deux erreurs coûteuses

CANADIEN SUPERIEUR PENDANT DEUX PERIODES

La défense des Hawks tient bon toutefois — Morenz et Sylvio Mantha retrouvent leur allure d'autrefois — Mondou, Lépine et Riley blessés

Par Roland BEAUDRY

Comme en 1932 alors qu'à New-York les blessures réussissaient à leur causer plus de mal que n'en avaient pu les Rangers, les Canadiens sont ce matin accablés au pied du mur. Défaits hier soir 3-2 quand Black Hawks ont compté trois fois grâce à une veine insolente, les Habitants ne verraient pas d'un oeil anxieux l'arrivée du second match dimanche à Chicago s'ils avaient leur effectif complet.

Mais de tous les obstacles à un championnat, le seul qui ne puisse être surmonté, les blessures, est celui qui guette les Habitants comme ils se préparent à donner le dernier coup dimanche.

Déjà privés de Georges Mantha, que la fracture du pied tiendra au repos d'ici la fin de la saison, les Habitants ont perdu hier soir, au moins en partie, les services de "Pit" Lépine, de Jack Riley et d'Armand Mondou. Lépine, avec une cheville blessée qui ne s'est évidemment pas améliorée durant le match, n'a été que l'ombre de lui-même et a fait peu de service. Mondou, bien qu'il ait fait tout le match, a été profondément coupé au pied, d'un coup de patin à la première période; après le match deux points de suture ont refermé une large plaie et dimanche s'il peut chausser son patin Armand ne sera que l'ombre de lui-même.

Aux derniers instants du match Jack Riley, frappé accidentellement par le bâton de "Lola" Couture, est tombé sur la glace comme une masse. Transporté aux quartiers du club il a été sur la table d'opération durant un quart d'heure pendant que Doc Corrigan lui faisait cinq points de suture pour refermer une large blessure au front d'où coulait le sang à flots.

Défaits par trois buts dus à la guigne après qu'ils eussent pris l'avantage dans la première période, les Habitants reprendront peut-être le terrain à Chicago. Mais la réduction de leur effectif ne les favorise pas.

Chicago prend l'avance avant que Chabot ait eu un seul lancer à bloquer à la tère

Un but extraordinaire comme jamais encore n'en ont vu les éliminatoires depuis tout le temps que la section canadienne lutte avec l'américaine, a donné à Chicago une avance imméritée après moins de quatre minutes de jeu dans la première période.

Personne encore n'avait tiré sur la cage des Canadiens quand, au cours d'une course des Habitants, Paul Thompson a été puni pour avoir donné du coude à Laroche. Numériquement plus forts les Canadiens assaillaient Gardiner quand après un arrêt celui-ci a envoyé le palet à l'autre extrémité de la patinoire où l'attendait Lorne Chabot. Gotszselig était à sa poursuite, plus par routine qu'autrement quand, après avoir hésité Chabot a soudain perdu le palet puis est tombé sur la glace. Sans que personne fut près de lui pour l'en empêcher Gotszselig prenait le caoutchouc et le glissait dans la cage sans défense.

Le coup a stimulé les Canadiens. Deux fois avant la fin de la période ils ont mis à profit une punition de Chicago d'abord à Jenkins, puis à Thompson, pour aller prendre une avance 2-1.

La première fois Burke a descendu le palet dans la zone offensive puis après plusieurs passes Morenz a reçu le disque sur son bâton, devant la cage que Gardiner protégeait d'un seul côté.

Trois minutes plus tard c'est Laroche qui a reçu une passe d'Armand Mondou pour tirer derrière le congère de Chicago et donner l'avance aux siens.

Chicago attaque

Défensif toute la première période, Chicago a changé de tactique à la seconde et a eu l'avantage territorial durant dix minutes jusqu'à ce que Lionel Conacher trouve une faiblesse à Chabot après dix minutes de jeu. Pendant que Doc Romnes manœuvrait à la ligne bleue, Conacher est entré dans la zone offensive et, au bon moment a reçu une passe inattendue qui l'a rendu en possession du palet sans que la défense ait fait un geste pour l'arrêter.

Patiner vers Chabot et tirer dans le coin de la cage lui a été un jeu et une fois de plus Canadiens étaient forcés de prendre l'offensive.

Malgré un bombardement continu aucun des Tricolores n'a pu déjouer Gardiner et quand la troisième a commencé le compte était le même.

C'est encore Johnny Gotszselig qui a fait le travail au début de la dernière pour donner la victoire aux siens.

Après une mêlée une série de passes entre Couture, lui-même et McFayden l'ont mis en position favorable et son lancer rasant derrière Chabot ne donnait aucune chance au gardien, encore une fois mal protégé.

Durant les quinze dernières minutes les Hawks se sont tenus sur la défensive mais il a quand même fallu plusieurs arrêts sensationnels de

Chuck Gardiner pour leur conserver la mince avance qu'ils apportent chez eux ce matin.

Avantage facilement gagné

L'avantage que détiennent les Hawks ce matin n'indique guère le jeu. Plus forts durant quinze minutes de la première période, les Canadiens ont connu une accalmie à la seconde mais la troisième a d'emblée été à leur profit. Des vétérans comme Morenz et Sylvio Mantha ont trouvé pour les éliminatoires leur brio des jours passés et Howie, particulièrement, a filé d'un train infernal toute la soirée.

Joliat a eu moins de succès que d'habitude avec ses passes rusées mais par contre Armand Mondou, même blessé, a donné meilleur jeu qu'il n'en a jamais eu. Laroche et Gagnon ont été superbes toute la seconde période tandis que la défense, sauf deux erreurs, a bien tenu.

Chicago a surtout brillé du côté défensif où il a eu le dessus tout le match. A l'avant Gotszselig, Couture et Thompson ont été brillants par instants quoique que le jeu de Gotszselig ait été inspiré tout le temps qu'il a été sur la glace.

Johnny a en plus compté deux buts.

Alignements et sommaire: Chicago: buts, Gardiner; défenses, Conacher et Jenkins; avants, Romnes, Thompson et March; subs.: Abel, Sheppard, Couture, Goldsworthy, Cook, Gotszselig, McFadyen, Trudel, Coulter.

Canadiens: buts, Chabot; défenses, Carson et S. Mantha; avants, Morenz, Joliat et Laroche; subs.: Gagnon, Lépine, Burke, Bourgeois, Mondou, Riley, Raymond, Lafrance, Portland.

Arbitres: Mike Rodden et Duke McCurry.

Première période
1—Chicago, Gotszselig 3.04
2—Canadiens, Morenz 5.10

Deuxième période
3—Chicago, Laroche 13.40
4—Canadiens, Laroche 17.15
Punitions: Thompson (3), Jenkins, Carson.

Troisième période
5—Chicago, Gotszselig 4.34
6—Couture, McFayden 11.14
7—Chabot 10 7 10—27
8—Gardiner 10 7 10—27

ARRÊTS: Chabot 11 14 5—30
9—Gardiner 10 7 10—27

ROSS RENCONTRAIT McLARNIN SOUS PEU

Los Angeles, 22.—Le gérant de Barney Ross a déclaré, aujourd'hui, que le Madison Square Garden tentait actuellement d'organiser un match de championnat walter avec Jimmy McLarnin. La seule chose qui retarde les négociations est une méconnaissance sur les termes du contrat entre Ross, McLarnin et le Garder.

Ross ne songe pas à la retraite

"Je ne suis pas fatigué du hockey, du tout" a déclaré hier Art Ross le gérant des Bruins de Boston. "Je vais me procurer un instructeur, que je nommerai dans quelques jours, et il me soulagera des nombreuses charges qui me sont assées. Cet instructeur dirigera l'équipe, mais je me réserve le droit d'intervenir quand bon me semblera". "Quant aux intentions de Charles F. Adams, je ne peux rien déclarer. Les rumeurs veulent qu'il vende ses parts au Garden de Boston, mais je ne crois pas que cela se produise. Je pense même qu'il veut s'occuper d'une manière plus étroite des destinées du club".

Ross a fait cette déclaration, à la suite d'articles parus dans les journaux de Boston, qui disaient qu'il en avait assez du hockey et qu'il résignerait bientôt.

Le hockey

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE

(Série A)
Detroit 2, Toronto 1
(1er match; 3 de 5)

(Série B)
Chicago 3, Canadien 2
(1er match; total à compter)

LIGUE INTERNATIONALE
(Éliminatoires)
London 3, Buffalo 2
Detroit 5, Syracuse 1

LIGUE CANAMERICAINE
Philadelphie 8, Boston 4

ELIMINATOIRE COUPE MEMORIAL
(Semi finale, Est)
Charlottetown 8, Cranes 1

ELIMINATOIRE COUPE ALLAN
(Semi finale, Est)
Hamilton 2, N. Edinbourg 1

(1er match; total à compter)
(Semi finale, Ouest)
Winnipeg 5; Fort William 4.

(Fort William gagne la série 10-7).

Ce soir
LIGUE CANAMERICAINE
Providence à Québec

ELIMINATOIRE COUPE ALLAN
Moncton à McGill
(Moncton mène 3-1; total à compter)

ELIMINATOIRE COUPE MEMORIAL
(Semi finale, Ouest)
Kenora à Port Arthur

(1er de 2 matchs; total à compter)

Position des clubs
LIGUE NATIONALE
(Éliminatoires)

Série A
G P N P C Pts
Detroit 1 0 0 2 1 2
Toronto 0 1 0 1 2 0

Série B
Chicago 1 0 0 3 2
Canadien 0 1 0 2 3

Série C
Montréal 0 1 0 0
Rangers 0 0 1 0 0

LIGUE INTERNATIONALE
G P N P C Pts
Detroit 2 0 0 8 3 6
Buffalo 1 1 1 4 4 4
London 1 1 0 5 3 3
Syracuse 0 2 1 2 7 1

LIGUE CANAMERICAINE
G P N P C Pts
Providence .. 19 11 9 89 88 47
Boston 18 14 7 108 95 42
Philadelphie 17 16 7 111 98 41
Québec 17 16 9 92 85 40
New Haven .. 11 21 4 76 93 26

ARROWS DEVANCENT CASTORS DE QUEBEC DANS LA CANAM

Philadelphie, 22.— Les Arrows ont défait Boston 8-4 ici ce soir pour prendre la troisième place dans la Canam.

Luttant avec les Castors de Québec, pour la dernière position aux éliminatoires les Arrows ont apporté toutes leurs ressources offensives pour dépasser Québec ce soir, grâce au compte élevé qu'ils ont réussi.

Arrows: but, Wood; déf. Jeremiah, Peters; centre Anderson; ailes, Boyd, King. Subs.: Hinesperger, McGoldrick, Desmarais, Hudson, Collings, McLeod, Waite.

Boston: but, Jackson; déf. Davie, J. Jerwa; centre F. Jerwa; ailes, Halliday, Patterson. Subs.: Heximer, Filmore, Buckles, Hinchman, McIneny, Smiles, Harnott, Weir, Cunningham.

Arbitres: Shaver et Stevenson.

Première période
1—Arrows, Hinesperger 5.25
2—Arrows, King (Anderson) 7.02
3—Boston, F. Jerwa
(J. Jerwa-Halliday) 11.20
Punitions: Desmarais, Weir.

Deuxième période
4—Arrows, King 1.06
5—Boston, Halliday (F. Jerwa) 1.59
Punitions: McGoldrick, Anderson, Cunningham.

Troisième période
6—Arrows, Anderson 0.57
7—Arrows, King (Anderson) 1.08
8—Arrows, Waite
(Hudson-Collings) 5.04
9—Boston, Buckles (Davie) 13.33
10—Boston, F. Jerwa (Heximer) 17.56
11—Arrows, Hudson (Waite) 18.53
12—Arrows, McLeod 19.43
Punitions: Anderson, Boyd, Cunningham, Heximer 2.

INFÉRIEURS DURANT 2 PÉRIODES RED WINGS ÉGALENT A LA 3^{ÈME} PUIS COMPTENT LE COUP DÉCISIF EN 1m.34

Herbie Lewis déjoue Hainsworth au début de la supplémentaire pour donner à Détroit l'avantage dès le début de la série — Toronto est surpris

SECOND MATCH DEMAIN A TORONTO

Par Elmer DULMAGE
(Rédacteur sportif, Presse Canadienne)

Toronto, 22.— Après avoir presque abandonné tout espoir de succès à leur première offensive vers le championnat de la ligue de hockey Nationale, les Red Wings de Détroit, tenus en échec jusque-là, ont finalement attrapé un but, ce soir, contre les Maple Leafs de Toronto pour nécessiter une période supplémentaire qu'ils ont mise à profit en répétant leur exploit pour remporter la victoire par un score de 2 à 1. Jouant la première période supplémentaire dans la série éliminatoire, les Red Wings ont compté dès les premières minutes de cette reprise pour s'assurer la victoire.

Ce fut une dure surprise pour les fervents de Toronto qui croyaient fermement à l'invincibilité des Maple Leafs sur leur propre patinoire, surtout ce soir entre tous les autres comme les gars de la Ville Reine semblaient assurés d'un succès certain.

Herbie Lewis, héros

C'est le petit Herbie Lewis qui a donné la victoire à Détroit alors que le vétéran joueur de défense Day de Toronto purgeait une punition au pénultième.

A partir du moment où le rapide Charlie Conacher a compté le premier et seul but de Toronto au commencement de la première période, l'on ne voyait pas comment et pourquoi les Red Wings réussiraient à égaliser. Mais ils se sont immédiatement ralliés, distribuant les mises en échec avec générosité et répétant leurs ruses jusqu'à ce que leurs efforts soient récompensés.

C'est dans les dernières cinq minutes de la troisième période que les Red Wings ont profité d'une punition de Red Horner pour venir égaliser. Eddie Goodfellow, le grand centre des visiteurs, qui a joué une partie de la saison régulière à la défense, a accompli cet exploit au milieu d'une mêlée près des filets d'Hainsworth. Ce dernier était couché à plat lorsque Goodfellow a attrapé une passe de Wiseman pour le déjouer en haut de la cage.

Problème pour Toronto

Le deuxième match de cette série de trois en cinq sera disputé ici samedi soir. Les adversaires démenageront ensuite pour porter le combat à Détroit même ou le reste de la série sera joué.

Grands favoris avant le commencement de la série, les Maple Leafs ont failli, ce soir, et ils doivent maintenant faire face à un problème angoissant. Même s'il gagnent samedi soir, ils devront ensuite gagner deux fois en terrain ennemi pour le droit de participer à la finale de la série.

LE PLUS UTILE AU CANADIEN



AUREL JOLIAT

Avant le match hier soir, Aurel Joliat a reçu des mains de sir Henry Gray au centre de la glace, le trophée British Consols que présente la compagnie MacDonald au joueur le plus utile à son équipe. Wentworth avait reçu le trophée chez Maroons il y a deux jours.

LES TECUMSEHS PASSENT EN DEUXIÈME POSITION EN BATTANT LES BISONS

London, Ont., 22.— Les Tecumsehs de London ont défait les Bisons de Buffalo, ce soir, par le score de 3 à 2 à l'issue d'un des matchs éliminatoires pour le championnat de la ligue de hockey Internationale. Les vainqueurs passent ainsi en deuxième position dans la course au championnat avec les Bisons, qui occupent seuls cette position avant le match.

London: Buts: Stuart; défense: Rockburn; défense: Holway; centre: Daley; aile: Pettinger; aile: Kendall.

Buffalo: Buts: Tauber; défense: Berlet; défense: Teasdale; centre: Roth; aile: Jarvis; aile: Barton.

Subs. London: Ouellette, Gillie, Gregg, Mitchell, Pusie, B. Brophy. Subs. Buffalo: McDonald, Schultz, Armand, Newman, Convey, Keating, Kuhn.

Arbitres: Guy Smith et Clarence Bush.

Première période
1—London: Gillie, (Gregg) 6.20
2—Buffalo: Newman, (Schultz) 6.35
Punitions: Teasdale, Rockburn, Roth.

Deuxième période
3—London, Gregg, (Pusie) 14.00
4—London: Brophy, (Kendall) 16.42
5—Buffalo: Teasdale, (Jarvis) 19.42
Punitions: Teasdale, Berlett.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Rockburn, Roch.

HAMILTON EST VAINQUEUR DE N. EDINBURGH

Les Tigers prennent une avance 2-1 dans la série semi-finale de l'est

Ottawa, 22.— Les Tigers d'Hamilton ont remporté une victoire de 2 à 1, ce soir, sur les gars de New Edinbourg d'Ottawa pour prendre une avance d'un but à la série de deux matchs, total à compter, pour le droit de rencontrer Moncton ou McGill dans la finale de l'Est pour le championnat Senior du Canada et la coupe Allan.

Le prochain et dernier match sera disputé à Toronto samedi après-midi au Garden des Maple Leafs.

Le match de ce soir fut ardu comme les adversaires y allaient de leur meilleur. Les gars d'Ottawa ont tenu le palet dans le territoire des Tigers mais sans pouvoir profiter autrement de cet avantage.

Hamilton: but: Marsh; défense: Farrell, Howard; centre: Conick; aile g.: Blake; aile d.: Bennett. Subs: Fitzgerald, Worthy, Chisholm et Radke, Teno, Sub Goaler.

New Edinburghs: but: Perkin; défenses: Brassington, Wilkinson; centre: Morrison; aile g.: Sherwood; aile d.: Godin. Subs: Irwin, Olson, Finnigan et Reuma.

Arbitres: Ernie Davins et Jean Sauve, Montréal.

Première période
Aucun point.
Punitions: Farrell (2), Brassington et Worthy.

Deuxième période
1—Hamilton, Fitzgerald 12.00
2—Ottawa, Godin (Irwin) 5.10
Punitions: Blake, Conick, Worthy, Olsen, Fitzgerald, Radke, Brassington, Irvin, Wilkinson (2).

Troisième période
3—Hamilton, Blake (Bennett, Conick) 11.35
Punitions: Brassington et Radke.

***On comprend les fatigues de l'homme d'affaire à partir du moment où on éprouve une difficulté financière.

***Maurice Dupré est aussi pour la canalisation.

***Pouliot traite Gott comme un Visigoth.

Deuxième période
3—London, Gregg, (Pusie) 14.00
4—London: Brophy, (Kendall) 16.42
5—Buffalo: Teasdale, (Jarvis) 19.42
Punitions: Teasdale, Berlett.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Rockburn, Roch.

3 ÉTOILES DE LA JOUTE D'HIER SOIR

Le Canadien livre une belle lutte mais perd

Ils ont été défaits ! Mais ne perdons pas espoir. La série n'est pas encore perdue ! La deuxième partie est à jouer et nos vaillants Canadiens ne sont pas des gaillards à se laisser décourager par un échec.

Ils ont vaillamment combattu hier soir et onze mille ardents partisans les ont vu livrer une lutte gigantesque aux rapides et infatigables cavaliers de Tommy Gorman mais dame fortune n'a pas voulu leur sourire et ils ont perdu par la marge d'un point.

Johnny Gotszselig a été l'étoile de la victoire inattendue des Black Hawks. Deux fois, Gotszselig a forcé le juge des buts à allumer la lumière rouge en arrière du filet du Canadien. Le grand Lionel Conacher, solide comme une montagne sur la défense, a aussi été effectif à l'attaque et a compté le deuxième point des Hawks. Howie Morenz a déployé toute sa vitesse d'autrefois, a soulevé l'enthousiasme des spectateurs par son jeu sensationnel mais ses multiples et courageux efforts n'ont pu sauver nos populaires Canadiens de la défaite.

Désirez-vous un démarrage rapide ? Achetez alors la gasoline Trois Étoiles (3 star) et voyez à quelle vitesse votre automobile s'élancera sur la route.

GAZOLINE



Pour un départ rapide — Batteries Atlas
Pour un arrêt certain — Pneus Atlas

IMPERIAL

GRATIS AUX INVENTEURS
ALBERT FOURME

Café La Patrie
Rendez-vous des sports
HUITRES et HOMARDS

Beaulieu & Compagnie
AJUSTEURS — ACCIDENTS D'AUTOMOBILE
1274 SAINTE-ELISABETH

FORUM WILBANK 6131
CE SOIR A 8 H. 30
Moncton vs McGill
Entrée générale 50c.

LE CRANE EST ELIMINE 12-5 PAR LES ABEGWEITS

CHARLOTTETOWN REMPORTE LE 2^E MATCH 8 A 1

Les champions des Maritimes rencontrent maintenant les champions ontariens

Fort supérieurs

Charlottetown, 22. — Les Abegweits de Charlottetown ont infligé une cinquième défaite, ce soir, aux gars de Crane, les champions de la province de Québec, qui malgré leurs efforts ont du succomber par le score de 8 à 1 à l'issue du deuxième et dernier match de la série de deux, total à compter pour le droit de passer en semi finale du tournoi pour le championnat canadien et la coupe Memorial.

Les Abegweits gagnent ainsi la série par le score de 12 à 5 et rencontreront maintenant le gagnant de la série St. Michael's College-Shamrocks d'Ottawa pour le championnat de l'Est du Canada. S'il remportent encore la victoire, ils feront ensuite face aux champions de l'Ouest dans la finale du championnat.

Ce soir, les vainqueurs ont affirmé leur supériorité du commencement à la fin comme les visiteurs de Montréal étaient incapables de contenir les attaques répétées et en masse des Abbies.

C'est Shore, qui a brillé le plus chez Crane, en évitant à son club une déroute complète.

Morin se distingue

Pendant ce temps, Morin, le centre de Crane, était le seul qui menaçait les filets adversaires. C'est d'ailleurs lui qui a réussi à éviter le blanchissage en comptant à la fin de la troisième période après une rucée qui lui a attiré les applaudissements de la foule.

Stewart a été l'étoile chez les vainqueurs. Il a compté trois buts à lui seul et s'est assuré une assistance. Currie et Whitlock ont compté les autres buts pour Abbies. Leur gardien de but a dominé, lui aussi, à la deuxième période surtout. Comme les Abbies avaient deux joueurs au pénitencier à ce moment, les visiteurs ont multiplié leurs attaques et ce n'est que l'habileté de Baker qui a tenu la cage intacte. Il a fait durant cette période quinze arrêts.

Montréal: But: Shore; défenses: Reeves, Griffin; centre: McGee, Morin; aile gauche: O'Connor, McCaig; aile droite: Landry, McCormack, subs. Kenley.

Charlottetown: But: Baker; défenses: McKee, Simpson; centre: Whitlock, Williams; aile gauche: Stewart, Fitzgerald; aile droite: Currie, Steele; subs. Gaudet. Arbitres: Jerry Lagreve et Roger Smith d'Ottawa.

Première période

1—Charlottetown, Whitlock. 13.42
2—Charlottetown, Steele.
(Whitlock) 16.10
Punitions: Landry, McCormack, Simpson, Morin, Baker.

Deuxième période

3—Charlottetown, Steele.
(Williams) 15.08
Punitions: Simpson et Stewart.

Troisième période

4—Charlottetown, Stewart. 2.14
5—Charlottetown, Whitlock.
(Stewart) 3.22
6—Charlottetown, Simpson. 4.00
7—Charlottetown, Stewart.
(Currie) 10.00
8—Charlottetown, Stewart. 16.31
9—Crane, Morin.
(Griffin) 18.32
Punitions: Williams, Simpson, Reeves.

LA BALLE MOLLE

Le club de balle molle Westmount, au cours d'une assemblée dernière, a élu les officiers du club, et voici les noms de ceux qui ont été élus: M. Brophy, président honoraire; E. Roy, vice-président honoraire; Ernest Andair, président; Emile Verdun, gérant et Philippe Cardinal, capitaine. La direction du club espère balayer tout, cette saison et avec la brillante équipe que possède le gérant Verdun, ceci n'est pas chose impossible. Le club s'est assuré les services de brillants joueurs qui sauront certainement aider efficacement les étoiles de l'an dernier.

INSISTEZ

pour avoir les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

Le Gardien Vigilant

TRoubles SEXUELS

AFFections du SANG ET DE LA PEAU

MALADIES VENERIENNES

J.M.E. PREVOST

Consultations et traitements

2400 rue Hutchison, P.L. 412

McGILL CHANGE SON ALIGNEMENT AU DERNIER MATCH

BELL REMPLACE ROBERTSON BLESSE PAR WIGLE — ELIE VA A L'AVANT

Les arbitres restent les mêmes bien que Duke McCurry soit en charge du jeu — Le premier but, si McGill l'obtient, peut changer les choses en un clin d'oeil

Dans un effort suprême pour tenter de reprendre contre les Hawks de Moncton, ce soir, le déficit de deux buts qui les confronte, et pour continuer, s'il est possible à la conquête de la coupe Allan, les étudiants entreprendront dans la lutte avec un alignement quelque peu différent de celui qui a été défilé 3-1 mercredi.

Bobby Bell, l'instructeur des étudiants, confiant quand même de reprendre la supériorité ce soir, grâce à l'une de ces saillies qui ont fait le succès de ses protégés toute la saison, a dû porter Tommy Robertson, son ailier droit, à la liste des écopés et le remplacer dans l'alignement par Freddie Wigle, l'intermédiaire qui est sauté dans la brèche au cours de la série contre Canadiens la semaine dernière.

A l'aile droite, pour succéder Ken Farmer, Bell enverra Jean-Paul Elie qui a alterné entre la ligne d'attaque et la défense toute la saison. Elie jouera avec Shaughnessy et Crutchfield tandis que McGill, Farmer et Farquharson formeront le premier trio offensif.

Un déficit de deux buts n'est pas tel que les étudiants doivent s'en décourager, surtout après la manière dont ils ont accumulé les points au cours de la saison. Qu'ils comptent les premiers ce soir et Moncton devra jouer de façon bien différente à mercredi pour les tenir en respect. Hugh Farquharson et Nels Crutchfield, inférieurs à eux-mêmes mercredi, seront en meilleure condition tandis qu'avec Elie à l'avant, Jimmy Foster aura un lancer redoutable de plus à arrêter.

Jack Duggan et Duke McCurry, les arbitres de mercredi, seront encore en charge. Frank Greenleaf qui a entendu les protestations de la Q.A.H.A. après le premier match et encore hier, n'a pas voulu faire de changement bien qu'il ait admis que les décisions avaient plusieurs fois été erronées. Il a toutefois confié la charge d'arbitre-chef à McCurry qui, plus expérimenté, saura probablement conduire le jeu avec une main plus juste.

L'alignement ce soir au Forum

MONCTON	McGILL
1—Foster..... buts	Powers..... 1
2—Gill..... défenses	Meiklejohn..... 8
3—Burrage..... défenses	Hall..... 9
4—Miller..... centres	Farquharson..... 3
10—McManus..... ailes	Farmer..... 1
6—Connelly..... aile	Elie..... 10
Subs. Moncton: 5—Irvine; 7—James; 8—McDonald; 9—Webster.	
Subs. McGill: 2—Crutchfield; 5—Shaughnessy; 7—McGill; 11—Wigle.	
Arbitres: McCurry et Duggan.	

Fort Williams vs les Dynamiters

Winnipeg, 22. — Fort Williams a été battu, ce soir, par les Monarchs de Winnipeg qui ont gagné par 5 à 4, mais ils remportent cependant la série de deux matchs total à compter par le score de 10 à 7. Ils rencontreront maintenant les Dynamiters de Kimberley pour la finale du championnat senior de l'Ouest du Canada. Cette finale sera disputée samedi et lundi prochain.

A DETROIT PAR 5 A 1 DEVANT 500 PERSONNES

Détroit, 22. — Une petite foule d'à peine cinq cents personnes a été témoin de la victoire de 5 à 1 que les Olympiques de Détroit ont remportée ce soir sur les Stars de Syracuse pour continuer leur marche triomphale vers le championnat de la ligue de hockey internationale. 500 personnes est la plus petite foule attirée cette année à Détroit.

Syracuse: but, Rouch; déf. Hughes, Bellemere; centre, Neville; ailes, Downey, Martin. Subs.: Rennie, Carr, Darragh, Markie, Miller, Schriener, Huggins, Hergert.

Détroit: but, Cox, déf. Foster, Robertson; centre Cook; ailes Cooper, Massecar. Subs.: Drouillard, Nickarz, Mitchell, Marker, Saunders, Carrigan, Moffatt, Lederman.

Arbitres: Jamieson et Starkings.

Première période

1—Détroit, Marker..... 5.27
2—Détroit, Drouillard
(Mitchell)..... 8.50
Aucune punition.

Deuxième période

3—Détroit, Robertson
(Marker et Foster)..... 6.50
Punitions: Saunders, Cook, Bellemere, Markie.

Troisième période

4—Détroit, Moffatt (Robertson) 6.25
5—Syracuse, Hughes (Carr) .. 11.15
6—Détroit, Moffatt (Carrigan) 16.57
Punitions: Moffatt, Bellemere.

"Surproduction"

Il est possible d'exagérer à un moment donné la production d'un simple produit de façon à causer l'effondrement des prix. "Il ne serait pas possible, a dit M. A. B. Genung, du Bureau de l'économie agricole des Etats-Unis, à la Conférence mondiale du grain, pour l'univers de faire en même temps une surproduction de tous les produits de façon à réduire simultanément et partout le pouvoir d'achat des hommes. Le monde ne l'a jamais fait. Les statistiques de la production physique montrent que l'effondrement des prix des produits n'a pas été dû à une surproduction générale."

PARKIN, LEVLUCK, BULL TEXAS ET CAROCHIA AU SAINT-MICHEL CE SOIR

C'est ce soir, que la direction du St-Michel, 2376 Iberville, présente un programme de lutte qui saura satisfaire les plus difficiles.

La finale mettra en présence Tony Parkin et Shura Levluck, qui veulent tous deux conquérir le championnat Ukrainien (des poids lourds).

Le champion italien, John Carochia, devra conserver son sang-froid, dans la semi-finale pour vaincre Bull Texas qui a l'avantage du poids et qui ne craint pas d'user de tactiques déloyales.

Buck Jones, qui a su s'assurer la confiance du public, aura à supporter les attaques de Bob Steel, de Verdun, dans le 30 minutes.

Joe Luthor sera opposé au polonais Victor Donsko, dans la préliminaire de 20 min. R. Guérin et H. Mallard, dans le 15 min., feront l'ouverture du programme.

Les tramways Hochelaga et Frontenac conduisent directement à cette salle moderne.

Plébiscite relatif à l'aqueduc de la ville de Montréal

La condition posée par Québec à l'autorisation d'un emprunt de \$3,000,000

L'éclairage des rues

Québec, 22. (Du correspondant parlementaire du Canada) — La ville de Montréal a obtenu cet avant-midi, au Comité des bills privés, la permission d'emprunter \$3,000,000 pour compléter et améliorer son système d'aqueduc, en construisant une usine d'énergie électrique. Mais elle devra, au préalable, faire approuver cet emprunt par les contribuables, c'est-à-dire par les électeurs-propriétaires. Cela ne s'est pas fait sans discussion, bien au contraire, et Me Charles Laurendeau a dû faire un exposé complet de l'histoire du système d'aqueduc de Montréal. Depuis 1909, la Ville a emprunté des sommes considérables pour ce système; en fait, jusqu'ici ces emprunts s'élevaient à \$9,000,000. On a voulu faire en sorte que Montréal puisse se suffire à elle-même et, au surplus, il sera un jour possible de produire de l'électricité. Me Laurendeau ne croyait pas que cet emprunt dut être soumis à l'approbation des propriétaires, puisque aussi bien les sommes empruntées pour cette même fin n'ont pas été, au préalable, votées par les contribuables.

Par cet emprunt, a expliqué Me Laurendeau, la ville pourra réaliser de grandes économies. Quant à M. Maurice Gabias, président du Comité exécutif, il a fait savoir au Comité que la Ville paie en moyenne \$700,000 par année à la Montreal Light Heat and Power. M. Maurice Duplessis a alors parlé des économies considérables que l'on pourrait faire en n'ayant pas recours à cette compagnie.

L'honorable M. Taschereau, pour sa part, a simplement exprimé l'avis que l'emprunt devrait être approuvé par les propriétaires. Et l'honorable T.-D. Bouchard a déclaré que les Montréalais seraient probablement en faveur de la municipalisation de l'électricité et, qu'en tout cas, la Ville pourrait avoir sa propre usine pour fins municipales.

***Que de souvenirs se précisent quand vous déchirez une à une les lettres d'amour qui datent de plusieurs années!

***Nous souhaiterions un bon livre contre toute noblesse en décon-



Trente-cinq gagnants du Québec à la loterie Army and Navy sur le G. National

Plus de trois cent mille dollars, la somme totale de la loterie Army and Navy sur le Grand National, sera divisée en prix variant entre \$30,000 et quelques centaines de dollars selon le résultat de l'épreuve importante qui se dispute en Angleterre aujourd'hui.

Plusieurs habitants de la province de Québec ont la chance de remporter le premier prix qui sera de \$30,000; le second est de plus de \$20,000, le troisième de plus de \$10,000 et le quatrième de plus de \$5,000.

En plus de la liste des détenteurs de chevaux, dans la province, vingt-sept autres se partageront les prix réduits tandis qu'en Ontario trois billets sont sur des chevaux assurés d'être du départ.

Voici là où la veine a désigné des porteurs de chevaux partants, dans la province de Québec:

Cet après-midi les gagnants comptent leur bonne fortune par le télégramme habituel de confirmation. Sur l'horus Jack, l'un des favoris, un billet est détenu à St-Laurent, tandis que sur Trocadero, un billet est détenu à St. Agapit et un autre à Jambéen Lair.

Un résident de Verdun détient le billet tiré sur les chances de Libourg tandis que sur Lone Eagle la chance a favorisé un montrealais.

A Montmorency Falls la veine a désigné un porteur dont le cheval est Kilbuck tandis que le porteur de Master Orange habite les Trois-Rivières. A Montréal encore un heureux gagnant détient le billet sur Really True.

Godwin prend une facile décision

Daytona, Floride, 22.—Bob Godwin d'Adel, Georgie, boxeur poids mi-lourd l'a emporté facilement, ce soir, sur Johnny Risko de Cleveland. Godwin l'a emporté sur décision unanime.

CRONIN ASSURE DE LA REVANCHE POUR SENATEURS

Son puissant alignement de l'an dernier revient au complet avec de jeunes recrues qui promettent

(Ceci est un autre d'une série d'articles sur les alignements des différents clubs de baseball des ligues majeures pour la prochaine saison.)

Par Ralph WHEATLEY (Rédacteur sportif, Presse Associée)

Biloxi, 22.—Après avoir échoué au port à la fin de la dernière saison devant la menace des Giants de New York, les Sénateurs de Washington ont l'intention de tout balayer sur leur passage, cet été, et de se rendre jusqu'au championnat mondial.

Le gérant étoile Joe Cronin des gars de la Capitale a déclaré, aujourd'hui, que l'alignement du club se composait de la plus parfaite combinaison de joueurs qu'une équipe de baseball peut souhaiter et il ne se vante peut-être pas.

Toute l'équipe se ressent encore de sa défaite aux mains des Giants à la dernière Série Mondiale, qu'aurait du leur appartenir de droit.

Assurés du succès

Au camp d'entraînement de Biloxi, du plus petit jusqu'au plus grand, tous les équipiers sont assurés du prochain championnat et les exercices d'entraînement marchent rondement. Chacun voit bien que la lutte sera plus dure mais personne ne craint la bataille ou le doute de l'issue.

Cronin est le plus heureux gérant de tout le circuit. Tous ses réguliers sont au camp et se montrent en excellente condition pendant qu'une bande de jeunes recrues fait son possible et ambitieuse d'arriver un jour à la perfection de ses aînés. Chacun veut être prêt et à la hauteur si un plus vieux montre quelque signe de faiblesse.

Cecil Travis domine

Parmi les recrues, la plus remarquable est sans doute le jeune fermier de 20 ans, Cecil Travis, qui se révèle à tous les joueurs et qui inquiète fort Ossie Bluege pour sa position au troisième but.

Bien que le vétéran de 33 ans soit encore fort efficace, Ossie Bluege remarque sinon avec appréhension au moins sans joie les qualités de

5¢

CIGARES WHITE OWL

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED—MONTREAL

Travis qui attrape à tour de bras les lanceurs se succédant au monticule durant l'entraînement. Bluege commencera évidemment la saison à son poste régulier mais il devra fournir son meilleur s'il ne veut pas se voir supplanter par Travis.

L'extérieur solide

L'extérieur est aussi solide que jamais comme les puissants Manush, Shulte, et Stone sont à leur poste, fringants comme des caïales sauvages. L'intérieur sera aussi efficace protégé par Kihel, Cronin, Bluege et Travis comme substitut dans les moments critiques.

Au monticule, l'on retrouvera Crowder, Stewart, Wearer et Whitehill, le plus fameux lanceur de relève du circuit.

A côté de ce dangereux quatuor, l'on verra des jeunes, ambitieux et habiles, comme Ed Linke, une merveille à 22 ans, et autres.

Le receveur de relève Cliff Bolton, qui n'a pas voulu signer le contrat offert par les Sénateurs, est encore en grève. Il a signifié aux champions de l'Amérique qu'il aimait mieux ouvrir un commerce d'épicerie que d'accepter les offres du club. Apparemment le club est content de cette nouvelle vocation de Bolton car il ne recherche en rien de lui faire changer d'avis.

Dundee se rallie et bat Al McCoy

Boston, 22.—Vince Dundee a remporté, ce soir, une décision unanime sur le jeune Al McCoy de Waterville après un combat de dix rounds. Le champion a été malmené durant les trois premiers rounds mais il s'est repris avec avantage dans les autres.

LA PLUS GRANDE VENTE DES GINS GENEVA AU CANADA

Distiller un gin supérieur est un art difficile...

Le maison Melchers pratique cet art depuis plus de 35 ans. Elle a maîtrisé la technique délicate de la rectification quadruple. Elle sait vieillir son produit longuement et à point.

Chaque goutte du gin Melchers Croix d'Or révèle le tour de main du maître-distillateur.

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

LE GIN CANADIEN GENEVA AUTHENTIQUE

10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — MONTREAL ET BERTHIERVILLE

LES RECORDS NE TIENNENT PAS A TROPICAL PARK

COUGGI EGALISE PUIS ABASSE LE 6 FURLONGS. PORTER ABSENT

Litzenberger abaisse le record du mille et un seizième à bord de Sabula — Trois pour Couggi

Excellent rendements Tropical Park, 22. — Les records de piste ont été égalisés puis brisés de nouveau, cet après-midi, à la piste Tropical Park pendant que le petit jockey Sylvio Couggi s'accrochait une grande partie de ces faits d'armes.

Assisté après avoir mené l'outsider Crotte au Pot à la victoire à la troisième pour égaliser le record de piste à six furlongs en parcourant la distance en un temps rapide de 1.10 2-5 le rapide italien a remporté la vedette à bord de Clotho de C.V. Whitney pour briser le record de Zorana en courant les six furlongs en 1.10 exactement.

Cet événement principal, le handicap Zania, a attiré un bon peloton comme Couggi y gagnait sa troisième victoire de l'après-midi.

Clotho a subitement retrouvé son ancienne forme sous l'habile conduite de Couggi. Le fils de St. Germans, battu à plusieurs reprises avant aujourd'hui, est parti de l'arrière à l'événement principal pour terminer une ruée étonnante, battre North Mill de G. Riley par une longueur, et rapporter un joli rendement de \$28.50 à ses partisans.

Miner Myerson de la ferme de G.W. Ogil, que les parieurs avaient grandement favorisé s'est classé en troisième position.

Earl Porter absent En l'absence d'Earl Porter, les amateurs ont favorisé les autres jockeys les plus réputés mais c'est Couggi qui a dominé aujourd'hui. Dès la première course, il s'est assuré la victoire à bord de Mae Sweep qui s'est classée en tête avec une avance d'une bonne longueur et demie. Suspicious, Happy Scot et Djonette se sont classés ensuite en deuxième, troisième et quatrième position respectivement tous séparés par un nez à peine.

A la course des Juvéniles, l'inépète apprenti E. Yowell a campé la victoire du grand favori, Canobie Lake qui s'est cependant classé en deuxième position. C'est Polly Rita qui a remporté la victoire pendant que Heros Lady se classait troisième.

\$43.30 pour \$2.00 Crotte au Pot que J.-E. Widener veut de vendre à la ferme de W.-I. Newmach, est arrivé en tête de piste de six furlongs sous l'habile conduite de Couggi, a rapporté un fort rendement de \$43.30 aux détenteurs de billets de deux dollars. Pendant ce temps là, Bartering Kate, le favori, prenait la deuxième position, une tête en arrière. Elle était suivie par Hernandez.

Un autre record de piste a été abasissé à la cinquième course, lorsque Sabula de J.-E. Smallman, conduit par Litzenberger, a couru le mille et un seizième en un temps de 1.43 exactement, soit trois cinquièmes de seconde mieux que le record établi à la première matinée du meeting par Big Beau. Cette fille de Macaw, qui a rapporté un rendement de \$7.40 à ses partisans, a battu Live One et Jamison sans grande difficulté.

LES QUILLES

Le tournoi annuel des grosses quilles ce soir au Amherst

L'annonce du tournoi annuel de l'Association des Quilleurs de Montréal réjouit toute la gent sportive de la métropole et des environs.

Ce soir, ce quatrième grand tournoi annuel de grosses quilles s'ouvrira aux allées Amherst, 1098 Ste-Catherine Est.

Son honneur le Maire Rinfret a été invité à y venir faire l'ouverture officielle. Une pléiade de sportsmen seront également présents, mentionnés : MM. J. Cattarinich, Leo Dandurand, J. Strachan, Cecil Hart, le reine des sports Melle J. Morin, MM. Jules Audy, Oscar Benoit, Gillespie, Knox, Lessor, Nap. Dorval, C. Therrien, V. Chantelais, Bat. Dupré, Henry Besnars, les meilleurs quilleurs de Montréal et nombre d'autres personnalités sportives. Le programme d'ouverture mettra aux prises les différentes équipes de la section "booster".

A 8 heures : Red Diamond, les Terribles Turcs, les Reverses Green, les Braves, les Bijoutiers et les Garçons de Variété.

A 10 heures : les Leaders, les Habitants, les Rois, les Chauffeurs, les Old Timers et les Stickers.

RADIOTRONS MARCONI RVC SONT EN VENTE PARTOUT

Toutes les pistes du continent Le Turfman Tous les renseignements chaque matin

LES INSCRITS

HOT SPRINGS Première course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 4 furlongs. — Merce Satin 116; Lady Dista 115; Emma G. 114; Eric T. 114; Della Beach 113; Jimmy N. 113; Ybor City 113; Chortle 112; Hervala 112. Deuxième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Judge, Dixon 111; Monnie 108; Disapproved 114; U-Lette 107; Just Mrs. 108; Vicki 104; Corada 98; Chas. 98; Princesa Zeida 103; Commissioner Kennedy 111; Black Darling 113; All Play 104; Miss Avondale 108; Goochie 118; Sekura 113. Troisième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Ocean 105; Little Patriot 105; Just Mrs. 108; Vicki 104; Corada 98; Chas. 98; Princesa Zeida 103; Commissioner Kennedy 111; Black Darling 113; All Play 104; Miss Avondale 108; Goochie 118; Sekura 113. Quatrième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — Lawyer 118; Adrian 118; Thersaya 118; Mueller 118; Lago 118; Rendezvous 118; Princeton 112; Jack Howe 118; Symbol Star 118; Tullie Young 118; Gurgler 118; Bull 118; Hyde 111. Cinquième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Proford 118; Blind Chatter 101; Sorry Arg 98; Lion Hearted 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118; Umbrian Princess 106; Wild Transit 96; Nublet 103; The Dipper 112; Radio Service 101; Miss Cora 112; Larrier Lady 111; Sistrème course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — Miss Adele 104; Row 117; Morocco 118; Cabatina 114; Cappoulin 104; Lady Messenger 102; Sanny Bob 111; Athens 104; Clowinsh 114; Hyde 111. Septième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Grecian King 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118; Indian Boy 112; Vagabond 114; Dunce Boy 109; Athol 112; Dododie 112. Huitième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — War Duet 104; Lagumia 111; Larrier Lady 111; Extra Man 111; Marcella Agnes 104; Thistle Tom 118; Purple Robe 104; Clowinsh 114; Hyde 111. Temps clair, piste rapide.

HOUSTON Première course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Jewell 107; Tee Dee Ruth 102; Chi Ku 107; Whelan 107; Garonon C. 111. Deuxième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 4 furlongs. — Chief's Banner 118; Terry Lass 104; Priddle 115; Half Day 118; King 118; Making Bubbles 118; Brookside 118; Merry Chatter 118; White Klein 107; King 118; Sae Terry 103; Captain Danger 103; Wayward Lad 110; King 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118. Troisième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — Lonny Wadson 108; Lequer 108; Terrier 104; Ruckey 107; Along 114; Zorana 104; Trombone 104. Cinquième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Agartay 103; Day Servant 99. Sixième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Lone Knight 102; Slimaway 101; Cooching 104; Minnie 101; Campaigna 104; Dr. Kaiser 104; Sae Terry 103; Captain Danger 103; Wayward Lad 110; King 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118. Septième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — Royal 104; Representative 104; Uluru 107; Scimitar 104; Pono 107; Caladon 104; Hildesheim 104; M. G. 104; Theron 103; Solid American 99. Huitième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — Edith W. 104; Scrambled Eggs 110; Louise Hobson 104; Alanoza 113; Merry Bob 104; Reddy 104; Sae Terry 103; Captain Danger 103; Wayward Lad 110; King 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118. Neufième course, \$400 à réclamer, 4 ans et plus, 1-2 furlongs. — Granny's Trade 110; Fern 110; Fred Almy 110; Reddy 104; Sae Terry 103; Captain Danger 103; Wayward Lad 110; King 118; Jockeys 118; Gray-Grey 118. Dixième course, \$400 à réclamer, 3 ans et plus, 1-2 furlongs. — El Puma 110; Glibby's Choice 105; Lone Hand 112. Temps clair, piste rapide.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Victoria C. Tee Dee Ruth, Whoami. Deuxième course... Making Bubbles, Half Day, Brookside. Troisième course... Cold Check, Adobe Post, Le Bruyere. Quatrième course... Stroll Along, Zorana, Terrier. Cinquième course... Flickamaru, Gray Back, Secluded. Sixième course... The Trainer, Campaigna, Lon Knight. Septième course... Raccoon, Well Built, Caladon. Le meilleur — MINT DE MIE.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Eric T. Chortle, Merce Satin. Deuxième course... Comm Kennedy, Monnie, Miss Avondale. Troisième course... Little Patriot, Chinese Custom, Ada Marie. Quatrième course... Princeton, Butch, Mueller. Cinquième course... Nutlet, Lion Hearted, Judge Diranzo. Sixième course... Town Limit, Clowinsh, Sunny Bob. Septième course... Athol, Jessie Carey, Indian Boy. Huitième course... Civillag, Extra Man, Lavender Lady. Le meilleur — CIVOLLAG.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Deuxième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Troisième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Quatrième course... Polly Rita 113, S. Renick, 8.00, 3.10, 4.50. Cinquième course... Santa Cruz 113, L. Dronet, 8.20, 3.10, 4.50. Sixième course... Myrtle 113, E. Yowell, 1.40, 3.40. Septième course... King Laclaus, Djonette ont aussi couru. Huitième course... Mae Sweep 105, S. Couggi, 1.40, 3.40. Neufième course... Suspicious 110, E. Yowell, 1.40, 3.40. Dixième course... Energetic Boy, Pink Bunting, The King, Hasty Peter, King Laclaus, Djonette ont aussi couru.

Les choix de la journée

(Par PIERRE) TROPICAL PARK (Sur piste rapide) Première course... Vishnu, Mareve, Dornoch. Deuxième course... L'entrée de Migrator, Molly, Merry Bud. Troisième course... Bernie K., Tit Tat, Potion. Quatrième course... Fred Almy, Claremont, Style Corry. Cinquième course... Renewed, Islam, Fabius. Sixième course... Mint De Mie, Sequoia, Try Fair. Septième course... Just Fun, El Puma, Musing. Le meilleur — MINT DE MIE.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Vironica C. Tee Dee Ruth, Whoami. Deuxième course... Making Bubbles, Half Day, Brookside. Troisième course... Cold Check, Adobe Post, Le Bruyere. Quatrième course... Stroll Along, Zorana, Terrier. Cinquième course... Flickamaru, Gray Back, Secluded. Sixième course... The Trainer, Campaigna, Lon Knight. Septième course... Raccoon, Well Built, Caladon. Le meilleur — COLD CHECK.

HOUSTON (Sur piste rapide) Première course... Eric T. Chortle, Merce Satin. Deuxième course... Comm Kennedy, Monnie, Miss Avondale. Troisième course... Little Patriot, Chinese Custom, Ada Marie. Quatrième course... Princeton, Butch, Mueller. Cinquième course... Nutlet, Lion Hearted, Judge Diranzo. Sixième course... Town Limit, Clowinsh, Sunny Bob. Septième course... Athol, Jessie Carey, Indian Boy. Huitième course... Civillag, Extra Man, Lavender Lady. Le meilleur — CIVOLLAG.

GOLDEN MILLER ET REALLY TRUE COTES A 19-2 ET 21-2 POUR LE GRAND NATIONAL — LES LOTERIES

Quarante-huit convois spéciaux à part des trains réguliers amènent les turfmen à Aintree de toutes les parties des îles britanniques — Beaucoup d'américains

Aintree, Angleterre, 22. — La faveur des parieurs pour le favori Golden Miller s'est encore accentuée, aujourd'hui, comme les visiteurs affluents à Liverpool pour assister au quatre-vingt-seizième steeplechase Grand National, qui sera disputé demain sur une distance de quatre milles et 856 verges, entrecoupés de haies, de clôtures et de ruisseaux. Quarante-huit convois spéciaux ainsi que les nombreux convois réguliers de tous les points des îles britanniques ont commencé à amener les turfmen aujourd'hui.

Le retrait de Francolino a descendu à 32 exactement le nombre des concurrents pour le célèbre événement du turf anglais, qui se dispute sur la piste la plus difficile du monde entier. Celui qui remportera la victoire après avoir traversé avec succès les 32 obstacles du parcours s'émerra la joie et la richesse comme les détenteurs de billets gagnants des loteries des Hôpitaux Irlandais dépendent des succès probables des différents coursiers pour décrocher les gros lots.

Golden Miller, 19-2 La dernière publication des cotes des différents coursiers qui participeront à la course demain, montre que Golden Miller devient de plus en plus favorisé comme les commissaires de pari n'offrent plus que 19 pour 2 sur le pur sang de Mademoiselle Dorothy Paget.

Le deuxième favori est Really True du Major Noel Furlong qui tentera lui-même sa cavale dans une tentative de remporter la riche bourse de \$50,000.00 qui sera offerte au vainqueur. Les parieurs obtiennent 21 pour 2 sur ce coursier. Delaneige, qui était favori avec Golden Miller jusqu'à sa défaite récente au Gold Cup Cheltenham, est coté à 100-8 avec Ready Cash.

Les Américains Plusieurs milliers d'américains assisteront à l'événement pour parier sur les cinq chevaux des Etats-Unis qui sont inscrits pour demain. Le célèbre turfman Hay Whitney est arrivé aujourd'hui en avion avec un fort contingent de compatriotes. Parmi les coursiers des Etats-Unis, celui qui attire la plus grande faveur est Thomond II de la ferme de J. H. Whitney. Il n'est pas d'une grande rapidité mais il saute avec sûreté et aura bien moins de difficulté avec les obstacles que ses rivaux.

Thomond II courra sous une charge de 172 livres tandis que le favori Golden Miller devra supporter 170 seulement. Le vétéran Gregnialch courra sous la plus forte charge soit 175. Gregnialch a déjà gagné cette importante vedette. Le seul autre coursier qui y prendra part demain est Forbra de W. Parsonage. Kellsboro Jack qui a gagné l'année dernière après la chute malencontreuse du favori, ne courra pas cette année. Son propriétaire, Mme Ambrose Clark, est satisfaite des efforts de son pur sang et l'a mis à la retraite.

LES COLLEGIAN BOYS La direction du club Collegian Boys tient à annoncer à tous ses nombreux amis que c'est dimanche le 20 mai 1934 qu'aura lieu le septième grand bal annuel du club à la magnifique salle Rialto, située au numéro 5711 ave du Parc. M. S. Carlos est en charge de ce gala assisté de M. R. Desrochers, c'est au cours de ce gala que l'association fera le choix de sa Reine. Dix inscriptions ont été reçues jusqu'à date: Miles Yvette, Gonella, Yvonne Tremblay, Berthe Durand, Yvette Leduc, Jeannette Clément, Yvette Hotte, Lucille Hamelin, Irène Lévesque, Blanche Greenshield, Jeanne Brunette. Toute jeune fille qui désire prendre part à ce concours de popularité devra s'adresser à M. S. Carlos, Frontenac 7701 ou à M. R. Desrochers, Marquette 0458.

LES RESULTATS HOUSTON

Première course, 5 furlongs. — 1er Baldy 104, L. Humphries, 5.30, 3.30, 3.00. 2e My Phil 104, Bouche, 5.30, 4.40, 3.00. 3e Fates Fanny 115, H. Bogur, 11.00. Temps 1.02. Dot Dash, Pretty Peg, Donno, Trouthfarer, Gold Reaper, Mont Mary, Brown Slippers, Little Prince, Chief's Lady ont aussi couru. Deuxième course, 5 1-2 furlongs. — 1er Deener 110, A. Pascuma, 7.30, 3.50, 3.00. 2e Wine Nat 109, O. Harbord,

RADIO-COUPON

Vendredi, 23 mars
Articles d'intérêt

Music Appreciation Hour
Par CFCF ce soir à 11 h. Walter Damrosch, éminent chef d'orchestre américain...

La symphonie de Beethoven
Par CFCF ce soir à 8 h. 30. Un concert de grand intérêt donné par cette célèbre organisation...

L'heure provinciale
Par CRAC ce soir à 8 h. Programme de poésie et de musique symphonique...

Concert Cités Service
Par WEAF ce soir à 8 h. Voici un concert hebdomadaire qui en plus de comporter les meilleurs artistes...

Détails de la journée
A CKAC
7 h. 45: Marches populaires; 8 h.: Programme Schirriff; 8 h. 15: Entre vous et moi...

Souhaits de Pâques par le télégraphe

La popularité toujours croissante de l'envoi de vœux de Pâques par télégraphe a incité le Canadian National et le Canadian Pacific à conclure des arrangements...

Pour la commodité des personnes qui désirent envoyer des messages de souhaits de Pâques les deux compagnies ont publié un livret de messages...

Comme par les années passées les compagnies de télégraphes du Canadian National et du Canadian Pacific coopèrent avec la Florist Telegraph Delivery Association...

Les brise-glace
La navigation transatlantique sur le fleuve Saint-Laurent ne commencera officiellement en 1934, qu'au mois de mai...

LA NAVIGATION SUR LA SCENE PROVINCIALE

Le port n'ouvrira officiellement que vers le 1er de mai

Les compagnies de navigation décident de détourner leurs navires vers Halifax

La Commission du Port a reçu hier après-midi un grand nombre de télégrammes de plusieurs agents, consignataires et armateurs...

Comme personne ne peut encore prédire quel sera l'état du fleuve et du golfe à cette date, et que, à l'heure actuelle, la glace continue de se former en couches épaisses...

Le "N.B. McLean" à Montréal
Le brise-glace "N.B. McLean" du ministère de la Marine, est arrivé hier soir à trois quarts de mille en aval du quai de la Pointe-aux-Trembles...

Après les indications recueillies dans les milieux maritimes et aussi d'après les sondages effectués dans la glace, le brise-glace aura une rude tâche pour se rendre jusqu'au quai Victoria...

Le "N.B. McLean" est commandé par le capitaine Balcolm. Le "Saurer", qui travaille avec lui à la libération du chenal, se trouve actuellement sur le lac Saint-Pierre...

Une innovation au Conseil central des Syndicats ouvriers

Le Syndicat des ouvriers du vêtement entreprend une campagne de recrutement

Les délégués des syndicats ouvriers à la réunion, ce soir, du Conseil central des Syndicats catholiques, seront probablement appelés à sanctionner une innovation...

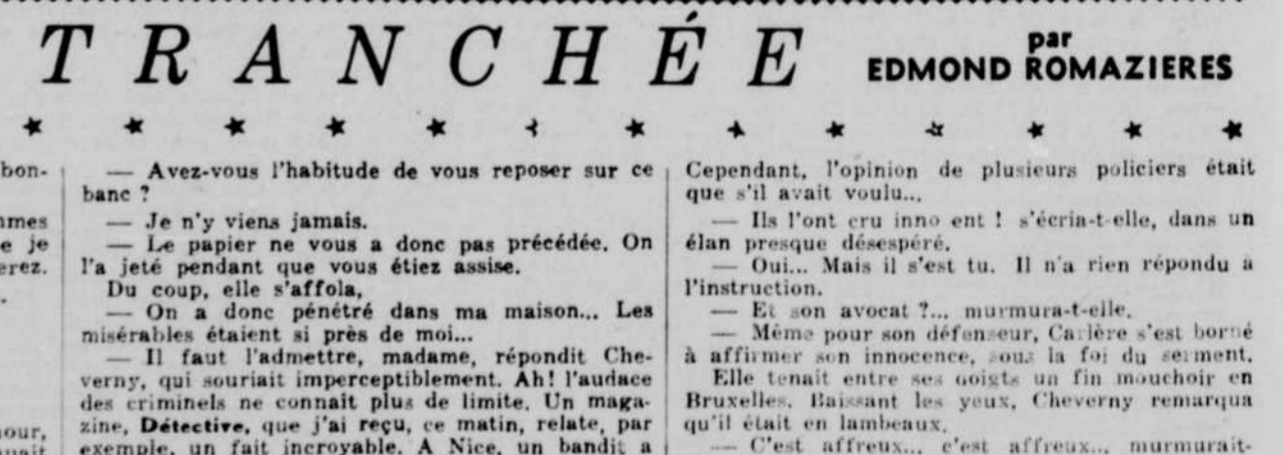
Comme tous les membres du comité exécutif suivent ponctuellement les réunions du cercle d'études, l'assistance aux réunions du comité exécutif pourra être plus nombreuse.

Le Syndicat catholique de l'industrie du vêtement existe depuis plusieurs années, mais il s'est contenté, jusqu'à présent, d'un champ d'action assez limité.

On y exposera le programme que l'on prétend réaliser. On répondra à toutes demandes d'informations relatives à l'"incorporation" des associations professionnelles et à l'extension juridique du contrat de travail.

Le Syndicat des ouvriers de la cordonnerie tient ce soir une assemblée ouverte à tous les tailleurs de cuir, de fourrures et de coton.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Wilfrid Lajeunesse, née Emma Dagenais, décédée hier matin à son domicile, 245 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont.



M. Laurent Barré député de Rouville à l'Assemblée législative (Croux d'Arthur Lemay)

Epilogue d'une jolie romance!

Alice Cohen et Max Schwartz devaient se marier le 14 octobre, l'an dernier, mais pour une raison inconnue la fiancée ne se présenta pas...

Aujourd'hui Alice Cohen est la femme de celui qu'elle aime. Le soir de ses épousailles, elle s'était enfuie avec son dernier parce que ses parents refusaient de lui accorder leur consentement...

Dependant, l'opinion de plusieurs policiers était que s'il avait voulu... — Ils l'ont cru innocent! s'écria-t-elle, dans un élan presque désespéré...

LES SECRETS DE LA TÊTE TRANCHÉE

par EDMOND ROMAZIERES

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS: Pour un crime odieux perpétré à la Côte d'Azur, Carrière a été guillotiné. Un inconnu, qui se fait passer pour un savant bien connu, le professeur Pierre, a trouvé le moyen de faire parler le cadavre...

— Vous n'avez pas vu de la main gauche de la jeune fille, dit-il avec fermeté, je n'ai plus que votre image devant les yeux. Oh! Ne m'interrompez pas... Il faut que vous m'entendiez maintenant, jusqu'au bout. Je pouvais partir le mois passé pour Tokio, j'ai demandé à rester au Brésil. Je ne pouvais pas quitter le ciel où vous vivez. Je ne pouvais pas... Comprenez-vous pourquoi je vous défendrais? C'est parce que je vous veux à moi pour toujours... Je vous aime. A cause de vous, je ne veux plus quitter Rio.

— Anneville, balbutiait la jeune fille toute rose. — Mais si je ne devais pas espérer, je m'enfuirais. Car j'aurais peur de mon désespoir... Elle était transportée d'émoi et de radieux bonheur. N'est-ce pas le plus bel instant de la vie, celui où l'on écoute la déclaration d'amour? — Le jour où je vous ai aperçue pour la première fois, vous rappelez-vous?... C'était à une réception de Jockey. Vous aviez une robe blanche, si légère, avec des garnitures tricolores... aux couleurs de France. Je vous ai tournée à son propos un compliment sans doute bête. Vous m'avez répondu qu'elle était signée Cozelle. Je vous ai revue le lendemain, chez l'ambassadeur d'Italie. Je me rappelle si bien le petit salon où nous avons bavardé. — Dès le premier jour, j'ai su que je vous aimerais... Et je vous ai aimée, Graziella, de tout l'amour dont est capable un cœur loyal, une volonté profonde... Mais vous, avez-vous parfois pensé à moi? Ou votre cœur a-t-il parlé pour un autre... Elle baissa la tête et répondit, en un souffle: — Non... pas pour un autre...

— Le jeune homme était déjà agenouillé devant elle. — Est-ce vrai?... Puis-je croire vos paroles?... Elle se pencha vers lui. — J'espère en vous, murmura-t-elle. — Discret, l'ami argentin continuait à prendre des clichés. L'éternelle chanson se poursuivait. Avez-vous, serments, mots exquis du bonheur, musique de l'âme, il y en avait pour occuper les jeunes gens pendant des jours et des nuits...

Soudain, elle releva la tête. La honte du bonheur disparut de ses yeux. — Anneville, dit-elle lentement. Nous sommes en danger, maman et moi. C'est en vous que je place ma confiance. C'est vous qui nous sauvez. — Ou j'y mourrai, prononça-t-il fermement.

— Avez-vous l'habitude de vous reposer sur ce banc? — Je n'y viens jamais. — Le papier ne vous a donc pas précédée. On l'a jeté pendant que vous étiez assise. Du coup, elle s'affola. — On a donc pénétré dans ma maison... Les misérables étaient si près de moi... — Il faut l'admettre, madame, répondit Cheverny, qui souriait imperceptiblement. Ah! l'audace des criminels ne connaît plus de limite. Un magazine, Détective, que j'ai reçu, ce matin, relate, par exemple, un fait incroyable. A Nice, un bandit a osé prendre la personnalité d'un professeur de la Faculté de médecine de Paris, après avoir volé les instruments nouveaux inventés par ce savant. Il s'agissait de recueillir des paroles sur la bouche d'un quillonné... Après la décapitation... Vous me comprenez bien? Faire parler, pendant une seconde, la tête tranchée. Le professeur avait souvent suggéré cette expérience possible. Un malfaiteur, au nez et à la barbe de la police, l'a faite à sa place. Il avait tiré de sa poche un grand journal aux illustrations en sépia: — Voyez le titre, repréna-t-il. Dépliant le périodique, il lisait: "L'exécution de Carrière, un imposteur prend la place du professeur Pierre. Il s'échappe sans être démasqué."

LA FEMME A LA PAGE

CHRONIQUE

Souvenir fleuri

L'HIVER est un terrible bonhomme qui a le sens de l'humour. Le jour où, le printemps l'a définitivement détrôné, il s'est amusé à le saupoudrer de neige et il a posé son doigt glacé sur le thermomètre pour se donner le plaisir de le faire baisser d'un cran.

Au milieu du jardin, nous les avons groupées en un énorme massif, pour merveilleuse ou chacun, selon ses goûts élitait une souveraine. Il y avait la "Reine des Neiges", si blanche qu'elle semble pétrie du plus pur kaolin, la "France", rose nacrée, la "Gloire de Dijon", jaune comme l'or natif, la "Jaquemotte", rouge et semblable à de jeunes lèvres; la superbe "Pie IX" aux pétales touffus et violacés, à la floraison de miracle, marié à la vigne et aux cassis, un rosier de fleurs au parfum de ses fleurs, roses, fraîches et sans prétention.

M. Victor Doré expose quelques problèmes pédagogiques à la Fédération des instituteurs. Les instituteurs laïcs doivent, pour être acceptés, être pleinement qualifiés. Le nombre de demandes d'emploi excédant toujours de beaucoup l'offre de situations, il a fallu instituer des concours qui permettent non seulement de faire une élimination adéquate, mais de donner aux enfants les meilleurs professeurs possibles.

M. Victor Doré expose quelques problèmes pédagogiques à la Fédération des instituteurs. Les instituteurs laïcs doivent, pour être acceptés, être pleinement qualifiés. Le nombre de demandes d'emploi excédant toujours de beaucoup l'offre de situations, il a fallu instituer des concours qui permettent non seulement de faire une élimination adéquate, mais de donner aux enfants les meilleurs professeurs possibles.

LA MODE
On en entend énormément de la fantaisie de blanc pour le décalé des tailleurs de soie. Une jaquette de crêpe de Chine noir sera, par exemple, ouverte sur un gilet plissé en chine blanc, le haut du gilet se rabattant sur une collette plissée en chine blanc sur l'encolure de la jaquette; les manches de ce même vêtement seront trois-quarts, avec plissement blanc au bord. Souvent, au lieu d'un plastron plissé, c'est une écharpe de chine blanc qui est chargée de donner une note de fraîcheur et de clarté au tailleur; l'écharpe est alors disposée de telle manière que les pans croisés glissent dans des ouvertures ménagées sous les revers de la jaquette, formant un gracieux mouvement devant.

LE FAVORI



Un petit ensemble à jaquette cardigan agrémenté d'une blouse claire demeure le favori des amies de la simplicité

MONDANITÉS

Mme Aline Gauthier-Charlebois, Mlle Marguerite Lemieux et MM. R. et Allan Harrison sont chargés du dessin des costumes et des affiches de publicité du grand "Bal de l'Opéra", qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le jeudi 5 avril, sous les auspices de la "Canadian Opera Company".

Mme A. F. Baillie donnera une soirée-dansante, au Hunt-Club, le jeudi, 5 avril, en l'honneur de sa fille, Sonia et de son fils John.

Mlle Fernande Bonin donnera un shower d'ustensiles de cuisine, le mardi 3 avril, en l'honneur de Mlle Claire Durand, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle Cecile Bernard, de Winnipeg, a passé quelque temps à Sherbrooke, l'invitée de Mlle Martha Rioux.

M. Charles Lanctot, de Québec, a fait un séjour en ville à l'occasion du baptême de sa petite-fille, enfant de M. et de Mme Guy Lanctot.

M. J. E. Trotter, de Québec, est arrivé en ville, où Mme Trotter le rejoindra en fin de semaine. M. et Mme Trotter demeureront désormais à Montréal.

Le surmenage doit être vaincu par le repos

Il apparaît de plus en plus que la femme, obligée par sa situation de gagner sa vie, fournit un effort supérieur à celui de l'homme. En plus des travaux auxquels elle se livre, il lui faut vaquer à certains soins du ménage, faire son lit, préparer les repas, s'occuper du rangement, du linge ou de la confection de ses robes.

Tandis que, pour ceux-ci, l'heure de la sortie du bureau ou de l'atelier marque le moment du repos et de la détente, elle indique pour l'ouvrière et la mère de famille un ordre nouveau d'occupations qui absorbent presque toutes les heures de liberté.

Cette succession ininterrompue de travaux conduit vite à la fatigue. A l'heure actuelle, les tragédies de la vie se produisent souvent où, peut-être, on les attendait le moins. Elles se jouent sous nos yeux, dans l'existence de bien des époux et des mères, au sein de nos grandes villes.

Le résultat de cet état de choses ? Il est résumé dans la statistique médicale qui nous apprend que le nombre des tuberculeuses augmente, de même que le nombre des femmes atteintes de lésions, de pose abdominale, par suite de la station debout prolongée, de même des femmes anémiques atteintes de troubles nerveux imputables au défaut de sommeil et à l'insuffisance des périodes de repos.

LA CUISINE

Orangeade A 2 tasses de jus d'orange et de jus de 2 citrons, ajoutez de l'eau et du sucre au goût. Passez dans une passoire et servez avec de la glace hachée.

Mettez 2 lbs de sucre gras dans un pot et deux onces d'acide tartarique; mélangez bien, puis cassez les blancs de 2 œufs dans un plat à part et battez-les. Mettez environ 1/2 tasse d'eau bouillante sur le sucre et l'acide et mélangez bien, et jetez-y les blancs d'œufs battus en les brassant, et versez-y graduellement ce qui reste de la pinte d'eau bouillante, en battant continuellement. Quand le mélange est presque froid parfumez avec environ 1/2 bouteille de vanille.

Les caprices du destin sont parfois tragiques... Une jeune fille de Belune devait se marier: les noces avaient été fixées pour un matin dans l'église de la petite ville. Tout était prêt; la veille, dans l'après-midi, une fête intime réunissait les fiancés.

Les personnes dont les noms suivent assisteront à la partie de cartes qui aura lieu le mercredi, 4 avril, au profit de l'Institution des Sourdes-Muettes, sous la présidence d'honneur de Mme Athanasie David; ce sont: Mmes G. McCarthy, Omer Desjardis, F. Ledue, Mlle Albina Bisson, Mmes Léon Mercier Gouin, J. J. Joubert, J. A. Leblanc, R. Pomy, J. A. Morin, Mlle Juliette Lesperance, Mmes Henri Lionais, Camille Granger, L. O. Loranger, F. Mayrand, Alfred Ledue, L. A. Grenier, Joseph Beaulac, Léo Pariseau, J. H. Labelle, A. A. Labrecque, Arthur Crovier, W. Marin, Alphonse Bélanger, L. N. Messier, J. L. St-Jacques, Ernest Tatracu, J. M. Bourbonnais, E. Prud'homme, Arthur Boyer, L. P. Mailhot, Edmond Montet, Ernest Trudeau, Y. Lamontagne, B. E. Dionne, Anatole Vanier, Roger Dampousse, L. J. Leroux, Damien Boileau, A. Lévesque, Mlle A. Martin et Eugénie Dupuis, Arsène Lamy, G. Chartier, D. D. Montplaisir, A. L. Gagnon, O. G. Gérard, Mlle M. Jackson. Les personnes qui désirent se procurer des billets pour les articles mis en tirage ou pour la partie de cartes, sont priées de s'adresser au bureau de direction. Tel: MAquette 7416.

Mme W. G. E. Aird, et Mlle M. L. Aird, de Valleyfield; M. et Mme E. S. Noble, de Kapuskasing, (Ont.); Mlle Ethel Love de Campbellton, (N.B.); Mlle Fred E. Gleason, de Montpelier, (Vt.); et sa fille; Mme A. Forbes et Mme W. C. K. Crandall, A. Theford-Mines; M. et Mme H. R. Bockner, de Toronto; Mme S. Appel, de New-York; M. et Mme P. M. Poaps, de Rock-Island, (Ill.); Mlle M. McCarthy, d'Ottawa; Mlle W. B. Sifton, du Lac Tremblant, ont pris leurs appartements à l'hôtel Mont-Royal pendant leur séjour en ville.

La fréquentation scolaire devenue plus nombreuse

M. Victor Doré expose quelques problèmes pédagogiques à la Fédération des instituteurs.

Mme Gérin-Lajoie présidait hier après-midi, l'assemblée de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste qui avait lieu à la maison d'œuvres, rue Sherbrooke.

Il y a actuellement, dans les écoles catholiques de la ville 118 000 enfants. En 1928, il n'y avait que 95 000, ce qui fait une augmentation de 23 000 en six ans, de 3 500 à 4 000, en chiffres ronds, par année.

Le programme Ce qui est consolant, dit M. Doré, c'est qu'il mesure que les écoles se multiplient, on voit le programme scolaire devenir beaucoup plus solide l'assistance aux cours supérieurs devenir plus nombreuse.

Les instituteurs Au cours de l'année 1928 a eu lieu une réforme de l'organisation pédagogique. Les instituteurs, les institutrices laïcs doivent, pour être acceptés, être pleinement qualifiés. Le nombre de demandes d'emploi excédant toujours de beaucoup l'offre de situations, il a fallu instituer des concours qui permettent non seulement de faire une élimination adéquate, mais de donner aux enfants les meilleurs professeurs possibles.

Résultat Financier L'accroissement de la population scolaire amène, cela va sans dire, une augmentation de dépenses, qui est pour nous une terrible cause d'inquiétude.

La date fixée pour l'exécution de Béatrice Bernard Chapdelaine, accusée du meurtre de son mari, Ludger Chapdelaine, a été retardée du 13 avril au 29 juin.

La candidature de M. Auger Dans la salle de l'école Salaberry, ce soir, à 8 h. 30, M. Henry L. Auger, échevin sortant de charge, sera prié d'accepter la candidature pour un autre terme. Plusieurs questions multiples seront traitées par le candidat. D'autres orateurs adresseront la parole.

Maturité... Maternité... Age Moyen
Une femme a besoin, à ces trois époques critiques, du composé végétal de Lydia E. Pinkham. Prenez-en à votre âge quand elle devient femme. Prenez-en pour vous fortifier, avant et après la naissance de l'enfant. Prenez-en pour vous aider à traverser l'âge critique. Prenez-en chaque fois que vous êtes nerveuse, faible et épuisée.

La femme, grande créatrice, ne doit jamais abdiquer



Causerie du R. P. Doncoeur à la Société d'Etudes et de Conférences

Sur un manteau droit fermé d'un col écharpe, on pose un boa de fourrures qui en varie joliment l'aspect.

absolument dénués de savoir, c'est sur cette classe moyenne que nous pourrions compter, plus tard.

La femme a créé l'amour, l'enfant, la maison, l'art, le goût. Si elle renonce à ces suprêmes élégances de l'esprit, nous serons bien avancés, il en résultera une déperdition spirituelle. Sans elle, la sainte Catherine de Sienne, la sainte Angèle de Foligno, la sainte Thérèse n'auraient pas été possibles.

La femme et grande créatrice, ne doit jamais abdiquer. Mais il ne faudrait pas, par snobisme ou autre chose, que les femmes soient tentées de méconnaître le plus bel effort de leur intelligence et tendent à se dénaturer.

Réunion ce soir de la Ligue des propriétaires Pour un legs fait à l'Université McGill. Ce soir, à 8 h. 15 précises, dans la salle des conférences de la Paletterie du National, 840, rue Charrier, assemblée mensuelle des membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal.

M. et Mme J. C. Stanton, de passage à New-York, se sont inscrits au Waldorf-Astoria.

Rendez à votre radio sa force première à peu de frais!
FAITES essayer GRATUITEMENT toutes vos lampes chez le vendeur de radios de votre voisinage et remplacez les défectueuses par les véritables

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

Le grand rôle Le R.P. Doncoeur était l'hôte d'honneur et conférencier à la réunion de la Société d'Etudes et de conférences. Tenu, ces jours derniers à l'Institut Pédagogique, La haute culture et l'intelligence féminine furent le sujet de sa causerie.

RADIOTRONS RVC MARCONI
A PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS AUPARAVANT

Chalifoux lance un mouvement fasciste et menace Montréal

Le chef de la Fédération des ouvriers veut partir à l'assaut des gouvernements

Comme Mussolini

Le Monument National, berceau de tant de mouvements canadiens, fut le théâtre, mercredi, de la fondation, en présence d'un groupe d'une centaine d'illuminés, d'un parti fasciste national du Canada dont le chef suprême Anaclef Chalifoux, préconise une grande marche sur Montréal, en tous points semblable à celle qu'organisa Mussolini en 1921 pour s'emparer de Rome.

Cette manifestation eut lieu dans une ambiance brumeuse - chemises, casquettes, oriflammes, draperies - et fut l'occasion de plusieurs scènes d'un solennel de mélodrame.

Les bras droits de tous les assistants se levèrent frénétiquement à intervalles réguliers comme des leviers de commande, d'ailleurs commandés par le maître des applaudissements et des salutations, placé à l'avant de la salle pour en donner le signal au moment voulu.

Les treize furent envahis de bonne heure par une "milice" brune gantée de blanc et porteuse de drapeaux et d'oriflammes de soie, sur hampes d'azur terminées de pointes d'acier.

Anaclef Chalifoux, Mme Chalifoux, Paul Z. Delcourt et plusieurs autres "notables" fascistes, prirent place sur la scène, dans le voisinage immédiat d'un décor champêtre de carton-pâte et dans le jet lumineux des feux de la rampe.

L'orchestre, composée principalement d'accordéons et de banjos joua la marche fasciste canadienne et le "O Canada" à plusieurs reprises. On fit des discours dans plusieurs langues, en électrisant à chaque fois l'assistance. La salle, malheureusement, était presque vide et ne devait pas contenir plus de cent personnes. L'entrée coûtait 25 sous et M. Delcourt expliqua que plusieurs sympathisants ne s'étaient pas présentés parce qu'ils n'avaient pas encore reçu leur chèque du "secours direct."

Chalifoux vit dans cette désertion de presque tous les siens, un effet du mal politique qui gagne tous les esprits à l'approche des élections. "Il y avait trop d'assemblées politiques ce soir, un peu partout dans Montréal, c'est pourquoi nous ne voyez pas beaucoup de monde ici," dit-il.

Ce qui n'empêcha pas la direction suprême du parti de faire garder le Monument National comme une forteresse, ou l'on n'entrerait qu'après avoir défilé, devant une théorie de chemises brunes, échauffées sur tout le parcours qu'il faut faire de la porte principale, rue Saint-Laurent, pour gagner l'intérieur de la salle. Il fallait à tout moment présenter une petite carte rose pour n'être pas mis à la porte.

Chalifoux, dans son grand discours d'inauguration, salua les milliers de membres qui se joignent d'heure en heure au parti fasciste national du Canada.

"Nos activités s'étendent de Vancouver à Halifax, dit-il, avec un sérieux imperturbable, mais c'est en Gaspésie, (1) à l'heure actuelle, qu'elles sont le plus intenses."

Un seul incident assombrit la sérénité des néophytes fascistes, incident banal qui fut heureusement noyé dans des chants fascistes qui firent vibrer bien des cœurs. Voici: lorsque Chalifoux se leva, dignement pour commencer son discours sur les problèmes de l'heure, les franges dorées d'une large ceinture symbolique, histoire de feuilles d'érables vertes, pendaient en arrière, sous son veston, comme la queue d'un animal. Chalifoux s'étant retourné un moment pour prendre de l'eau dans une cafetière, cette queue parut aux yeux de tout le monde présent et elle brilla d'un éclat étrange.

Tu portes ta chemise, Anaclef, cria quelqu'un.

L'assemblée, distraite un moment par cette interruption chercha le blasphémateur mais ne put le trouver. Cette parole irrespectueuse était partie d'une banquette d'arrière, où se mêlaient quelques anonymes qui avaient obtenu une entrée de faveur à dix sous. Quelques gardes d'honneur s'empressèrent vers ce lieu mais sans résultat.

Mardi 17, à 10 h. a. m. - Saint-Marc, N.-D. du Perpétuel-Secours, Sainte-Bridgette, Saint-Enfant-Jésus St. Jean-Baptiste, St. Zotique, Sacré-Coeur, Saint-Vincent de Paul, Via-ville, Sainte-Catherine, Sainte-Gumézonde.

Mardi 18, à 10 h. a. m. - Saint-Jean-Baptiste, Saint-Charles, Saint-Jean de la Croix, Villieray, St. Léon, Saint-Joseph, Saint-Vincent Ferrer, Youville, Holy Family, Saint-Dominique, Saint-Willibrod, St-Jean-Bte de la Salle.

Mardi 19, à 10 h. a. m. - Saint-Augustin, N.-D. du Sacré-Coeur, Ste-Cécile, Sainte-Trénée, N.-D. des Sept-Douleurs, Sainte-Agnès, L'Ascension Saint-Arsène Saint-Paul, St. Anselme, Sainte-Eusèbe.

Mercredi 20, à 10 h. a. m. - Saint-Jean-Baptiste Vianney, Saint-Jean Matha, Saint-Jean Damascène, Saint-François Solano, Christ-Roi, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme.

Les membres ont été reçus de diverses manières. Les uns ont été reçus de la part de vendeurs qui déclarent qu'ils ont été exploités par certaines compagnies, et avant de porter la chose à l'attention du Comité des Onze qui fait enquête à Ottawa sur le commerce au Canada, les jeunes hommes d'affaires désirent se rendre compte par eux-mêmes afin de pouvoir suggérer une solution à ce problème.

SUR LA SCENE PROVINCIALE



M. Pierre Gagnon, député de Kamouraska à l'Assemblée législative (croquis d'Arthur Lemay)

La confirmation en 1934, dans les paroisses de Montréal

La confirmation sera donnée aux dates suivantes dans les paroisses de la ville.

Avril-Dimanche 15, à 3 h. p. m. - Notre-Dame de la Défense, Notre-Dame du Mont-Carmel, Hochelaga, Immaculée-Conception, Saint-Edouard, Saint-Pierre, St. Michel's, Maisonneuve, Saint-Stanislas, Saint-Brendan, Saint-Jacques.

Lundi 16, à 10 h. a. m. - Lachine, St. Antoine, Saint-Ambroise, Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Eusèbe, Saint-Rédempteur, Saint-Gabriel, Rosemont, Saint-Pierre Claver, Saint-Henri, St. Denis.

Mardi 17, à 10 h. a. m. - Saint-Marcel, N.-D. du Perpétuel-Secours, Sainte-Bridgette, Saint-Enfant-Jésus St. Jean-Baptiste, St. Zotique, Sacré-Coeur, Saint-Vincent de Paul, Via-ville, Sainte-Catherine, Sainte-Gumézonde.

Mardi 18, à 10 h. a. m. - Saint-Jean-Baptiste, Saint-Charles, Saint-Jean de la Croix, Villieray, St. Léon, Saint-Joseph, Saint-Vincent Ferrer, Youville, Holy Family, Saint-Dominique, Saint-Willibrod, St-Jean-Bte de la Salle.

Mardi 19, à 10 h. a. m. - Saint-Augustin, N.-D. du Sacré-Coeur, Ste-Cécile, Sainte-Trénée, N.-D. des Sept-Douleurs, Sainte-Agnès, L'Ascension Saint-Arsène Saint-Paul, St. Anselme, Sainte-Eusèbe.

Mercredi 20, à 10 h. a. m. - Saint-Jean-Baptiste Vianney, Saint-Jean Matha, Saint-Jean Damascène, Saint-François Solano, Christ-Roi, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme.

Les membres ont été reçus de diverses manières. Les uns ont été reçus de la part de vendeurs qui déclarent qu'ils ont été exploités par certaines compagnies, et avant de porter la chose à l'attention du Comité des Onze qui fait enquête à Ottawa sur le commerce au Canada, les jeunes hommes d'affaires désirent se rendre compte par eux-mêmes afin de pouvoir suggérer une solution à ce problème.

Une enquête sur le sort des vendeurs

Initiative prise par l'Association des jeunes Hommes d'Affaires de Montréal

L'Association des jeunes Hommes d'Affaires de Montréal a déclaré à sa dernière assemblée, tenue sous la présidence de M. Dollard Vermette, à l'hôtel Pennsylvania, de former un comité pour faire enquête sur la manière dont certaines compagnies de distribution traitent leurs employés.

Pour améliorer le service de tramway

Les hommes d'affaires de Lachine protestent contre le service actuel entre Montréal et Lachine

Le maire de Lachine, M. A. Carignan a reçu une lettre de l'Association des Hommes d'Affaires de Lachine protestant contre le service de tramways entre Montréal et Lachine.

On demande que des billets soient vendus aux citoyens qui leur permettront de faire tout le trajet sans avoir à payer deux fois, comme il le faut actuellement et aussi que le point de départ et d'arrivée à Montréal soit au terminus de la rue Craig et non plus à la Place d'Armes.

M. Carignan lui cette lettre à l'assemblée du conseil municipal, mercredi, et approuva les demandes. Il dit qu'il tâcherait de réunir les représentants des conseils de Lachine, de Ville St.-Pierre et de Ville Lasalle pour s'entendre sur les améliorations désirées dans le service des tramways entre Montréal et Lachine.

M. Arthur Ouellette a été chargé de représenter la ville de Lachine auprès des directeurs du chemin de fer Canadien National pour demander que les trains entre Montréal et Dorval continuent de fonctionner après le 1er de mai. On a annoncé qu'il y a quelque temps que ce service serait rétabli après cette date.

Le maire Carignan a conseillé aux propriétaires de Lachine de ne pas refuser de louer leurs locaux aux chômeurs. M. le Dr. Alphonse Lessard, du Service d'Hygiène de la province averti le conseil de Lachine que le salaire de M. le Dr. Sylvio Roch devait être de \$3,000 à compter du premier mars et que le conseil n'aurait pas à démettre de ses fonctions sans le consentement des deux tiers des membres du conseil et l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

On a décidé de demander au premier ministre l'honorable L.A. Taschereau d'amener la loi qui ordonne la vente d'une propriété dont les taxes n'ont pas été acquittées depuis deux ans.

Casimir Marcus et Ned Tarabie

Il est bon de rigoler aux dépens d'un ami mais sans aller trop loin...

Ned Tarabie est un joyeux compagnon, mais ses plaisanteries ne sont pas toujours appréciées, car hier il était traduit devant le juge Gustave Marin par Casimir Marcus pour avoir voulu s'amuser aux dépens de ce dernier.

Voici les faits: le plaignant et l'inculpé sont tous deux à l'emploi des directeurs du théâtre Château, le premier comme gardien de nuit et le second comme placier. Durant la nuit du 15 mars, Tarabie entre dans la cave où Marcus était en train de chauffer les fournaises et, sous la menace d'un revolver joint, il le somme de lui donner de l'argent.

Cette farce de mauvais goût, et l'on peut même croire que l'inculpé agissait sérieusement, vaut à Tarabie trois mois de prison, et comme il est étranger, il sera probablement déporté. Il semble d'ailleurs que c'est son plus cher désir.

Dernier ralliement de jeunes brigadiers

A la salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal, le 7 avril prochain

Samedi, 7 avril 1934, à 10 h. du matin, à la salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal, aura lieu la dernière réunion générale de l'année de la Fédération scolaire des "Brigades de secours".

Plusieurs brigadiers recevront des médailles en appréciation des services qu'ils ont rendus à leurs jeunes confrères scolaires en les préservant des dangers de la rue. Voici le programme de cette intéressante réunion: 9h. 30, vues animées; 10h., présentation des médailles à 12 brigadiers; 10h. 10, Solo de Piano, Georges Morache, Ecole Olier; 10h. 20, présentation des médailles à 12 brigadiers; 10h. 30, "La Leçon", dialogue sur la sécurité, Marc Lavallée et Robert Chapeau, école Saint-Gérard; 10h. 40, présentation des médailles à 12 brigadiers; 10h. 50, solo de violon, Romeo Mastrocola, école Supérieure, B.-Louis; 11h., décoration des autres brigadiers et allocutions; 11h. 20, vues animées.

Mort de M. Hector Besner

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Hector Besner, cultivateur de Belle Plaque, Vaudeuil, qui est décédé subitement mercredi à 7 heures, à l'âge de 64 ans. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née Alexina Droust; quatre fils, Armand, marchand de Lachine, Alphidie, Paul, Emilie et Roland de Belle Plaque; une fille, Marie Rolande; trois frères, Jean-Baptiste de Dorion, Vaudeuil; Joseph, de Vaudeuil; Odilon, de la Petite Côte de Vaudeuil; trois soeurs, la S. Marie-Rolande de la congrégation de Ste-Anne, à Lachine; Mme Georges Charlebois de Robit, Dakota-nord, E.-U.; et Mme Georges Lafonde, de Dorion.

M. Papineau rendra compte de son mandat, dimanche

M. J.-A. Léo Papineau, échevin du quartier Villieray, tiendra une assemblée dimanche soir 25 mars, à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, au 22, rue Boyer et Villieray, à 8 h. 30, pour rendre compte de son mandat. Les citoyens du quartier profiteront de l'occasion pour lui offrir l'appui et le soutien de l'Association des jeunes Hommes d'Affaires de Montréal.

Jeune parjure en correctionnelle

Etienne Leclerc se serait rendu coupable de ce délit dans un aveu

Etienne Leclerc, jeune homme de 16 ans, subissait hier son procès devant le juge en chef Gustave Perrault. Il se serait rendu coupable de crime de parjure dans des circonstances qu'on ne peut qualifier de banales.

Le 27 février, l'inculpé était traduit devant le juge Gustave Perrault pour répondre à l'accusation d'avoir allumé un incendie criminel à Saint-Clet, dans une maison abandonnée appartenant à son patron, René Fax, M. Antoine Siméon, procureur de la Couronne avait entre les mains une confession légale de Leclerc, dans laquelle il avait déclaré, sous serment, sa culpabilité, en ajoutant à cela une foule de détails sur les circonstances qui entourèrent le crime. L'on comprend que cette pièce à conviction était la seule pièce importante à amener contre l'inculpé. Mais celui-ci jura qu'il n'avait pas commis le délit qu'on lui reprochait et dix témoins corroborèrent sa version. Le soir de l'inculpé, était absent de l'endroit, et les personnes chez qui il passa la soirée et la nuit sont là pour le prouver. Devant cette preuve d'ibi le tribunal dut renvoyer la plainte, mais la poursuite eut aussi de la suite: le procureur accusa Leclerc de parjure. Hier les procédures commenceront, mais comme il manque plusieurs témoins importants, à cause fut remise à lundi prochain.

Me Emile Boucher, qui représente Leclerc, ne s'opposa pas à cet ajournement. Leclerc s'est-il parjuré devant le tribunal ou devant M. Eugène Malo, commissaire des incendies de la province? Une chose est certaine: la contradiction est flagrante entre la confession et la déposition de l'inculpé. De nouveaux faits viendront sans doute jeter un peu de lumière dans cette affaire embrouillée d'ici à lundi.

Les sweepstakes et le code criminel

Un dénonciateur recevra-t-il \$500 ou tout simplement un dollar?

Eugène Anderson, 4839 rue Wellington, gagnait un prix de Cleveland de \$500 dans le Irish Free State Hospitals Sweepstake! Hier après-midi, devant le juge Amédée Monet, Howard Eaton, 72 rue Coreuette, Outremont, représenté par Me Edmond Courchesne, plaquait une plainte contre Anderson l'accusant d'avoir acheté un billet de loterie et enfreint ainsi l'article 236 du code pénal. L'inculpé reconnut sa culpabilité mais le tribunal décida d'ajourner sa sentence au 28 mars afin de bien étudier le fameux article 236 du code criminel.

Dans le passé, les sommes gagnées ainsi étaient confiées au profit du dénonciateur. Le juge Amédée Monet confia aux journalistes hier, qu'il n'est pas prêt à accepter ainsi la lettre du code.

La loi déclare que toute marchandise achetée ou gagnée par l'intermédiaire d'une loterie doit être confisquée et remise au dénonciateur. N'est-il pas logique de croire que dans le cas actuel le mot "marchandise" couvre seulement le billet de loterie, acheté pour la somme de un dollar? Les législateurs, n'ont pas dû vouloir permettre le don au dénonciateur de toute la somme gagnée par l'accusé.

Le jugement du tribunal aura une portée toute particulière parce qu'il sera le premier du genre. Et si le dénonciateur Eaton reçoit en compensation le prix du billet gagnant soit \$1.00 les rires ne seront pas de son côté.

En quoi consiste l'aumône du carême

Il est à propos de rappeler en quoi elle consiste. Personne, parmi les chrétiens, n'ignore les rigueurs de la pénitence à laquelle étaient soumis nos pères. Les temps n'est pas encore bien éloignés où le devoir de l'habituel s'étendait à tous les jours de la Sainte-Quarantaine. Or, l'Eglise tenait compte, avec une descendance toute maternelle, de certaines modifications survenues dans les conditions générales de la vie, à jugé convenable d'adoucir la pénitence en faveur de ses enfants.

Ce qu'elle n'a pas voulu, ce qu'elle n'a pu vouloir, c'est changer le chemin du salut qui demeure à jamais le chemin royal de la sainte croix. Si les saints ne supportent plus autant les privations de l'abstinence, il y a des compensations à la... de toutes les bonnes volontés. Nous entendons par là, principalement les compensations de la charité. Aussi les anciennes aumônes du Carême ont-elles été moins supprimées que remplacées. A moins que notre indigence ne nous permette aucun retranchement sur nos moyens ordinaires d'existence, l'Eglise nous demande, durant le carême, une aumône qui sera le rachat des concessions qu'elle a dû faire à notre faiblesse.

Cette aumône d'office de toutes les autres, en cela qu'elle est recommandée à notre conscience par l'Autorité Souveraine qui peut notre vie chrétienne. Rien ne peut nous dispenser de cette obligation, qui est une des obligations, que nous avons, quel que soit notre âge et notre condition, pendant tout le temps de nos pénitences qu'est le Carême, nous devons des adoucissements que l'Eglise a consentis en faveur de ses enfants.

Elle constitue donc, pour tout chrétien, un devoir qui, s'il n'est pas de stricte justice et s'il est laissé à sa conscience, ne s'impose pas moins à celui qui sent ses responsabilités devant Dieu et veut les racheter par l'aumône. Et quel est celui qui n'en est pas pénétré, pour peu qu'il réfléchisse sur son passé? Puisque nous ne pouvons accomplir toute la pénitence ordonnée, qui méritent nos vœux, nous devons y suppléer par la charité; qui est le meilleur moyen d'en obtenir le pardon et de payer les dettes contractées envers la justice de Dieu.

(La Semaine Religieuse de Montréal)

Congrès des ligues du Sacré-Coeur de l'Est de Montréal

Sous le haut patronage de Mgr Gauthier - Pour couronner l'Année sainte

Le programme

Voici le programme approuvé par Mgr l'archevêque-coadjuteur, au Congrès des Ligues du Sacré-Coeur de l'Est de Montréal en couronnement et conclusion pratique de l'Année sainte, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr G. Gauthier:

Lundi soir, 4 juin Réunion des délégués officiers et chefs de groupe des 47 Ligues du Sacré-Coeur de l'Est de Montréal (nord et sud de l'île jusqu'à la rue Saint-Laurent), dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur, coin Maisonneuve et Ontario.

Scène d'étude sur les constitutions de la Ligue et le règlement de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de Montréal, sous la présidence d'honneur de Mgr A. Forget, V. G., directeur général de l'Action catholique pour le diocèse de Montréal, et sous la présidence active du R. P. Julien Senay, S. J., directeur et promoteur des Ligues du Sacré-Coeur.

Mercredi, jeudi et Vendredi, 6, 7, 8 juin Tridium pour les Ligues dans chacune des paroisses de l'Est. Sujet des sermons: Le Règne du Sacré-Coeur dans nos paroisses, Consécration des paroisses (laquelle se fera au reposoir le dimanche après-midi).

Le Règne du Sacré-Coeur dans nos familles. Consécration des familles (laquelle se fera dans chaque foyer, le vendredi soir, fête du Sacré-Coeur, à l'heure de l'Angelus).

Le Règne du Sacré-Coeur dans nos paroisses. Consécration des paroisses (laquelle se fera à l'heure sainte de la paroisse, le vendredi soir).

Dimanche, 10 juin Le matin, communion générale des Ligues.

Grand ralliement de tous les Ligues de l'Est de Montréal au Stadium (coin des rues de Lorimier et Ontario), à 2 h. Quinze minutes de fanfare.

À 2 h. 15 très précises, discours. Programme des discours dont la durée de chacun sera d'un quart d'heure au plus.

1o La Ligue du Sacré-Coeur, sauvegarde des Ligues, Dr J.-B. Prince, président général des Ligues du Sacré-Coeur.

2o La Ligue du Sacré-Coeur, sauvegarde des jeunes, Philippe Ferland, du Comité régional de l'A. C. J. C., président du Cercle Colin de l'Université.

3o La Formation des Chefs, sauvegarde de la Ligue, R. P. Julien Senay, S. J., directeur et promoteur des Ligues du Sacré-Coeur.

4o La Ligue du Sacré-Coeur, sauvegarde des paroisses, Mgr G. Le Pailleur, P. A., curé de la Nativité.

5o L'Internationale du Sacré-Coeur contre l'Internationale de Moscou, l'honorable C. J. Arcand, ministre du Travail.

6o La Ligue du Sacré-Coeur et l'Action catholique, Mgr A. Forget, V. G., directeur général de l'Action catholique pour le diocèse de Montréal.

Cette assemblée sera immédiatement suivie d'une procession. Départ de l'église du Sacré-Coeur et défilé par les rues Ontario, Dorion, Everetta, de Lorimier, Rouen, Messier, Hood, Fullum, de Montigny, Visitation, Sherbrooke, Calixa Lavallée et reposoir au terrain des jeux du parc Lafontaine, où il y aura Chant du Pardon, Acte de Consécration, Renouveau des Promesses des Ligues, Bénédiction du très saint Sacrement, "En Avant Marchons".

Différents groupes de la procession: Les Eclairés Canadiens-Français, les différents corps de la Ligue des Cadets du Sacré-Coeur des écoles de Montréal, l'A.C.J.C., la J.O.C., l'P.A.C.V., l'A.C.C.C., les différentes Ligues d'hommes et de jeunes gens des paroisses de l'Est de Montréal, quelques centaines de Croisés en costume, enfants de Choëur et très saint Sacrement. (La Semaine Religieuse de Montréal)

AVIS PUBLIC

Avis est donné que Gustave Hardy, notaire, de la cité et du district de Montréal, s'adressera à la Loi de la province de Québec à sa présente session, pour obtenir une loi régissant l'adoption de ROSA MONGERIN alias Rose ou Rosette Hardy, à toutes fins de droit. Montréal, ce 22ème jour de février 1934. Gustave HARDY

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Edward Headley Acland, vendeur, de la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Danette Marie Margaret Chalmers Acland, de la dite cité de Montréal, pour cause d'adultère. Montréal, ce 21 mars 1934. J. A. ARCHAMBAULT, Curateur. Edmée Etage-Anne, Palais de Justice, Montréal.

COUR SUPERIEURE MONTREAL

IN RE SUCCESSION VACANTE DE LIAN AMY KEMP, en son vivant de Montréal et épouse de H. NELSON BAKER. Avis est par les présentes donné que j'ai été nommé curateur à la dite succession vacante par jugement rendu ce 21ème jour de mars 1934, par l'honorable juge CHÉRIAN, un des juges de la COUR SUPERIEURE. Montréal, ce 21 mars 1934. J. A. ARCHAMBAULT, Curateur. Edmée Etage-Anne, Palais de Justice, Montréal.

AVIS

AUX FABRICANTS DE MACHINES A TRANSMISSION ELECTRIQUE ET AUTRES INTERESSEES. Les propriétaires du brevet canadien No 238,77, accordé le 13 mars 1929 à PIERO MARIANO SALERNI, de Londres Angleterre, pour améliorations aux machines à transmission électrique sont prêts à fournir l'invention, accorder des permis pour leur fabrication, ou vendre une partie ou tous les intérêts qu'ils possèdent dans le brevet.

Les demandes devront être adressées à Oscar J. LESLIER, solliciteur de brevets, 1076, rue Beury, Montréal.

"EN LIQUIDATION"

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal - COUR SUPERIEURE - No 72 - In Re: INTERNATIONAL PEAT CO. LTD. En liquidation et WILLIAM HENRY CAMPBELL, liquidateur. Avis est par les présentes donné que Monsieur Wm H. Campbell, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau, au No 610 St-Jacques Ouest, Montréal, le 21ème jour d'avril, 1934.

"EN LIQUIDATION" PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal - COUR SUPERIEURE - No 21 - In Re: CUMMINGS & CUMMINGS LTD. En liquidation et NATHAN GROBSTERN, liquidateur. Avis est par les présentes donné que Monsieur Nathan Grobstein, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 107, Craig Street, Montréal, le 21ème jour d'avril, 1934.

"EN LIQUIDATION" PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal - COUR SUPERIEURE - No 23 - In Re: THE DOMINION UMBRELLA FACTORY LTD. En liquidation et FRANK E. H. GATES, liquidateur. Avis est par les présentes donné que Monsieur Frank E. H. Gates, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la compagnie en liquidation par jugement de cette Cour.

Les créanciers de la compagnie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau au No 107, Craig Street, Montréal, le 21ème jour d'avril, 1934.

ARRETEZ LES FRACAS de la statique due aux accessoires électriques

Dans huit cas sur dix, la réception peu satisfaisante de votre appareil est attribuable à l'interférence électrique due au voisinage d'accessoires électriques. Un dispositif éliminateur de la plus grande partie de ces bruits en usage depuis 1928 dans les grands postes récepteurs sans fil Transatlantique et Pacifique Marconi, est maintenant adapté avec succès aux résidences privées.

LA «TRANSLINE» (Ligne de transmission) Fil d'entrée aérien MARCONI

Combine le même principe en usage dans les fameux postes Marconi établis par l'univers entier. Ne passer d'une "Transline" Marconi, c'est se priver d'une grande partie du plaisir que peut vous donner votre appareil actuel.

Prix, complet, \$7.95 Fabriquée au Canada par CANADIAN MARCONI CO. MONTREAL. Vente par les Marchands de radios et experts en radiophonie, partout.

FINANCE

Titres miniers en vogue de nouveau

Plus de 4.871.000 actions échangées — Prises de profits abondantes

Toronto, 23. — Le calme semblait régner au début sur le marché des mines de cette ville après les fortes activités de la veille. Mais titres bas cotés souffraient cependant de prises de profits. Durant le cours de l'après-midi le marché devint actif.

Les titres sénior étaient plus calmes. Le mouvement de reprise hier après-midi à Wall Street eut une heureuse influence et la demande devint bonne peu de temps avant la fermeture et le total des ventes atteignit 4.871.000 actions. Dans la section industrielle, le volume des transactions était aussi moindre que durant les semaines précédentes.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par Racine & Co.' and 'Cours fournis par Craig, Burke & Co.'

BOURSE DES MINES

Table of stock prices for mining stocks, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par Craig, Burke & Co.' and 'Cours fournis par Forget & Forget'.

INVESTMENT TRUSTS

Table of investment trusts, including columns for trust names, prices, and changes. Includes sections for 'Cours fournis par Jenks, Gwynne & Co.' and 'Cours fournis par Trudeau & Cie'.

***Les artistes ont de la sympathie pour Mme Stavisky parce qu'ils ont le culte du beau.

Dernières nouvelles sur les Mines

Read Authier

Une importance considérable est attachée aux développements qui se font actuellement sur la propriété Read Authier qui se trouve avoisinant la Lamèque vers le nord et contrôlée par la Read Authier, comprenant 21 claims, est sous option par la Dome Mines qui fait d'additionnels travaux d'exploration.

Le forage à diamant, le creusement d'un puits à trois compartiments et la construction de nouveaux camps sont sous la direction des officiers de Dome Mines. De lourdes machines nécessaires seront bientôt rendues sur la propriété et l'on s'attend à de considérables progrès prochains.

Rapport de la Nicola

La Nicola Mines and Metals, Limited, dans un rapport télégraphique de Vancouver et signé de C. A. Moon, G. A. Shaw et M. E. Erdofy, donne les derniers résultats du forage au diamant. Bien qu'on ne donne pas de détails sur les valeurs obtenues on dit:

"Le forage au diamant dans le puits No 6 de la coupe transversale au niveau de 400 pieds a frappé la veine Tubal Cain à un profondeur de 190 pieds. Les fissures minéralisées de la veine sont de 3/4 de pouce de largeur dont 3/4 de pouce sont du quartz minéralisé. Les faits suivants ont été établis:

"1. La faille de la Tubal Cain s'étend sur la peigne en profondeur. "2. La moyenne de l'inclinaison de la veine entre la coupe transversale et l'horizon de 735 pieds, est de 88 degrés.

"3. La déformation rocheuse qui coïncide avec la veine à la coupe transversale vers les 400 pieds disparaît ou prend une inclinaison vers l'ouest.

"Le trou de forage au diamant No 5 qui est maintenant rendu en bas du niveau de 850 pieds devrait intercepter la veine Tubal Cain à un profondeur d'à peu près 1.000 d'ici quelques jours.

Cons. Chibougamau

Cinq tonnes de matériaux et une foreuse au diamant ont été envoyés à la Consolidated Chibougamau Goldfields et d'ici quelques jours la Continental Diamond Drilling Co., qui a le contrat pour le forage, commencera les opérations sur le groupe de la Chibougamau McKenzie sous option à la Chibougamau. Plus tard la foreuse ira à la propriété Peter Bay de la Chibougamau Prospectors où on a découvert de bonnes valeurs dans des explorations précédentes. On fera aussi du forage à Merrill Island.

ISSUES CALVIN BULLOCK

Table listing issues for Calvin Bullock, including company names and amounts.

DISTRIBUTORS' GROUP INC.

Table listing distributors' group information, including company names and amounts.

AMERICAN DEPOSITOR CORP.

Table listing American Depositor Corp. information, including company names and amounts.

La Banque de France voit ses réserves d'or augmenter

Paris, 23. — Le rapport de la banque de France pour cette semaine annonce les changements suivants en francs: L'or augmenté 71,000,000. Balance à vue à l'étranger diminution 3,000,000. Billets escomptés au pays diminution 454,000,000. Billets émis augmentation 23,000,000. Circulation à diminution 751,000,000. Comptes courants augmentation 355,000,000. Le taux de réescompte est de 4 pour cent.

Declaration d'un directeur de la Siscoe Gold Mines

Me Paul Ranger traite de la controverse actuelle au sein du Conseil d'Administration

En ma qualité de directeur de la Siscoe Gold Mines Limited, je profite de cette occasion pour faire connaître aux actionnaires de la Siscoe ce qui est des accusations dirigées contre notre président monsieur John T. Tebbutt, par monsieur W. A. Fensom et monsieur J. B. Lynch et leurs associés.

Les méthodes qu'ils emploient pour amoindrir l'estime que nous avons de notre président, sont cousues de subterfuges et manquent de dignité. Leur façon d'interpréter les faits est fallacieuse et sans précédent dans l'histoire de notre compagnie.

Monsieur W. A. Fensom a une manière à lui de se décrire comme "votre bureau de direction de la Siscoe Gold Mines Limited" s'appropriant ainsi pour des fins personnelles les fonctions de notre président, monsieur John T. Tebbutt.

Dans le but de mêler dans l'esprit des actionnaires les véritables raisons de la présente campagne, monsieur W. A. Fensom a laissé entendre que le président ou moi-même entretenions l'idée d'acheter ou de consolider avec Sullivan Gold Mines.

Je tiens à déclarer que monsieur John T. Tebbutt, George H. Robert et moi-même sommes absolument opposés à l'achat de toute propriété avoisinant la nôtre, que ce soit la Stanley Siscoe Extension, les claims de monsieur T. H. Higginson (deux des associés de messieurs Fensom & Lynch dans la présente lutte) ou la Sullivan Gold Mines Ltd. Vu la superficie des propriétés de notre compagnie, nous sommes convaincus que nous devons employer tous les fonds disponibles à la développer.

Je sais pertinemment que la compagnie a reçu l'offre d'un contrat d'énergie électrique à un prix très modéré et des conditions absolument favorables, par suite de l'opposition entée du groupe qui se représente et s'attribue lui-même, comme la majorité du bureau de direction.

En acceptant ce contrat votre conseil d'administration aurait assuré aux actionnaires de la compagnie une importante économie.

J'ai reçu ce matin une circulaire ayant pour but d'obtenir des procurations des actionnaires en faveur de ladite majorité du bureau de direction. Il est clair à sa face même que cette procuracion sera payée avec les fonds de la compagnie, ou en d'autres mots, avec l'argent des actionnaires, qui devrait dans mon opinion, constituer un fond irrévocable et n'être pas exploité pour des fins aussi personnelles que celles mentionnées dans ladite circulaire.

C'est pourquoi je prie les actionnaires de la Siscoe Gold Mines Limited de se joindre à moi pour appuyer notre président, monsieur John T. Tebbutt en lui donnant notre appui de même qu'à ceux qu'il nous désignera, de façon à ce que le conseil d'administration de la Siscoe qui sera élu le 28 courant, soit composé d'hommes expérimentés et avertis en affaires et en questions minières, pour le plus grand bénéfice des actionnaires.

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par Forget & Forget 40-51 St-Jacques, Ouest

Table of stock market returns and prices, including columns for stock names, prices, and changes.

VALEURS MINIERES HORS-LISTE

Table of mining stocks off-list, including company names and prices.

La Sauvegarde tient sa 31e assemblée générale annuelle

Le bilan de cette institution révèle une forte position financière — Intéressantes remarques du président Ducharme — Nouveaux directeurs.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Sauvegarde a eu lieu hier matin. Après l'exposé des opérations de la Compagnie pour l'exercice 1933, M. Narcisse Ducharme fait d'intéressantes remarques sur l'excellente situation de la Compagnie et l'état général des affaires d'assurances au Canada. M. Ducharme rappelle que l'an dernier, à pareille date, il avait l'occasion de faire voir brièvement les difficultés et même les catastrophes de toutes sortes, s'étaient montrées d'une stabilité à toute épreuve, grâce à la prudence inhérente à son régime. La continuation de l'état de crise ne cesse de mettre en évidence la vérité de nos conclusions d'hier: non seulement l'assurance-vie reste fidèle à son rôle de protectrice, mais elle contribue au maintien et à la reprise des affaires, en faisant face aux emprunts et aux retraits considérables qu'il s'opèrent chaque jour depuis quelques années.

La Compagnie a été à la hauteur de sa tâche en 1933, ajoute le président, comme elle l'a été au cours des années précédentes. Elle a fait honneur à ses échéances de toutes sortes. Elle a pu, après avoir pourvu au paiement à ses assurés ou à leurs bénéficiaires de la somme de \$625,678.30, terminer l'année avec un surplus substantiel de \$461,272.37, soit une augmentation sur le surplus de l'exercice précédent.

L'actif de la Compagnie composé de valeurs de tout premier ordre, s'élève à \$4,825,177. Cet actif, judicieusement réparti, se détaille comme suit:

32 p.c. en obligations, soit \$1,527,712; 26 p.c. en prêts hypothécaires, soit \$1,260,335; 20 p.c. en prêts sur polices, soit \$972,233; 10 p.c. en immeubles, soit \$490,887; 6 p.c. en actions, soit \$304,748; 4 p.c. en primes et intérêts dus et accrus, soit \$183,764; 2 p.c. en argent en banque et en autre actif, soit \$64,792. Les recettes se sont élevées, au cours de l'année 1933, à \$92,706.42. Les assurances en vigueur se montent à \$26,920,936, garanties par des réserves solides et s'élèvent à \$4,055,374.

La compagnie a enregistré, en 1933, une augmentation de 11.7% sur les affaires nouvelles obtenues au cours de l'année précédente. Ce résultat indique que les affaires semblent s'améliorer et que nous pouvons raisonnablement escompter davantage pour l'année courante.

Le travail persévérant du Service de la Prolongation de la vie a eu pour résultat d'intéresser de plus en plus nos assurés aux moyens de se prémunir contre les maladies. Grâce à ce travail et à la prudence du bureau médical dans la sélection des risques, on a pu constater un nouvel abaissement du taux de la mortalité prévue. En 1933, les décès n'ont pas dépassé 42% de l'expectative.

Il est indéniable que le rendement des portefeuilles diminue. C'est d'ailleurs un résultat en quelque sorte normal, attendu que nous sommes dans des affaires où le rendement est de 5.7%. Cet excellent rendement, qui couronne une situation financière des plus solides, a permis de maintenir les mêmes dividendes et aux assurés et aux actionnaires. Au cours de la dernière année, les assurances ont reçu \$42,500.00 en dividendes sur leurs polices. Les actionnaires ont continué de toucher \$1.00 par action.

Cette revue rapide des opérations de La Sauvegarde suffirait, dit M. le Président, à démontrer que la tâche du Conseil d'Administration n'a pas été exempte de soucis et de responsabilités. Malgré tout, nous sommes convaincus que l'exercice en cours verra une augmentation notable des affaires nouvelles.

Les placements de La Sauvegarde comme ceux de toute corporation similaire, comportent une forte proportion obligations et de prêts hypothécaires. Ce sont, en temps normal, les valeurs considérées comme de tout repos. Le choix judicieux dans les placements de la Compagnie paraît confirmé par le témoignage d'une autorité en assurance, qui déclare récemment: "La Sauvegarde a la place au premier rang des institutions de ce genre".

Je n'ai pas besoin d'attirer votre attention, continue M. le Président, sur le travail opiniâtre qu'ont dû s'imposer ceux qui font partie de notre organisation extérieure. Je ne remercie pour leur bon travail et les félicite de leur succès.

Je désire également souligner la tâche qui incombe aux officiers et au personnel du Siège Social. Depuis une couple d'années, dit encore M. le Président, j'ai signalé à votre attention les efforts que nous faisons pour inciter nos compatriotes à encourager non seulement La Sauvegarde, mais notre commerce, nos industries, nos banques, nos professionnels, en un mot, le développement de notre patrie commune. Nous devons être forts et par le nombre et par la pratique constante des principes essentiels à notre survie.

Pour notre part, nous avons eu le moment favorable de lancer un mouvement de propagande. M. Raymond Denis, notre gérant des provinces de l'Ouest, fort connu dans Québec, par ses luttes en faveur des nôtres, a fait, à notre demande, quelques conférences d'essai au cours desquelles il a obtenu de nombreux adhésions. Depuis un Service permanent de Propagande qui devrait nous donner d'excellents résultats pratiques, tout en aidant la cause générale par l'éducation économique des nôtres.

Messieurs, dit M. le Président, nous avons à déplorer la disparition récente de Sir Hormidas Laporte, qui fut l'un des premiers à prendre place à notre Conseil d'Administration, dont il fit partie pendant plus de trente ans. Il fut pour La Sauvegarde un conseiller précieux et dévoué. Sa perte sera vivement regrettée de tous.

Les directeurs de La Sauvegarde ont unanimement choisi M. le Sénateur Gustave Lacasse pour remplacer

Nommé directeur de la Société d'Administration et de Fiducie



M. J. C. H. DUSSAULT, C.R. qui vient d'être élu membre du Conseil d'Administration de la Société d'Administration et de Fiducie. (International Newspaper Service)

Du nouveau dans l'affaire Siscoe

M. P. E. Boivin, de Granby, serait proposé comme directeur canadien-français à l'assemblée du 28 courant.

M. P. E. Boivin, depuis trente ans maire de Granby, a été choisi par les directeurs majoritaires de Siscoe comme représentant de l'élément canadien-français pour le prochain exercice. M. Boivin actuellement à Montréal a fait connaître hier soir son acceptation. M. Boivin un des hommes d'affaires les mieux connus de la Province de Québec est président et propriétaire de Granby Elastic Webb Limited. Il est un ex-membre de la Chambre des Communes, ayant succédé à son cousin l'honorable Georges Boivin, ministre du Revenu National.

M. Boivin dans un discours après son acceptation a dit: "Je suis pleinement justifié de prendre intérêt dans les affaires de la Siscoe Gold Mines Ltd dans laquelle j'ai plusieurs amis qui ont acheté des actions de cette compagnie sur ma recommandation. Avec la réélection de la majorité du Conseil des directeurs de Siscoe je puis avoir la plus entière confiance dans les résultats. Il m'est donné à penser qu'un autre Canadien Grand-Bretonne. Les exportations d'or non affiné sur les Etats-Unis se montent à \$371,592. Les valeurs sont calculées sur le standard de la Monnaie (\$20.67 l'once de métal fin).

Le Canada a exporté en février 1,254,132 onces d'argent en barres ayant une valeur de \$534,316 contre 884,643 onces et \$240,772 le mois correspondant de l'année passée, le tout acheminé sur les Etats-Unis, l'Inde britannique et l'Allemagne. Les exportations canadiennes de nickel se montent en février à \$1,624,000 au lieu de \$747,000 il y a un an. En voici les principaux pays de destination: Etats-Unis, \$897,000; Pays-Bas, \$451,000; Norvège, \$110,000; Grande-Bretagne, \$74,000; Japon, \$51,000; Allemagne, \$40,000.

Elles s'élèvent à \$1,119,000 en février, soit à presque le double qu'il y a un an. La Grande-Bretagne exporte pour \$494,000, l'Allemagne \$317,000 et les Pays-Bas \$118,000. Le Canada a exporté en février 11,891 onces de platine pour une valeur de \$475,647 contre 99 onces et \$3,941 le mois correspondant de 1933, le tout acheminé sur la Grande-Bretagne, sauf une quantité peu considérable vers la Norvège.

Les exportations de plomb donnent en février 227,077 cwt et \$451,921 au lieu de 215,993 cwt et \$275,537 le mois correspondant de l'année passée. Les exportations de zinc du commerce (spelter) se montent à 175,862 cwt et \$556,356 contre 127,605 cwt et \$280,124.

Le Canada a exporté en février 6,879 cwt d'aluminium pour une valeur globale de \$132,044 contre 1,786 cwt et \$29,774 il y a un an. Ce sont les Indes britanniques qui ont été notre meilleur client.

Banque d'Anglettere

Londres, 23. — Le rapport hebdomadaire de la banque d'Anglettere accuse les changements suivants en livres: Réserve totale, augmentation, 232,000; circulation, diminution, 167,000; encaisse métallique, augmentation, 115,000; autres valeurs, augmentation, 1,127,000; dépôts publics, diminution, 77,000; autres dépôts, diminution, 4,220,000; billets réservés, augmentation, 268,000; valeurs du gouvernement, diminution, 5,700,000.

La proportion de la réserve de cette banque par rapport à son passif est de 53.0% comparé à 51.46 il y a une semaine.

Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

Banque Impériale

L'Imperial Bank of Canada a déclaré un dividende de 2 1/2 p.c. pour le trimestre finissant le 30 avril, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Sir Hormidas M. le sénateur Lacasse, médecin de sa profession, est avantageusement connu dans l'Ontario pour sa collaboration active aux organisations nationales. Il représente dignement les intérêts de La Sauvegarde auprès de nos compatriotes de la province voisine, tout comme les autres membres du Conseil dans Québec.

Les directeurs sortant de charge ont été élus à l'unanimité: M. M. L. M. Lymburner et C.-A. Roy, représentants des actionnaires et M. le notaire Adolphe Côté, représentant des assurés.

Les autres directeurs étant M. M. Narcisse Ducharme, le notaire Robert Bachand, M. P. P. Paul Drouin, C. R. Alphonse Milette, Arthur Valée, C. R. et le Sénateur Gustave Lacasse.

Immédiatement après l'assemblée, le conseil d'administration se réunira pour procéder à l'élection des officiers. M. Narcisse Ducharme fut élu président, L.-M. Lymburner, le vice-président et M. Alphonse Milette 2ème vice-président et M. Jean Paquin, secrétaire.

AU MARCHÉ BONSECOURS

Voici une liste des prix des denrées alimentaires sur le marché Bonsecours ce matin

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

COFFRE FOURNITURE DE H. DUBOIS ET COMPAGNIE 277 rue St-Paul, Est

Table of food prices including sections for OEUFS, BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE FORT, FROMAGE DOUX, POIS, and HARICOTS.

PRIX DES VIANDES

Table of meat prices including sections for PRIX de détail, FOURNIS au "Canada" par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours, viandes de premier choix, and PRIX DU POISSON.

PRIX DES DENREES

Abbott, Hoppin & Co. 201 rue Notre-Dame, Ouest

Table of commodity prices including sections for Opciones, Cacao, Café (Rio), Café (Santos), Cuivre, Cotons, Laines, Sucre, and Soies.

Banque Impériale

L'Imperial Bank of Canada a déclaré un dividende de 2 1/2 p.c. pour le trimestre finissant le 30 avril, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Banque d'Anglettere

Londres, 23. — Le rapport hebdomadaire de la banque d'Anglettere accuse les changements suivants en livres: Réserve totale, augmentation, 232,000; circulation, diminution, 167,000; encaisse métallique, augmentation, 115,000; autres valeurs, augmentation, 1,127,000; dépôts publics, diminution, 77,000; autres dépôts, diminution, 4,220,000; billets réservés, augmentation, 268,000; valeurs du gouvernement, diminution, 5,700,000.

GROUP SECURITIES

Table of group securities prices including sections for OFFRE DEM, Automobiles, Aviation, Produits chimiques, Distilleries et brasseries, Equipement électrique, Alimentation, Machinerie industrielle, Entreprises commerciales, Pétrole, Chemins de fer, and Equipement de chemin de fer.

L'or augmente

Londres, 23. — L'or en barre coté 156 sh. 2 d., soit l'équivalent en livres américain de \$34.77 basé sur le franc sterling ouverte à \$5.10 3/4.

Les démolés de Siscoe se continuent

Comme nos lecteurs ont pu le constater depuis le commencement de cette semaine, la lutte pour le contrôle de la Siscoe se poursuit activement entre les deux groupes: celui de la majorité du conseil d'administration et celui qui est dirigé par M. J. T. Tebbutt, président actuel. Comme il reste à moins de trois jours pour soumettre les procurations avant l'assemblée annuelle, les efforts redoublent.

Les actionnaires sont invités par des lettres circulaires, et des annonces.

J.-B. Lynch, directeur, a déclaré que M. l'arbitre, qui passe pour être le président du groupe oppositionniste, sera élu directeur d'une compagnie d'électricité qui veut faire signer un contrat à la Siscoe; le conseil d'administration a demandé la transaction ont trois que le moyen le plus simple était de prendre le contrôle de la compagnie.

Advertisement for MASSE & GAUTHIER, featuring the text 'L'or augmente', 'Immeuble général', and 'Administration Propriété'.

Wall Street avance sans raison concrète - - - Liste locale plutôt irrégulière

Potins et commentaires

La meilleure tenue des prix à Wall Street en fermeture hier après-midi était sans raison apparente, car aucun facteur concret n'est survenu de nature à influencer la liste des valeurs. Le résultat de l'entretien de Roosevelt avec les représentants des unions et des compagnies n'ayant pas été divulgué avant la fermeture du marché. La bourse locale clôturait aussi à la hausse par sympathie, mais sur le marché de Paris les stocks étaient plutôt lourds tandis que sur le marché de Londres, la liste clôturait irrégulière.

La tenue des stocks présentement serait fort satisfaisante. Les hausseurs paraissent plus confiants dans l'avenir tandis que les intérêts a déçu ont subi quelque peu de revers.

L'adoption de l'amendement à la loi sur la bière et le vin en Ontario a été interprétée favorablement par maints stocks de brasseries, entre autres Walkerville Brewery, Brewing Corp., et quelques autres stocks de ce groupe souffraient toutefois d'abondantes prises de profits, probablement à cause du vieux dicton "selling on the good news".

Il est évident que le public canadien a actuellement les yeux portés sur les titres miniers, si l'on en juge par le fait que le volume des ventes sur le marché des mines de la ville de Québec dépasse les 5,000,000 depuis deux jours. Il n'est aucunement surprenant que le marché local soit calme en face d'une frénésie, peut-être hasardeuse.

On attribue l'hésitation des distilleries sur le milieu de cette semaine à la baisse dans les prix de ventes, tant sur le marché domestique qu'étranger.

Toute solution amicale du différend ouvrier frontalière aurait une heureuse influence sur les stocks à Wall Street en fin de semaine tout comme tout prolongement des discussions serait accompagné d'un marché plutôt irrégulier et hésitant.

L'augmentation dans la demande pour maints stocks permet de croire

pendant que l'on escompte une solution amicale.

Les valeurs obligataires tant canadiennes qu'américaines offriraient de belles chances d'appréciation présentement.

La vogue actuelle des mines d'or tant sur le marché canadien qu'américain n'est attribuable à aucune raison d'après maints courtiers, si ce n'est qu'aux rumeurs toujours nombreuses d'adoption de nouvelles mesures inflationnistes outre-frontière. Il est aussi question que notre pays soit obligé d'y recourir sous peu.

La baisse de plus de \$85,000 dans les prix d'un siège à la Bourse de New-York comme nous l'annoncions hier démontre évidemment que l'on considère que le bill sur la spéculation affectera passablement les transactions boursières.

Un tel fait doit inviter à la prudence, car il démontre les possibilités de certain contrôle de la spéculation outre-frontière.

C'est pourquoi, tout achat ne doit pas être effectué à la légère et il doit de plus avoir le caractère sélectif et même être limité, en vue de se prémunir contre les surprises possibles et chacun n'est pas sans savoir qu'elles sont fréquentes à la Bourse, tant sont nombreux les facteurs capables d'influencer la liste d'un côté ou de l'autre.

Les actions privilégiées et les valeurs obligataires offriraient le plus de sûreté pour le moment, d'après certains courtiers.

Les liquidations des titres miniers par certains intérêts de Londres doivent-elles être interprétées comme un indice de réalisations prochaines dans les mines canadiennes? Fort possible, d'après certaine firme de Toronto.

Bien qu'il y ait un fort pouvoir d'achat potentiel au-dessous du marché, il est évident que l'on hésite à rentrer sur le marché.

En marge du rapport de "La Sauvegarde"

La majorité des rapports annuels des compagnies d'assurance que nous avons publiés récemment étaient très satisfaisants en égard aux conditions difficiles traversées l'an dernier et on ne peut s'empêcher d'admettre que les opérations de ces compagnies furent beaucoup moins affectées par la crise que celles des corporations industrielles. Sait-on que le total des nouvelles polices d'assurances sur la vie émises au cours de 1933 n'accusèrent qu'une réduction de 11,4 p.c., à \$578,613,159? Il ne faut pas croire toutefois que toutes les compagnies canadiennes d'assurance ont accusé des diminutions dans le montant global de nouvelles affaires enregistrées au cours de l'an dernier. Certaines compagnies ont continué de progresser, malgré l'aigreur de la dépression et La Sauvegarde est de ce nombre. En effet, cette compagnie a enregistré au cours de 1933 une augmentation de 11,7% dans le volume global des nouvelles affaires obtenues, soit même légèrement plus que l'ensemble de la diminution enregistrée pour toutes les compagnies canadiennes. Il va sans dire qu'un tel résultat fait honneur à cette compagnie et tout le mérite en revient assurément à la sage et habile administration qui en dirige les opérations. Nul doute que nos lecteurs se donneront la peine de scruter les différents items du bilan que nous publions ci-contre et de parcourir les intéressantes remarques adressées hier par M. Narcisse Ducharme aux actionnaires de cette compagnie réunis en assemblée annuelle dans cette ville, reproduites textuellement dans nos pages financières. Ils ne tarderont pas à constater en face de tels énoncés que cette compagnie a été à la hauteur de sa tâche en 1933, tout comme elle l'a été d'ailleurs au cours des années précédentes. En effet ses versements aux bénéficiaires et aux assurés l'an dernier diffèrent à peine de ceux effectués en 1932 et elle a même clôturé son dernier exercice fiscal avec un surplus de \$461,272 comparativement à seulement \$410,961 à la fin de 1932. L'actif global de son côté s'est passablement maintenu et il se chiffre à \$4,825,177, soit à peine \$20,000 de moins qu'en 1932. L'actif de cette compagnie est judicieusement réparti et rares sont les compagnies qui peuvent afficher devant le public un pourcentage aussi minime que 6% investi dans des actions.

Si l'on compare maintenant le total des assurances en vigueur sur pays à la fin de l'an dernier, soit \$6,247,548,167 avec le montant global attribué à cette compagnie, soit seulement \$26,920,936, on ne peut s'empêcher de constater qu'un tel état de chose est véritablement malheureux. En effet, on ne semble s'apercevoir guère que notre influence économique n'est pas ce qu'elle devrait être et que nous capitulons sans cesse. Ce qui est vrai pour nous l'est aussi pour nos compatriotes anglais dans le domaine de l'assurance, car plus de 1-3 du montant global d'assurances en force au pays est enregistré au nom de compagnies étrangères. Si l'on se place maintenant au point de vue ethnique on ne peut s'empêcher d'admettre qu'un montant aussi minime au regard du montant global en vigueur au nom de notre seule compagnie d'assurance-vie canadienne-française est véritablement triste. Comment expliquer logiquement que le 1-3 de la population du pays accorde un aussi faible pourcentage à une institution de sa race, dont les activités et les bénéfices offerts ne diffèrent guère de celles des institutions canadiennes ou étrangères opérant au pays? Puisque l'on parle de garanties offertes, nous nous empressons de citer certaines statistiques relatives à l'"Insurance Abstract" mentionnant que le pourcentage de La Sauvegarde atteignait récemment 11,85, soit une proportion inconnue par aucune compagnie canadienne et dépassée seulement par certaine compagnie américaine d'importance mondiale.

Il importe donc que notre peuple comprenne l'importance d'encourager ses institutions. L'exemple que nous donnent nos concitoyens d'autres langues devrait être un facteur d'encouragement pour nous et devrait nous inciter à reconquérir notre indépendance économique. Que l'on se mette à l'oeuvre et on ne tardera pas à constater que la chose est facile et que tout progrès que nous enrégistrerons du côté économique ne servira qu'à accroître notre influence ethnique. Il importe aussi de se rappeler que lorsque nous serons fort économiquement nous serons davantage considérés à tous points de vue. Mettons-nous donc à l'oeuvre avant qu'il ne soit trop tard, car si l'on jette un coup d'oeil autour de soi, on ne peut s'empêcher d'admettre que notre situation économique est fort ébranlée, mais non compromise.

Marcel CLEMENT.

EXCURSIONNISTES ATTENDUS A MONTREAL

du Canadien National. Ces excursionnistes venant de Montigny, Monk, Rivière du Loup et les autres intermédiaires arriveront dans la métropole le dimanche 25 prochain matin en même temps qu'ils de l'est de la province. Québec qu'un groupe d'excursionnistes de qui arriveront à Montréal par trains Granby, Waterloo, etc.

Bourse de MONTREAL

La Bourse locale a une allure mixte en fermeture. — 22 reculs contre 11 pertes. — Smelters gagne plus de 3 pts. — Wabasso Cotton grimpe à 34. — Walkerville Brewery va à l'encontre des titres de brasseries. — Transactions plutôt modérées.

La Bourse locale était plus ferme hier matin probablement à cause du meilleur ton à Wall Street et cette fermeté persistait à mesure que la séance avançait.

Sur le milieu du jour, les leaders accusaient de légers gains mais en fermeture toute la liste était décidément irrégulière. Les pertes l'emportaient sur les gains, en effet, on comptait 11 avances, contre 22 reculs, et 10 stocks demeuraient stationnaires.

Le volume des transactions était à peine plus élevé, en effet, il y eut 12,500 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparativement à seulement 12,153 la veille.

Nat. Breweries se distinguait par un recul de 1-2 pt à 27-3-4. Smelters subissait comme toujours des mouvements sensationnels et ce titre débute à 162 puis passait à 165 et à la clôture il cotait 165. Nickel gagnait 1 pt à 27.

Les services publics comme toujours n'accusaient que des gains modérés et Montreal Power passait de 37 à 37-1-4 et les débiteurs cotaient 43-1-4. Power Corp. passait de 13-3-4 à 13-1-2. Shawinigan passait de 22-1-4 à 22-1-2.

Wabasso gagnait 2-1-2 points à 34. La Banque de Montréal gagnait 1 pt à 197. Can. Car qui clôturait la veille à 8-1-2 marquait hier soir 8-5-8. Cement passait de 8-1-4 à 8-1-5. Les alcools étaient faibles et Can. Ind. Alcohol A baissait à 15.

La Banque de Commerce attirait l'attention dans le groupe des banques en baissant de 2 pts à 160.

La moyenne des stocks a accusé une légère baisse fractionnelle pour la journée d'hier.

Le volume des transactions était plus élevé sur notre marché du Curb, en effet, il y eut 153,427 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparativement à seulement 144,973 actions la veille.

Les distilleries ne se comportaient guère mieux que la veille et Walker qui baissait de 1-1-4 pt la veille à 45 cotait hier encore 45. Seagrams qui baissait à un pas pour l'année de 19 cotait aussi à 19. Melchers clôturait de son côté hier à 12-1-2.

Walkerville Brewery qui clôturait la veille à 7-60 cotait hier en fermeture 7-90. Brewing Corp. se distinguait par un gain de 1-8 pt à 8-7-8. Com. Paper baissait de 1-4 pt à 2-1-2.

Siscoe se ressentait peu des troubles actuels au sein de la direction et clôturait à 2,06.

Le dollar canadien au pair à New-York

Gain de 1-32 ct hier — La livre sterling perd 1-2 ct au contraire

N. Y. 23.—Le dollar canadien ouvrait au pair sur le marché des changes étrangers à 1-32 cent plus élevé hier et à la fermeture il cotait encore \$1,00.

La livre sterling ouvrait à 1-8 plus haut à \$5,11-1-4 plus haut et cotait 1-2 et plus bas.

Le franc ouvrait à 6,61 cents soit 1-4 plus haut et cotait à la fermeture 6,61-1-2 et après avoir touché 6,62.

Paris, 23.—Le dollar américain fermait à cinq centimes plus bas hier à 15,115 francs (6,615 cents au franc) comparativement à la fermeture d'hier à 15,165 francs (6,59 cents au franc).

MARCHE DES CHANGES

Cours tenus par le bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale

Service des relations étrangères

Montreal

Canada	100	100
Etats-Unis	74	74
France	6,61	6,61
Angleterre	1,32	1,32
Belgique	35	35
Brésil	200	200
Chili	80	80
Colombie	100	100
Costa Rica	100	100
Cuba	100	100
Dominicaine	100	100
Egypte	100	100
Equateur	100	100
Espagne	100	100
Guatemala	100	100
Haiti	100	100
Honduras	100	100
Inde	100	100
Indonésie	100	100
Italie	100	100
Jamaïque	100	100
Japon	100	100
Koweït	100	100
Laos	100	100
Liban	100	100
Malaisie	100	100
Mexique	100	100
Népal	100	100
Nicaragua	100	100
Norvège	100	100
Perou	100	100
Philippines	100	100
Pologne	100	100
Portugal	100	100
Roumanie	100	100
Russie	100	100
Saint-Pierre	100	100
Saoudite	100	100
Siam	100	100
Suisse	100	100
Syrie	100	100
Taiwan	100	100
Tchécoslovaquie	100	100
Turquie	100	100
Uruguay	100	100
Venezuela	100	100

L'argent en barre

Londres, 23.—L'argent en barre cotait 14 7/8 deniers l'once, soit une diminution de 1-16.

Réélu président de la Sauvegarde



M. Narcisse Ducharme qui a été réélu président de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue hier au Siège Social de cette compagnie.

Prêts aux courtiers de N.-Y. à la baisse

Diminution de \$29,000,000 pour la semaine se terminant le 21 mars

Washington, 23.—Le total des prêts consentis aux courtiers membres de la Bourse de New-York, par la Federal Reserve Bank accusait une diminution de \$29,000,000 durant le cours de la semaine se terminant le 21, d'après le rapport reçu hier de Dow, Jones Ltd. Le total étant de \$894,000,000 comparativement à \$923,000,000 la semaine dernière.

Voici un tableau montrant les différents totaux depuis deux ans; les (000) sont omis.

Date	Total	Date	Total
6 Jan.	248,000	15 Fév.	427,000
13 Jan.	363,000	21 Fév.	429,000
20 Jan.	331,000	1 Mars	418,000
27 Jan.	318,000	8 Mars	388,000
3 Fév.	305,000	15 Mars	398,000
10 Fév.	488,000	22 Mars	371,000
17 Fév.	429,000	29 Mars	376,000
24 Fév.	458,000	5 Avril	376,000
2 Mars	495,000	12 Avril	386,000
9 Mars	552,000	19 Avril	461,000
16 Mars	525,000	26 Avril	461,000
23 Mars	524,000	3 Mai	461,000
30 Mars	525,000	10 Mai	418,000
6 Avril	518,000	17 Mai	565,000
13 Avril	485,000	24 Mai	635,000
20 Avril	504,000	31 Mai	499,000
27 Avril	495,000	7 Juin	722,000
4 Mai	499,000	14 Juin	722,000
11 Mai	538,000	21 Juin	722,000
18 Mai	514,000	28 Juin	588,000
25 Mai	583,000	5 Juil.	588,000
1 Juin	499,000	12 Juil.	588,000
8 Juin	573,000	19 Juil.	588,000
15 Juin	402,000	26 Juil.	588,000
22 Juin	529,000	2 Août	588,000
29 Juin	542,000	9 Août	588,000
6 Juil.	533,000	16 Août	588,000
13 Juil.	545,000	23 Août	588,000
20 Juil.	532,000	30 Août	588,000
27 Juil.	531,000	6 Sept.	588,000
3 Août	532,000	13 Sept.	588,000
10 Août	535,000	20 Sept.	588,000
17 Août	544,000	27 Sept.	588,000
24 Août	555,000	4 Oct.	588,000
31 Août	555,000	11 Oct.	588,000
7 Sept.	545,000	18 Oct.	588,000
14 Sept.	535,000	25 Oct.	588,000
21 Sept.	489,000	1 Nov.	588,000
28 Sept.	425,000	8 Nov.	588,000
5 Oct.	425,000	15 Nov.	588,000
12 Oct.	432,000	22 Nov.	588,000
19 Oct.	433,000	29 Nov.	588,000
26 Oct.	452,000	6 Dec.	588,000
2 Nov.	562,000	13 Dec.	588,000
9 Nov.	560,000	20 Dec.	588,000
16 Nov.	514,000	27 Dec.	588,000
23 Nov.	550,000	31 Dec.	588,000
30 Nov.	550,000	6 Jan.	588,000
7 Dec.	592,000	13 Jan.	588,000
14 Dec.	595,000	20 Jan.	588,000
21 Dec.	595,000	27 Jan.	588,000
28 Dec.	594,000	3 Fév.	588,000
4 Jan.	594,000	10 Fév.	588,000
11 Jan.	597,000	17 Fév.	588,000
18 Jan.	597,000	24 Fév.	588,000
25 Jan.	597,000	3 Mars	588,000
1 Fév.	594,000	10 Mars	588,000
8 Fév.	594,000	17 Mars	588,000

Les compensations sont plus élevées

Presque toutes les principales villes du Canada enregistrent un gain — Toronto en tête

On constate une augmentation des compensations opérées dans les principales villes du Canada, durant la semaine qui s'est terminée hier.

Toronto est encore en tête avec le gain le plus élevé; ses compensations s'élevèrent à \$108,475,900, comparativement à \$93,075,007, pour la semaine correspondante de 1933 soit une augmentation de \$15,400,893.

Les compensations bancaires de Montreal se chiffraient à \$81,061,760, comparativement à \$55,613,818, soit une augmentation de \$25,447,942.

Voici un tableau des compensations dans les principales villes du Canada pour la semaine terminée hier comparativement à celle de la semaine correspondante de 1933.

Ville	1933	1934
Montreal	\$ 81,061,760	\$ 81,061,760
Toronto	108,475,900	108,475,900
Winnipeg	39,271,362	39,271,362
Hamilton	2,823,472	2,823,472
London	2,117,260	2,117,260
Ottawa	1,814,186	1,814,186
Quebec	1,472,809	1,472,809
Windsor	2,066,949	2,066,949
Brantford	707,710	707,710
Kitchener	652,860	652,860
Peterborough	595,472	595,472
Sherbrooke	49,447	49,447
Port William	604,974	604,974
Stouffville	531,796	531,796
Saunders Bay	1,454,594	1,454,594
Halifax	1,549,242	1,549,242
Moncton	508,227	508,227
Victoria	1,591,711	1,591,711
Vancouver	15,983,514	15,983,514
Chatham	432,565	432,565
Sarnia	449,340	449,340
Rudby	307,906	307,906
Brandon	246,294	246,294
Sturgeon	1,819,266	1,819,266
Prince Albert	224,242	224,242
Calgary	4,992,463	4,992,463
New Westminster	158,021	158,021
Nedonville	179,419	179,419

Bourse de NEW-YORK

Surprise à Wall Street en fin de séance. — Affermissement de la liste sans cause apparente. — U.S. Smelting clôture 4 3/4 pts plus haut. — Ferroviaires et moteurs plus fermes. — Seulement 1,020,000 actions échangées. — Mines d'or actives.

New-York, 23.—La tendance après avoir été irrégulière au début de la séance d'hier à Wall Street, ne tardait pas à devenir meilleure, à mesure que la séance avançait et sur le commencement de l'après-midi maints stocks étaient même à la hausse. Sur la dernière heure, toute la liste était à la hausse et en fermeture les gains enregistrés variaient entre quelques fractions et 4 points. U. S. Smelting se distinguait par un beau gain de 4-3-4 points.

Les activités étaient moins nombreuses que la veille, en effet, il y eut 1,020,000 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparativement à 1,070,000 la veille.

Atehon attirait l'attention dans le groupe ferroviaire en gagnant 2-1-2 pts à 66. U. S. Steel était vendette parmi les acieriers en se hissant de 7-8 pt à 51-1-8.

Rien ne semble expliquer le revirement subit de la dernière heure à Wall Street, car peu de temps auparavant les spéculateurs paraissent fort apathiques.

La tenue des chemins de fer laisse croire que l'on croit que la grève n'aura pas lieu dans cette industrie grâce à la médiation de Roosevelt.

New-York Central se distinguait par une hausse de 1 point à 36. Les rumeurs inflationnistes eurent une légère influence sur les valeurs obligataires.

Maints stocks accusaient des changements peu prononcés hier sur le marché de cette ville. Les ferroviaires se comportèrent mieux que les autres. Les métaux se distinguaient aussi par leur fermeté.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent. Les perspectives de règlements du différend ouvrier eurent une influence heureuse sur le sentiment spéculatif, bien que le public soit encore peu porté à rentrer sur le marché. Certains gros opérateurs professionnels se tiendront encore au dehors du marché en attendant que la situation s'éclaircisse.

Le calme régnait en maître sur ce marché et l'appareil-enregistreur accusait des repos par moments. L'hésitation des prix du grain, du coton et de l'argent était un facteur peu favorable, de même que l'irrégularité

Bourse de Paris

Paris, 23.—Les rentes trois pour cent, 67 fr. 5 centimes, les emprunts 1-2 pour cent, 79 fr. 50 centimes; les échanges sur Londres, 77 fr. 25 centimes; le dollar américain cotait 15 fr. 11-2 centimes.

ABBOTT, HOPPIN & Co.
Membres de la Bourse de New-York, Chicago Mercantile Exchange
201 Ouest, rue Notre-Dame
Téléphone: PLateau 9921
Associé résident, Louis S. Colwell

Nous recommandons
ARDEEN GOLD MINES, LTD</

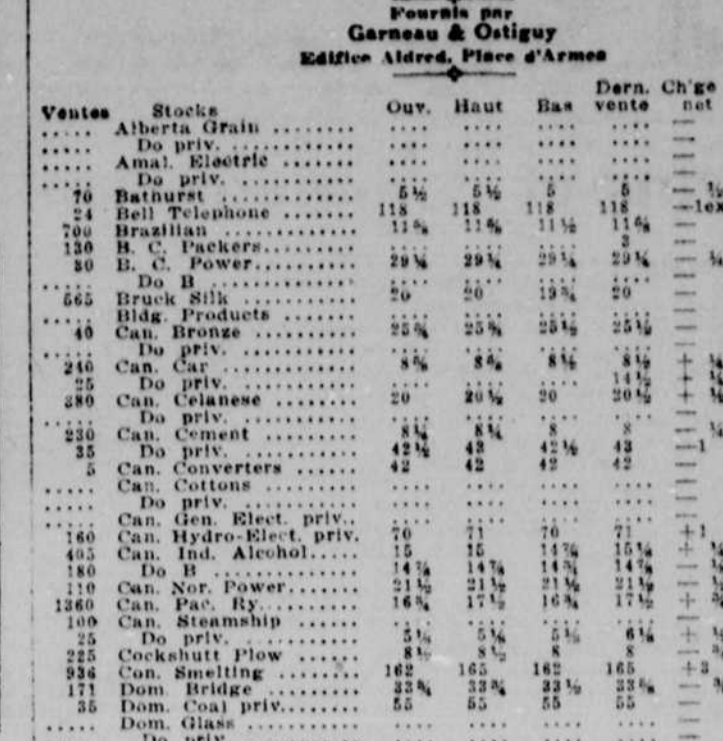
BOURSE DE NEW-YORK

Fournis par Jenks, Gwynne & Co. 250 rue Notre-Dame, Ouest

Table of New York stock market data including columns for Ventes, Stocks, Ouv., Haut, Bas, Dern. vente, Ch'ge net, and Permutura offre dem.

Table of Montreal stock market data including columns for Ventes, Stocks, Ouv., Haut, Bas, Dern. vente, Ch'ge net, and Permutura offre dem.

ELU DIRECTEUR



M. le sénateur Gustave Lacasse, M.D. d'Ontario, ancien membre du Conseil d'administration de la Succursale en remplacement de sir Normand Laporte décédé

Succursale à Londres de Shearson Hammill R. C. Steven associé résident à Montréal de Shearson Hammill & Co.

Ex-dividende Bell Telephone, 1-2 pour cent, Ogilvie Flour, \$2.00

OBLIGATIONS CANADIENNES Cours représentant l'offre et la demande complètes par Royal Securities Corporation

Provinciales et municipales Cité de Montréal 5%, 1934, 100 101 1/2

Léger ralliement des prix du blé

Chicago, 23.—L'incertitude concernant la situation industrielle dans ce pays explique la chute des prix du blé hier matin sur le marché de cette ville.

Winnipeg, 23.—Une plus forte demande de la part des intérêts étrangers provoqua un affermissement des prix du blé hier sur le marché de cette ville.

MARCHE DES GRAINS

Table of grain market data including columns for Ventes, Titres, Ouv., Haut, Bas, Form.

Moyenne des obligations à New-York

Table of average bond yields for New York, listing various bonds and their yields.

Moyenne des stocks à New-York

Table of average stock prices for New York, listing various stocks and their prices.

Balance du trésor aux E.-U.

Washington, 23.—Les arrivages au trésor le 20 mars, se chiffraient à \$27,479,299.65; les dépenses à \$10,869,507.19; balance de \$4,880,302,966.21.

Advertisement for RADIOTRONS MARCONI RVC, featuring the slogan 'INSISTEZ pour avoir les véritables' and listing various radio models and prices.

Advertisement for Emission de Beauharnois P., mentioning the upcoming week's obligations and the company's status.

Il est temps de se ressaisir et de mettre fin aux orgi...

Les dépenses des administrations ruinent le pays, dit sir Henry Drayton

Services multipliés L'augmentation des frais de l'instruction publique est-elle justifiable

Nos chemins de fer

Citoyens du Canada, unissons-nous pour lutter contre les dépenses extravagantes des gouvernements et des administrations...

Sir Henry Drayton est président du Comité national formé par la Chambre de Commerce canadienne pour favoriser l'économie dans les administrations publiques...

Le 1930 les dépenses d'administration au Canada étaient de \$220,000,000. Toute notre agriculture, l'industrie la plus importante du Canada, ne suffirait pas à payer la moitié...

Nos dépenses Les frais d'administration et les dépenses des gouvernements sont trop élevés. Des services sont doublés et même multipliés sans raison.

Le gouvernement a le devoir de veiller au bien-être de tous les citoyens. Lorsqu'un homme d'affaires se voit forcé d'habiller un parent pauvre il fait des économies afin que les dépenses additionnelles occasionnées par cette charité ne bouleversent pas son budget...

Les économies Le gouvernement fédéral annonce (Suite page 7)

GREMIERIES PAPINEAU La beurre est toujours frais et bon CHARBON Wilson & Frères AM. 7153

RADIOTRONS MARCONI RVC Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme

BUREAUX A LOUER dans l'Edifice Versailles 60 rue St-Jacques, ouest DIVISION AU COUT DU LOCATAIRE

TRUST GENERAL DU CANADA 112, rue St-Jacques O. LAn. 5228

Me David Coverer se porte candidat

Me David Coverer a décidé de se porter candidat dans le quartier Crémazie, à l'élection municipale du 9 avril.

Une rumeur voudrait que le nombre des aspirants dans cette division soit porté à cinq d'ici au 27 mars. La lutte sera donc fort intéressante dans ce quartier représenté actuellement par M. Joseph Monette, membre de l'Exécutif.

Me Dupuis veut un autre marché dans l'Est de Montréal

Le marché Atwater servira-t-il de parlement à la nouvelle province de Montréal

Depense de \$955,000

Québec, 22. (Du correspondant parlementaire du CANADA). — Représentant 95 municipalités des environs de Montréal et une foule d'associations, telles le Board of Trade, la Ligue des propriétaires de l'Est, l'Union catholique des cultivateurs, la Fédération des ouvriers, Me Vincent Dupuis, député de Laprairie-Napierville aux Communes, a fait appel au Comité des bills privés, cet après-midi, pour que la ville de Montréal établisse un marché dans le quadrilatère formé par les rues Frontenac, Ste-Catherine, Ontario et Bercy.

Depuis 30 ans, a-t-il dit, les cultivateurs demandent de l'espace à Montréal pour vendre leurs produits. En 1926, la Ville a été autorisée à emprunter \$2,000,000 pour des marchés publics, mais on n'a jamais rien fait. Sauf en 1931-32 alors que l'on a construit de jolies bâtisses, surtout dans le quartier Saint-Henri.

Parlant du marché de la rue Atwater, M. Dupuis a dit qu'il a sans doute été construit en prévision d'une nouvelle province formée par Montréal. L'honorable M. Taschereau avait d'ailleurs fait une observation ironique dans ce sens.

Le marché pourrait servir de parlement; la tour est là, l'heure est marquée, tout est prêt, de dire M. Dupuis. Continuant son argumentation, le député de Laprairie-Napierville a déclaré que les citoyens de Montréal dépensent \$11,700,000 en achat de certains légumes. Les cultivateurs de la province ne reçoivent que \$1,200,000 de cette somme. C'est parce que les légumes qu'ils vendent sont trop étroits. Quant à l'emplacement du marché qu'il suggère, il en coterait \$600,000 pour le terrain, et c'est le montant de l'évaluation. Il y aurait pour environ \$355,000 de travaux à accomplir. On pourrait placer 1,500 voitures de cultivateurs et 1,500 camions d'épiciers.

L'éclairage des rues de Montréal

Québec n'approuve pas tout de suite un crédit de \$900,000 pour l'améliorer

Québec, 22. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Après une assez longue discussion, le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a remis à plus tard l'adoption de la clause par laquelle Montréal demandait d'emprunter \$900,000 pour son système d'éclairage.

Me Honoré Parent, en expliquant la clause, a fait savoir au Comité qu'un grand nombre de rues sont mal éclairées, quelques-unes ne l'étant pas du tout. La Ville a l'intention de changer son système, et d'abandonner peu à peu l'usage des lampes à arc. On pourra ainsi économiser de l'argent.

L'honorable T.-D. Bouchard a mis les administrateurs en garde contre les fausses améliorations. Il a cité l'exemple de Saint-Hyacinthe qui s'est fait jouer par la compagnie d'électricité locale. C'est même un peu pour cette raison que les contribuables de cette ville ont voté contre la compagnie, pour la municipalisation.

M. Dupuis expliquait encore son projet à l'heure de l'ajournement.

LA PHARMACIE MONTREAL SERVICE JOUR ET NUIT

Ce qui constitue l'augmentation du budget de la Fédération des Oeuvres de charité can.-françaises

Un élément nouveau donne, cette année, à la campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises plus d'importance encore que celle de l'an dernier, la Saint-Vincent-de-Paul vient de se joindre à elle. L'admirable travail fait dans le passé par cette oeuvre de charité par le dévouement en sa faveur et sa décision rend un éclatant témoignage à la Fédération dont elle consacre le rôle d'animatrice.

Aux époques les plus troubles de l'histoire de Montréal, la Saint-Vincent-de-Paul n'a pas cessé un seul instant d'exercer la charité la plus éclairée comme la plus discrète. Ceux qu'elle a secourus se comptent par milliers. Ses responsabilités ont été devenues telles qu'en demandant à la Fédération de les assumer, elle oblige celle-ci à porter son objectif à \$349,000. Cette augmentation représente près du double du chiffre de l'an dernier; c'est la Saint-Vincent-de-Paul qui justifie la plus grande part de cette addition au budget de 1933. Cependant, sept autres sociétés nouvelles viennent aussi prendre leur part de la souscription additionnelle. On compte parmi ces sept sociétés: la Société féminine de protection, les Cantines scolaires, l'Association de nuit Saint-Jean-Baptiste, le Patronage de nuit, la Société de secours aux vieillards, la Maison des convalescents.

Le crédit agricole fédéral guère utile dans Québec

C'est l'opinion de M. Paul Sauvé député conservateur des Deux-Montagnes

Le régime d'Ontario

Québec, 22. (Du correspondant parlementaire du CANADA). — M. Paul Sauvé (cons. Deux-Montagnes) a repris le long débat d'hier sur le crédit agricole. Il a terminé son discours en présentant un amendement à la motion Barré, amendement par lequel il demande au gouvernement de former une commission indépendante et impartiale pour contrôler un nouveau système de crédit rural à des taux raisonnables. Quant à la motion Barré, il ne sait qu'elle demandait un système semblable à celui de l'Ontario.

Comme d'autres députés, tant libéraux que conservateurs, M. Sauvé ne croit pas le système fédéral suffisant pour aider vraiment les cultivateurs. Il trouve que le gouvernement provincial n'est pas assez généreux en payant un et demi pour cent de l'intérêt des emprunts. L'amendement de M. Sauvé à la motion de M. Barré (dont nous donnons le texte ce matin, jeudi) se lisait comme suit: "Considérant qu'il est urgent, pour les cultivateurs de notre province, de pouvoir se procurer, facilement et à bon compte, les fonds qui peuvent leur être nécessaires pour assurer la stabilité, le progrès et la prospérité de l'industrie agricole; "Considérant que le crédit agricole institué pour le gouvernement d'Ontario n'offre pas à nos cultivateurs, même avec la contribution du gouvernement de la province, les facilités et les avantages dont ils ont besoin; "Cette Chambre invite respectueusement le gouvernement de la province à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour instituer un crédit agricole sous le contrôle d'une commission indépendante offrant toutes les garanties d'impartialité et de compétence, possédant pour se procurer les fonds nécessaires, le pouvoir d'émettre des obligations garanties par la province, de façon à pouvoir faire aux cultivateurs qui offrent des garanties suffisantes, des prêts à un taux d'intérêt ne dépassant pas celui que la commission payera elle-même sur ses propres obligations. Le débat a été ajourné par M. Hector Authier (libéral, Abitibi).

LES ACTIVITES DES POMPIERS ET DE LA POLICE DE LACHINE

Le chef de la police et des pompiers de Lachine, M. Georges Durocher, vient de soumettre au conseil municipal de cette municipalité, le rapport annuel de ces deux services. Les activités de la police comprennent: 354 appels zénaux; 275 arrestations; 192 appels par la radio; 155 accidents divers; 273 animaux détruits; 479 comparutions devant la Cour du recorder; 1,044 enfants divers; 90 enfants disparus et retrouvés; 5 morts soudaines; 4 tragédies de l'onde; 2070 personnes secourues ou abritées par la police; 83 personnes blessées dans des accidents d'auto. Pour le service des incendies: 6 faux appels; 47 incendies; 174 inspections diverses; \$49,177 de dégâts causés par le feu, dont \$1,350 non couverts par les assurances; 168 appels, dont 129 par téléphone.

Assemblée ce soir

Comme nous l'annoncions mardi matin, tous les membres de la Ligue des propriétaires de Montréal ont été invités, hier, à ne pas louer leurs logis aux chômeurs le premier de mai. On pouvait lire, en effet, en première page du journal de la Ligue "Le Propriétaire", distribué dans la journée par la poste, une proclamation qui s'intitulait: "Ne louez pas aux chômeurs."

On y lit cette invitation qui ne laisse aucun doute sur sa vraie signification: "Propriétaires, a moins d'avoir été payés en entier pour les loyers de mai 1933 à mai 1934, et à moins d'avoir obtenu la promesse d'être payés pour les douze mois à venir, ne louez pas aux chômeurs." On semble faire le raisonnement suivant: parce que les fournisseurs ferment aux chômeurs les aliments dont ceux-ci ont besoin quand ils ne sont pas assurés d'être remboursés, ils sont payés régulièrement et reçoivent le plein prix des marchandises qu'ils vendent aux chômeurs. de plus, ne voter, aux prochaines élections municipales, que pour les candidats ayant une bonne qualification foncière. "Les propriétaires, a dit dernièrement le président de la Ligue, M. Emery Sévère, ne sont pas des hommes supérieurs, aux autres, ils ne sont pas "fin", mais les autres, mais ont un intérêt vital à ce que la ville soit bien administrée."

L'AVENIR tous les "ajusteurs d'assurances" devront être munis d'un permis du gouvernement provincial et n'auront pas le droit de charger plus de 10 pour cent pour leurs services. Tel est l'objet d'une loi votée au comité des bills publics.

Il y a jusqu'ici 120 candidats au scrutin municipal

MM. Camillien Houde et Séraphin Ouimet ont pris leur bulletin

Huit dépôts faits hier

De 98 avant-hier et 103 hier matin le nombre des candidatures électorales à l'élection municipale du 9 avril, était passé subitement hier soir à cent-vingt. Deux autres candidats à la mairie, MM. Camillien Houde et Séraphin Ouimet, sont passés, dans l'après-midi, chez M. Etienne Gauthier prendre un bulletin de présentation, tandis que huit candidats au conseil faisaient leurs dépôts: MM. Omer Côté, Thomas O'Connell, Sydney Sarkin, Oscar Lalonde, ancien conseiller municipal; W. H. Biggar, Arthur Landry, Morris B. Signer, et Alfred Legault, conseiller d'Ahuntsic. Ceux qui avaient fait leurs dépôts avant-hier et mardi sont MM. Joseph Monette, H. A. Quintal, Max Seigler et Alfred Filion, tous conseillers actuels. Il y a donc trois candidatures prévues pour la mairie, celles de MM. Armand Dupuis, Houde et Ouimet. Voici maintenant les noms de ceux qui ont pris leur bulletin de présentation pour chaque quartier: Ahuntsic: Alfred Legault (conseiller actuel), Georges Jarry et Omer Barrière. Bourget: Arthur Arcand (conseiller actuel), Odilon Boiteau, P.-E. Monceau et Treflé Lacombe. Crémazie: Joseph Monette (conseiller actuel), David Coverer, E. J. Cuerrier, Solon Eliahou. Delorimier: Dr F. L. Demers (conseiller), Adolphe L'Archevêque, Georges H. Gilker, Armand Gravel et René Lortie. Hochelaga: A. A. Des Roches (conseiller actuel) et Hervé Langevin. Lafontaine: Léon Trépanier (conseiller actuel), Hector Fortier et Arthur Danseur. Laurier: Max Seigler (conseiller actuel), Omer Langlois. Maisonneuve: Oscar Lalonde, E. Gilbert Allard et Georges Caron (conseiller), J. A. Gamelin et J. Ad-Gagnon. Mercier: Abraham Dupéré (conseiller actuel), Alphonse Proulx. Montcalm: Emile Dubreuil (conseiller actuel) et David Januzzi. Mont-Royal: J.-Henri Lévesque, John Edward Lyall, Eugène Labrecque, Gérard Lemay, Léopold Henriochon, John McElroy et le Dr D. Letcave. Notre-Dame-de-Grâce: W. H. Biggar (conseiller actuel), G. B. Baïk et A. W. Moxon. Papineau: Hector Dupuis (conseiller actuel), Joseph Gagné. Préfontaine: Georges Lalancette (conseiller actuel), Adhémar Raynault, Achille Dubéau. Rosemont: J.-Henri Brien (conseiller actuel), Armand Thémens, Lorenzo Lacombe, Arthur Bricault, Henri Pepin et Donatien Bourdeau. Saint-André: Lionel O. Bell, (conseiller actuel), George S. Layton, Hugh C. Walkem, Richard Childs. Sainte-Cécile: Hector Langlois, Joseph Moreau, Emile Legault, Armand Rousseau, Joseph Castonguay et Olier Cardinal. Saint-Denis: J. A. Savard (conseiller actuel), J.-Marie Savignac. Saint-Edouard: Alfred Filion (conseiller actuel) et Raoul Périard. Saint-Eusèbe: J. W. Riel, Alfred Mathieu, Henri Lavoye. Saint-Gabriel: Francis J. Hogan (conseiller actuel), G. F. Prévost, Wilbrod Couturier. Saint-Georges: W. S. Weldon (conseiller).

On amende encore le projet Parent

Les propriétaires pourront demander l'abaissement de leur cote immobilière

Québec, 22. (Du correspondant parlementaire du CANADA). — M. Irénée Vautrin (libéral, St-Jacques) a obtenu cet après-midi au Comité des bills privés que les propriétaires puissent se présenter devant les estimateurs pour faire corriger, s'il y a lieu, l'évaluation de leur propriété. La Ville voulait maintenir le rôle actuel d'évaluation pour l'année 1933-34 sans que les propriétaires puissent en appeler. M. Maurice Gabias a protesté contre l'amendement Vautrin, car dit-il, "pourquoi ne pas laisser Montréal agir comme toutes les autres municipalités de la province?" Dans certaines municipalités, a dit M. Gabias, les rôles sont en vigueur pour deux ou trois ans. Quand il s'agit de Montréal, on réécime si on veut que le rôle reste en vigueur un an de plus. Le président du Comité exécutif a incidemment fait remarquer que la Ville n'a pu réussir à obtenir un seul sou des \$2,600,000 de taxes qu'elle voulait imposer, ayant absolument besoin de revenus. Et, comme il l'avait fait la veille, M. Gabias a insisté sur le fait que les évaluateurs font leur travail sans que les membres de l'Exécutif cherchent à les influencer.

Les propriétaires vont-ils réussir à se faire payer?

Ils adopteront la politique des fournisseurs pour obtenir le même traitement

Comme nous l'annoncions mardi matin, tous les membres de la Ligue des propriétaires de Montréal ont été invités, hier, à ne pas louer leurs logis aux chômeurs le premier de mai. On pouvait lire, en effet, en première page du journal de la Ligue "Le Propriétaire", distribué dans la journée par la poste, une proclamation qui s'intitulait: "Ne louez pas aux chômeurs." On y lit cette invitation qui ne laisse aucun doute sur sa vraie signification: "Propriétaires, a moins d'avoir été payés en entier pour les loyers de mai 1933 à mai 1934, et à moins d'avoir obtenu la promesse d'être payés pour les douze mois à venir, ne louez pas aux chômeurs." On semble faire le raisonnement suivant: parce que les fournisseurs ferment aux chômeurs les aliments dont ceux-ci ont besoin quand ils ne sont pas assurés d'être remboursés, ils sont payés régulièrement et reçoivent le plein prix des marchandises qu'ils vendent aux chômeurs. de plus, ne voter, aux prochaines élections municipales, que pour les candidats ayant une bonne qualification foncière. "Les propriétaires, a dit dernièrement le président de la Ligue, M. Emery Sévère, ne sont pas des hommes supérieurs, aux autres, ils ne sont pas "fin", mais les autres, mais ont un intérêt vital à ce que la ville soit bien administrée."

Le projet de loi sur la pharmacie

Là où il n'y a pas de pharmacie, l'épicier pourra vendre les remèdes brevetés

Québec, 22. — (Du correspondant parlementaire du Canada). — En comité périer, l'Assemblée législative a étudié cet après-midi le projet de loi pour modifier la loi de la pharmacie, le projet de loi présenté par le Dr Gaspard Fauteux (lib. Ste-Marie). Les pharmaciens, ainsi que nous l'avons déjà dit, conservent le droit de vendre toutes sortes d'articles non pharmaceutiques, tandis que les marchands pourront vendre des médicaments, comme par le passé. Toutefois, les marchands ne pourront vendre certains remèdes désignés au gouvernement par les universités par le Collège des Pharmaciens ou par le Collège des Médecins.

M. Aimé Guertin (cons. Hull) avait de vives inquiétudes à propos de l'"huile de castor". M. Fauteux lui a assuré que les épiciers et autres marchands en pourront encore vendre. Quant à M. Laurent Barré (cons. Rouville) c'est pour la teinture d'iode qu'il a montré de la sollicitude. Il voulait savoir si les marchands de village pourraient encore en faire le commerce. M. Fauteux lui a répondu que, comme dans le passé, on laissera librement les épiciers et les marchands-généralistes vendre des produits pharmaceutiques si ou n'y a pas de pharmacie. En réponse à quelques observations de l'hon. W. H. MacDonald, l'hon. M. Taschereau a répondu que le gouvernement a voulu laisser le commerce libre. La discussion au sujet de ce bill se poursuivra demain.

Le projet de loi sur la pharmacie

Secours organisés à Hakodate par le gouvernement japonais

650 personnes ont perdu la vie et plus de 500 sont blessées

23.000 maisons détruites

Six navires de guerre apportent des vivres et des vêtements

M. Martial Chevalier promu officier de la Légion d'Honneur

Ancien vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, il est bien connu à Montréal

Sa carrière

M. Martial Chevalier de Paris, qui fut successivement secrétaire général, directeur, directeur général et vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur. Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir les nombreux amis que le nouvel officier possède dans notre pays. M. Martial Chevalier est né à Paris le 23 septembre 1850. Il est le fils de M. Martial Chevalier, ancien Consul Général de France à Genève, à Québec, à la Havane et Ministre Plénipotentiaire. Engagé volontaire en 1870, il a fait en 1871, au 1er Régiment des Chasseurs d'Afrique, le campagne de Kabylie. En 1872, il a suivi son père au Canada. Il y a résidé un certain temps, attaché à une maison de commerce. En 1881, les fondateurs du Crédit Foncier Franco-Canadien, société constituée avec des capitaux français, ont nommé M. Chevalier, Secrétaire Général de l'entreprise qu'ils venaient de créer. La façon dont il s'est acquitté de ses fonctions le désignait en 1889 au poste de Directeur, en 1905 à celui de Directeur Général et en 1919 à celui de Vice-président. En 1921, il retourne définitivement en France tout en restant Administrateur de la Société. Sous l'habile direction de M. Chevalier le Crédit Foncier Franco-Canadien, auquel son nom restera indissolublement attaché, est devenu l'un des premiers établissements de crédit au Canada et l'on peut même lui assigner le premier rang si l'on s'en tient aux créations d'origine étrangère. En dehors de ses activités au Crédit Foncier Franco-Canadien, son honnabilité et sa compétence ont fait rechercher M. Chevalier comme administrateur par différentes sociétés au Canada. C'est ainsi qu'il a été administrateur de la Liverpool, London & Globe Insurance Company, de la Banque Provinciale du Canada, de la Canadian Northern Montreal Land, etc. C'est un fait très rare que de tels postes soient confiés à un étranger et la grande marque de confiance que l'on témoignait ainsi à M. Chevalier était tout à l'honneur de la France. M. Chevalier fut également fondateur, Administrateur et Directeur Général de la Société d'Administration et de Fiducie, société qui occupe un rang des plus enviables au Canada et dont le Conseil d'Administration compte plusieurs personnalités françaises. C'est essentiellement grâce au prestige dont jouissait M. Chevalier que des fortunes canadiennes furent au début confiées en gestion à cette Société bien qu'elle eût alors une majorité d'actionnaires français et une très forte proportion de Français dans son Conseil d'Administration. Au point de vue social, M. Chevalier était à Montréal une personnalité de premier plan. Il avait contracté alliance avec une des meilleures familles du Canada, ayant épousé Mademoiselle Peters, de Québec. Il faisait partie du Cercle Mont-Royal et du Montreal Hunt Club. Ces cercles recrutent leurs membres dans la meilleure société montrealaise. Les oeuvres françaises locales l'intéressaient au plus haut point. Il a été président en 1908 de la Chambre de Commerce Française où ses services lui ont valu le titre de Conseiller du Commerce Extérieur de la France. En 1919, il fut élu président de la 131ème Section des Vétérans de Terre et de Mer et des Combattants de la Grande Guerre, poste qu'il occupa jusqu'à son départ. M. Chevalier a été créé Chevalier de la Légion d'Honneur le 17 juillet 1909. Il est médaillé de 1870 et de la Campagne d'Algérie de 1871. M. Chevalier a été, par sa moralité irréprochable et son haut sens des affaires, le meilleur propagandiste français que nous ayons eu au Canada.

Reunion de la loge Ste-Marie des wagonniers

Ce soir, salle de l'Assistance publique, sera tenue une réunion très importante de la Loge Sainte-Marie des wagonniers de chemins de fer. On prendra le vote pour le referendum sur la tenue d'un congrès de la Grande Loge cette année. M. Frank McKenna, premier vice-président de la Fraternité des Usiniers de chemins de fer, soumettra un rapport traitant des questions suivantes: les heures de travail dans les ateliers de chemins de fer, l'Acte des chemins de fer sanctionné l'an dernier par le gouvernement fédéral; congrès de la Division No 4 des employés de chemins de fer et du Bureau de Protection; nouveau système de pensions; augmentation du nombre de membres dans les Unions aux Etats-Unis depuis la mise en vigueur de la N.R.A.; nouvelles lois ouvrières dans la province de Québec, etc. L'Assemblée sera ouverte à 8 heures.

Secours organisés à Hakodate par le gouvernement japonais

650 personnes ont perdu la vie et plus de 500 sont blessées

23.000 maisons détruites

Six navires de guerre apportent des vivres et des vêtements

M. Martial Chevalier promu officier de la Légion d'Honneur

Ancien vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, il est bien connu à Montréal

Sa carrière

M. Martial Chevalier de Paris, qui fut successivement secrétaire général, directeur, directeur général et vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur. Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir les nombreux amis que le nouvel officier possède dans notre pays. M. Martial Chevalier est né à Paris le 23 septembre 1850. Il est le fils de M. Martial Chevalier, ancien Consul Général de France à Genève, à Québec, à la Havane et Ministre Plénipotentiaire. Engagé volontaire en 1870, il a fait en 1871, au 1er Régiment des Chasseurs d'Afrique, le campagne de Kabylie. En 1872, il a suivi son père au Canada. Il y a résidé un certain temps, attaché à une maison de commerce. En 1881, les fondateurs du Crédit Foncier Franco-Canadien, société constituée avec des capitaux français, ont nommé M. Chevalier, Secrétaire Général de l'entreprise qu'ils venaient de créer. La façon dont il s'est acquitté de ses fonctions le désignait en 1889 au poste de Directeur, en 1905 à celui de Directeur Général et en 1919 à celui de Vice-président. En 1921, il retourne définitivement en France tout en restant Administrateur de la Société. Sous l'habile direction de M. Chevalier le Crédit Foncier Franco-Canadien, auquel son nom restera indissolublement attaché, est devenu l'un des premiers établissements de crédit au Canada et l'on peut même lui assigner le premier rang si l'on s'en tient aux créations d'origine étrangère. En dehors de ses activités au Crédit Foncier Franco-Canadien, son honnabilité et sa compétence ont fait rechercher M. Chevalier comme administrateur par différentes sociétés au Canada. C'est ainsi qu'il a été administrateur de la Liverpool, London & Globe Insurance Company, de la Banque Provinciale du Canada, de la Canadian Northern Montreal Land, etc. C'est un fait très rare que de tels postes soient confiés à un étranger et la grande marque de confiance que l'on témoignait ainsi à M. Chevalier était tout à l'honneur de la France. M. Chevalier fut également fondateur, Administrateur et Directeur Général de la Société d'Administration et de Fiducie, société qui occupe un rang des plus enviables au Canada et dont le Conseil d'Administration compte plusieurs personnalités françaises. C'est essentiellement grâce au prestige dont jouissait M. Chevalier que des fortunes canadiennes furent au début confiées en gestion à cette Société bien qu'elle eût alors une majorité d'actionnaires français et une très forte proportion de Français dans son Conseil d'Administration. Au point de vue social, M. Chevalier était à Montréal une personnalité de premier plan. Il avait contracté alliance avec une des meilleures familles du Canada, ayant épousé Mademoiselle Peters, de Québec. Il faisait partie du Cercle Mont-Royal et du Montreal Hunt Club. Ces cercles recrutent leurs membres dans la meilleure société montrealaise. Les oeuvres françaises locales l'intéressaient au plus haut point. Il a été président en 1908 de la Chambre de Commerce Française où ses services lui ont valu le titre de Conseiller du Commerce Extérieur de la France. En 1919, il fut élu président de la 131ème Section des Vétérans de Terre et de Mer et des Combattants de la Grande Guerre, poste qu'il occupa jusqu'à son départ. M. Chevalier a été créé Chevalier de la Légion d'Honneur le 17 juillet 1909. Il est médaillé de 1870 et de la Campagne d'Algérie de 1871. M. Chevalier a été, par sa moralité irréprochable et son haut sens des affaires, le meilleur propagandiste français que nous ayons eu au Canada.

Reunion de la loge Ste-Marie des wagonniers

Ce soir, salle de l'Assistance publique, sera tenue une réunion très importante de la Loge Sainte-Marie des wagonniers de chemins de fer. On prendra le vote pour le referendum sur la tenue d'un congrès de la Grande Loge cette année. M. Frank McKenna, premier vice-président de la Fraternité des Usiniers de chemins de fer, soumettra un rapport traitant des questions suivantes: les heures de travail dans les ateliers de chemins de fer, l'Acte des chemins de fer sanctionné l'an dernier par le gouvernement fédéral; congrès de la Division No 4 des employés de chemins de fer et du Bureau de Protection; nouveau système de pensions; augmentation du nombre de membres dans les Unions aux Etats-Unis depuis la mise en vigueur de la N.R.A.; nouvelles lois ouvrières dans la province de Québec, etc. L'Assemblée sera ouverte à 8 heures.

Secours organisés à Hakodate par le gouvernement japonais

650 personnes ont perdu la vie et plus de 500 sont blessées

23.000 maisons détruites

Six navires de guerre apportent des vivres et des vêtements

M. Martial Chevalier promu officier de la Légion d'Honneur

Ancien vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, il est bien connu à Montréal

Sa carrière

M. Martial Chevalier de Paris, qui fut successivement secrétaire général, directeur, directeur général et vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur. Cette nouvelle ne manquera pas de réjouir les nombreux amis que le nouvel officier possède dans notre pays. M. Martial Chevalier est né à Paris le 23 septembre 1850. Il est le fils de M. Martial Chevalier, ancien Consul Général de France à Genève, à Québec, à la Havane et Ministre Plénipotentiaire. Engagé volontaire en 1870, il a fait en 1871, au 1er Régiment des Chasseurs d'Afrique, le campagne de Kabylie. En 1872, il a suivi son père au Canada. Il y a résidé un certain temps, attaché à une maison de commerce. En 1881, les fondateurs du Crédit Foncier Franco-Canadien, société constituée avec des capitaux français, ont nommé M. Chevalier, Secrétaire Général de l'entreprise qu'ils venaient de créer. La façon dont il s'est acquitté de ses fonctions le désignait en 1889 au poste de Directeur, en 1905 à celui de Directeur Général et en 1919 à celui de Vice-président. En 1921, il retourne définitivement en France tout en restant Administrateur de la Société. Sous l'habile direction de M. Chevalier le Crédit Foncier Franco-Canadien, auquel son nom restera indissolublement attaché, est devenu l'un des premiers établissements de crédit au Canada et l'on peut même lui assigner le premier rang si l'on s'en tient aux créations d'origine étrangère. En dehors de ses activités au Crédit Foncier Franco-Canadien, son honnabilité et sa compétence ont fait rechercher M. Chevalier comme administrateur par différentes sociétés au Canada. C'est ainsi qu'il a été administrateur de la Liverpool, London & Globe Insurance Company, de la Banque Provinciale du Canada, de la Canadian Northern Montreal Land, etc. C'est un fait très rare que de tels postes soient confiés à un étranger et la grande marque de confiance que l'on témoignait ainsi à M. Chevalier était tout à l'honneur de la France. M. Chevalier fut également fondateur, Administrateur et Directeur Général de la Société d'Administration et de Fiducie, société qui occupe un rang des plus enviables au Canada et dont le Conseil d'Administration compte plusieurs personnalités françaises. C'est essentiellement grâce au prestige dont jouissait M. Chevalier que des fortunes canadiennes furent au début confiées en gestion à cette Société bien qu'elle eût alors une majorité d'actionnaires français et une très forte proportion de Français dans son Conseil d'Administration. Au point de vue social, M. Chevalier était à Montréal une personnalité de premier plan. Il avait contracté alliance avec une des meilleures familles du Canada, ayant épousé Mademoiselle Peters, de Québec. Il faisait partie du Cercle Mont-Royal et du Montreal Hunt Club. Ces cercles recrutent leurs membres dans la meilleure société montrealaise. Les oeuvres françaises locales l'intéressaient au plus haut point. Il a été président en 1908 de la Chambre de Commerce Française où ses services lui ont valu le titre de Conseiller du Commerce Extérieur de la France. En 1919, il fut élu président de la 131ème Section des Vétérans de Terre et de Mer et des Combattants de la Grande Guerre, poste qu'il occupa jusqu'à son départ. M. Chevalier a été créé Chevalier de la Légion d'Honneur le 17 juillet 1909. Il est médaillé de 1870 et de la Campagne d'Algérie de 1871. M. Chevalier a été, par sa moralité irréprochable et son haut sens des affaires, le meilleur propagandiste français que nous ayons eu au Canada.

Reunion de la loge Ste-Marie des wagonniers

Ce soir, salle de l'Assistance publique, sera tenue une réunion très importante de la Loge Sainte-Marie des wagonniers de chemins de fer. On prendra le vote pour le referendum sur la tenue d'un congrès de la Grande Loge cette année. M. Frank McKenna, premier vice-président de la Fraternité des Usiniers de chemins de fer, soumettra un rapport traitant des questions suivantes: les heures de travail dans les ateliers de chemins de fer, l'Acte des chemins de fer sanctionné l'an dernier par le gouvernement fédéral; congrès de la Division No 4 des employés de chemins de fer et du Bureau de Protection; nouveau système de pensions; augmentation du nombre de membres dans les Unions aux Etats-Unis depuis la mise en vigueur de la N.R.A.; nouvelles lois ouvrières dans la province de Québec, etc. L'Assemblée sera ouverte à 8 heures.

SENTENCE SUSPENDUE

William Borek, âgé de vingt-sept ans, a comparu devant le recorder J.-A. Robillard, à Lachine, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait, vendredi soir dernier, sur les personnes de son beau-père et de sa belle-mère, M. et Mme Ivan McCulloch, et sur celles de son beau-frère et de sa belle-soeur, Willie et Pearl McCulloch, domiciliés tous quatre à 198, dixième avenue, à Lachine. Il s'est avoué coupable et le recorder a suspendu sa sentence. Toutefois, il a du fournir une caution de \$300, en garantie de l'engagement pris de garder la paix pendant un an.

TOUSIGNANT & FRERES LTEE BEURRE Qualité Supérieure 30c Très bon Beurre Garanti 29c Beurre pour la Cuisine 21c 9 MAGASINS

1926 Plessis. Tél. AM. 8900 Monty, Leflils & Tanguay POMPES FUNEBRES Service d'ambulance

M. Poirier Directeur de funérailles EQUIPEMENT DE PLUS MODERNES 6603 St-Laurent CRecent 5700

HARBOUR 7251 LA PHARMACIE MONTREAL SERVICE JOUR ET NUIT NE FERME JAMAIS LIVRAISON DE 24 HEURES HARBOUR 7251